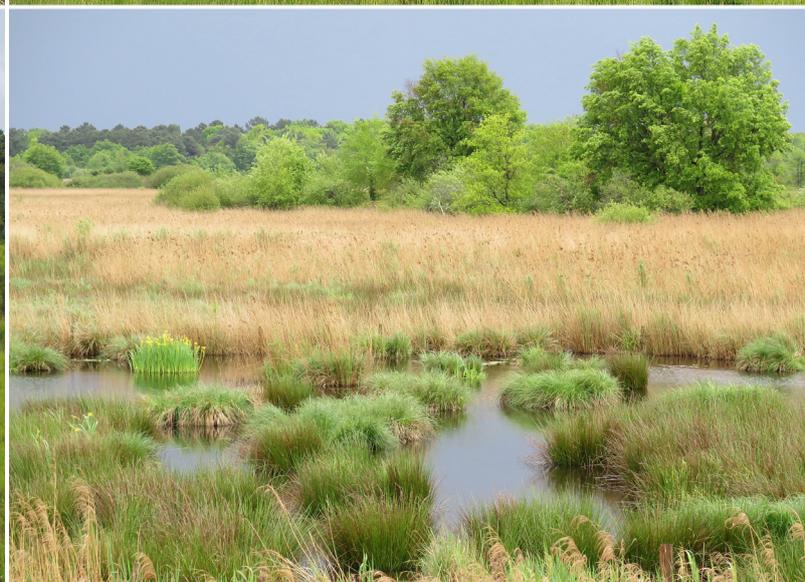
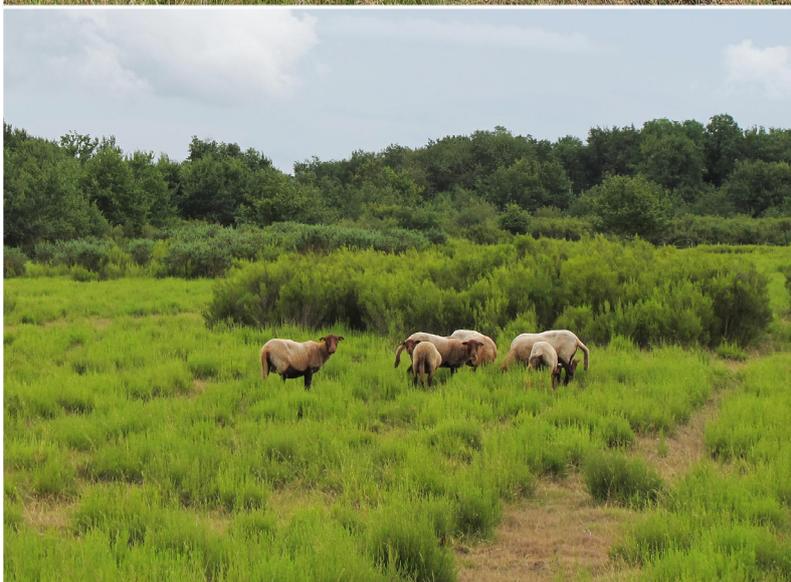


# Paysages de Brenne

Histoire comparée des paysages de  
Saint-Michel-en-Brenne et Lingé  
1837-2013





# Paysages de Brenne

Histoire comparée des paysages  
de Saint-Michel-en-Brenne et Lingé  
1837-2013

**Elisabeth Trotignon**

*(Département de l'Indre, D.A.T.E.E.R.)*

**Recherche iconographique :** Elisabeth et Jacques Trotignon

**Cartographie :** Joël Deberge et Julien Vèque (*Réserve naturelle nationale de Chérine*)  
Jacqueline Beaumont (*Département de l'Indre, D.A.T.E.E.R.*)

**Coordination éditoriale :** Pascale Robinet (*A Vrai Dire*) et  
Jacques Trotignon (*Réserve naturelle nationale de Chérine*)



Il y a 40 ans, là où s'étend aujourd'hui l'étang Cistude, visité de temps à autre par le butor étoilé (en bas à droite), s'étendaient de vastes prairies où chantait l'outarde canepetière (en bas à gauche). Une évolution qui montre à quel point les paysages de la Brenne, ainsi que la flore et la faune qui leur sont liées, se sont radicalement modifiés au fil des années.

*Photos : haut : Jacques Trotignon ; bas à gauche : Serge Chevallier ; bas à droite : Claude Léger*

<b>Introduction</b> .....	4
<b>Deux siècles d'évolution</b> .....	8
<b>1850, L'EMPRISE DE LA BRANDE</b> .....	8
De l'eau, du blé, des bruyères .....	8
Des brandes et des moutons .....	11
Un paysage échevelé .....	16
<b>1950, UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE</b> .....	17
De l'eau et des labours, essentiellement .....	17
Du blé, de l'herbe et du topinambour pour des vaches, des porcs et des moutons .....	18
Un paysage horizontal et net .....	22
<b>2000, L'AVANCÉE DE LA FRICHE</b> .....	24
Années 1980, friche et eau en progression .....	24
Années 2000 à 2010, le mouvement se poursuit .....	27
Vaches rousses et blanches, fétuque et plantes sauvages .....	28
Un paysage en fermeture .....	31
<b>De la brande à la friche, un processus inélucltable, d'intensité variable</b> .....	34
<b>DE PUISSANTES CONTRAINTES, PHYSIQUES ET HUMAINES</b> .....	34
La médiocrité des sols .....	34
L'isolement régional .....	35
La récurrente faiblesse numérique de la population .....	36
De grands travaux... sans suite .....	37
<b>GRANDE ET PETITE PROPRIÉTÉ, DES NUANCES ENTRE LES DEUX COMMUNES</b> .....	39
Ce que disent les cadastres napoléoniens .....	39
Années 1950, une suite logique .....	42
Années 1970, Lingé: remembrement et mitage .....	48
Années 2000 à 2010: divorce marqué entre les deux communes .....	51
Agriculture et loisirs déterminent les paysages de demain .....	54
<b>Conclusion</b> .....	60
<b>Bibliographie</b> .....	63
<b>Lexique, abréviations</b> .....	64
<b>Annexes</b> .....	65

# Introduction

Au cœur de la Brenne, la Réserve naturelle de Chérine est connue pour ses habitats diversifiés, sa faune et sa flore remarquables, son paysage de belle allure. Landes et prairies à vaches, mais aussi jeunes friches et bois déjà anciens, étangs à nénuphars et roselières : ces composantes dessinent un monde où l'ailleurs semble possible, où se respire un air de vie et de liberté. Avec son abondante nature, elle semble bien loin de ces régions pourtant géographiquement proches mais plus ouvertes, où la culture du blé commande, où les roues du tracteur s'impriment dans l'argile profonde, où les vaches, en l'absence de haie, se serrent parfois à même le barbelé, où l'activité économique se voit et s'entend. Ici, au contraire, prairies et friches, étangs et bois, rares labours enchevêtrés, habitations éparses forment un paysage singulier, fait de silence et de nature qui attire canards, guifettes, tortues et... touristes. De fait, l'homme agricole semble absent de ces lieux, tant sa marque reste, à première vue, imperceptible.

Pour autant, le paysage n'a pas toujours été, loin s'en faut, celui-ci : il connut des jours plus animés. Pour le comprendre, il faut remonter le temps. On constate alors à quel point il a évolué, changé même, passant d'un état agricole à cet autre, plus « naturel » d'aujourd'hui. Il est certain que, s'il revenait sur terre, un paysan du XIX<sup>e</sup> siècle, voire de 1950, ne retrouverait pas les espaces qu'il connaissait intimement et qu'il contribuait à façonner. Ici, comme partout, le changement eut lieu, parfois brutal, parfois peu

perceptible, survenu sur un temps court ou plus long, intégrant les lois sociales et économiques, de la démographie et de la technique.

« *Tout espace est saisi dans la trame du temps qui ne cesse de le redéfinir. Il est de manière élémentaire, une émanation de l'histoire des hommes et d'un milieu* » rappelle David Le Breton<sup>(1)</sup>. Et le géographe Georges Bertrand ne dit pas autre chose : « *Le paysage... est la mémoire longue des campagnes.* »<sup>(2)</sup>.

Autour de la Réserve naturelle de Chérine, – les cartes superposées le disent fort bien – le paysage objectif a, en l'espace de deux siècles, connu de profondes transformations. Dans les années 1830, il appartenait aux labours, landes et étangs ; il y a 50 ans, il était voué à la culture de l'herbe, de la céréale, aux étangs, encore et toujours. Aujourd'hui, il est dominé par l'eau et la friche. Changement que l'homme, à la mémoire courte, ne mesure pas toujours. La faute, non pas à la nature du sol, restée inchangée, mais à un contexte socio-économique qui, lui, n'eut de cesse de bouger, d'évoluer et d'intervenir jour après jour sur la fabrication de ce paysage...

Quelles en ont été les principales évolutions ? Ont-elles été erratiques ou se basent-elles sur un même fil conducteur, sur de mêmes continuités, voire permanences ?

1 Le Breton (2014).

2 Bertrand (2004).



Floraison d'hottonies des marais en bordure d'une tourbière du bois de Las (RN Chérine).

Ph. Jacques Trotignon

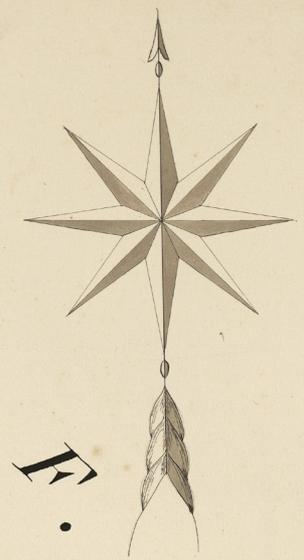
La Réserve naturelle nationale de Chérine dont le territoire (vaste de 370 ha) se répartit sur les deux communes voisines de Saint-Michel-en-Brenne et de Lingé constitue un excellent terrain d'étude. Pour autant, elle n'est pas un isolat, un point détaché de son environnement car elle appartient à une entité paysagère bien identifiée: la Grande Brenne ou Brenne des étangs dont les composantes paysagères sont, à quelques nuances près, identiques aux siennes. Raison pour laquelle elle sera, pour la cohérence de l'étude, placée au centre d'un ensemble géographique plus vaste: 2 800 ha sur la commune de Saint-Michel-en-Brenne (pour un total de 4 915 ha) et 1 720 ha sur celle de Lingé (pour un total de 3 266 ha).

Ce périmètre sera étudié au fil du temps. L'étude fait des arrêts sur images à des dates précises, prenant alors appui sur des documents spécifiques. Elle démarre au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sur la base du cadastre napoléonien (1826 pour Lingé et 1836 pour Saint-Michel), lequel contient quantité d'indices précisant l'occupation du sol, l'identité des propriétaires, la trame des chemins, des haies, etc. Puis se poursuit, un siècle plus tard, avec le cadastre rénové (dans les années 1950) et les photographies aériennes de même époque (et de bonne qualité); même chose

pour 1983, l'occupation du sol seule étant scrutée (par le biais des photos aériennes). S'achève enfin en 2003 et 2013, années pour lesquelles, à ces précieux outils, ont été ajoutés des visites de terrain, une étude fine du cadastre et de la propriété et enfin des entretiens avec divers acteurs (agriculteurs, retraités de l'agriculture, autres personnes concernées de près par le sujet).

De tels zooms permettent de mesurer les changements accomplis entre deux périodes successives. Décrivant d'abord le paysage à l'instant « t », ils s'attachent ensuite à faire ressortir les éléments pouvant expliquer les évolutions – socio-économiques, notamment – enregistrées. Dès lors, nous verrons que, loin de rester figé, le paysage change en permanence et, ceci, de plus en plus vite, pour des raisons qui, de manière générale, échappent au monde de l'agriculture.





26 17 18  
 C. de J. Michel en bonné  
**Section K,**  
 de Cherine  
 en une feuille  
 Echelle de 1 à 2500.

# Deux siècles d'évolution

## 1850, L'EMPRISE DE LA BRANDE



Le vieil étang Purais (anciennement Plouzay), dont les vastes étendues de nénuphars et de roseaux accueillent une flore et une faune exceptionnelles, constitue aujourd'hui l'un des joyaux de la Réserve naturelle de Chérine.

*Ph. Jacques Trotignon*

## De l'eau, du blé, des bruyères

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le périmètre se partage en trois principales formations : les étangs, les labours et la lande.

**Les étangs** sont, on le sait, déjà anciens : par exemple, à Lingé, en 1571, l'abbaye de Fontgombault possède 9 grands étangs parmi lesquels Lérignon, Berluet, la Petite et la Grande Patrière. De même, l'étang Plouzay (Purais) cité pour la première fois en 1595 en tant qu'étang seigneurial relevant du fief du Bouchet<sup>(3)</sup> tout comme l'étang proche de Fonbertine mentionné, quant à lui, dans des textes du XVII<sup>e</sup>. À côté, l'étang Ricot est cité en 1704 : le seigneur de Mézières y prélève alors le cens sous la forme d'une demi-

douzaine de carpes<sup>(4)</sup>. Vastes souvent (d'une surface moyenne supérieure à 15 ha), ces étangs se lovent au fond d'une dépression (étang du Couvent), d'une micro-vallée (étang des Cinq-Bondes) ; juste barrés d'une digue, ils recueillent les eaux de pluie issues des bassins versants. La carte de Cassini (qui date des années 1770) les représente, enchaînés les uns aux autres, depuis les points hauts jusqu'à l'accès à la Claise qui les reçoit (voir carte de Cassini page 35). Ces étangs occupent respectivement 15,3 % et 11,7 % des surfaces de Lingé et de Saint-Michel.

3 Benarrous (2009)

4 Benarrous, *op. cit.*

Les labours s'étendent sur près de 50 % du territoire de chacune des deux communes. Leur importance s'explique: à une époque de relative autarcie, les paysans cherchent avant tout à se nourrir. Pour cela, ils produisent des céréales dont ils font le pain, ce que précise la statistique quinquennale de 1851 (la première du genre): à cette date, dans le canton de Mézières-en-Brenne, céréales (froment, avoine, épeautre pour l'essentiel) et jachères (qui permettent le repos du sol) couvrent à elles seules 49 % de la surface communale. Les parcelles sont de taille variable, les unes assez amples, les autres plus menues (d'une contenance inférieure à 5 000 m<sup>2</sup>). Autour de la ferme de Chérine, certaines emblavures sont de forme très douce, irrégulière, enfoncées dans la brande. Les terres se ressuyant mal, le labour se réalise en billons: il s'agit de petites buttes plutôt étroites, séparées les unes des autres par de fines rigoles destinées à collecter les eaux, préparées la saison précédente, puis ensemencées. Ainsi, les récoltes restent-elles à l'abri de l'humidité; en revanche, se perd une surface substantielle. Des bœufs, plus souvent que des chevaux, tirent un araire (la charrue n'a pas encore fait son apparition), ne faisant que gratter le sol. Ne nous trompons pas: la moitié des terres en labour ne signifie pas que la Brenne soit largement cultivée. Car à côté de la céréale semée, il y a aussi la jachère, sorte de début de friche qui repose le sol pendant plusieurs années.

Une place particulière revient à la **brande**: elle couvre 14 % de la surface communale à Lingé, 21 % à Saint-Michel-en-Brenne. Ici et là, elle se répand sur des surfaces qui semblent infinies: ainsi, « la brande des Rondières » à Saint-Michel couvre 18 ha d'un seul tenant; idem pour « la brande de Chérine » (30 ha). Émile Vinchon en donne une juste définition: « *Les brandes! Ce nom n'a pas cessé d'exister en langage berrichon ou creusois. Il désigne... une étendue sans culture où l'herbe pousse avec quelques ajoncs épineux et quelques bruyères...* »<sup>(5)</sup>

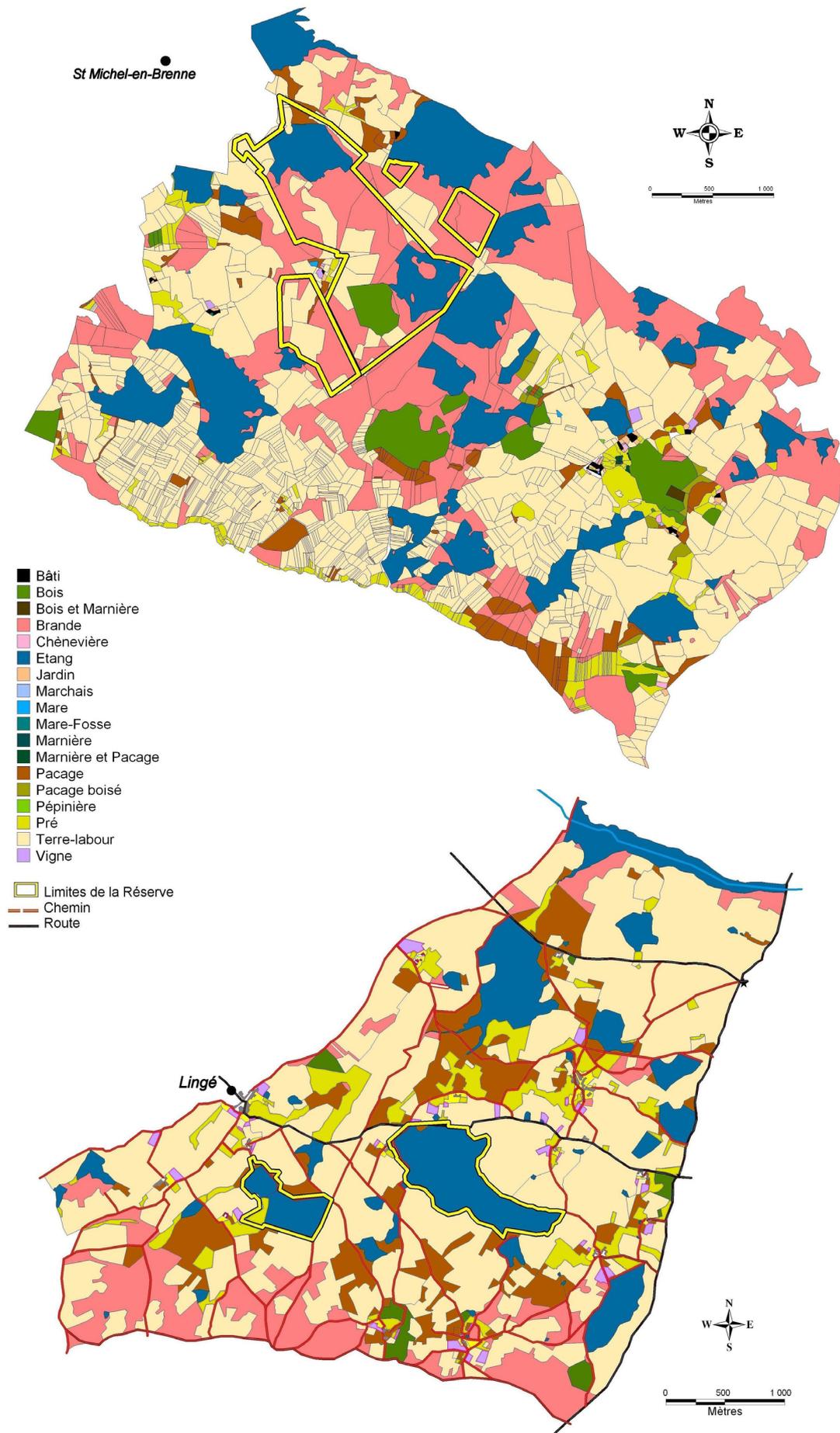


Une évocation des pacages anciens : vaches Casta et cheval Camargue au pâturage, en queue de l'étang Ricot (RN Chérine, 2005).  
Ph. Jacques Trotignon

La brande joue un rôle essentiel dans l'agriculture de l'époque: elle remplace les prairies, offrant au bétail domestique le gros de ses ressources alimentaires. De fait, c'est là qu'il se nourrit (mais mal), au cours de ses vadrouilles quotidiennes. Ainsi, la brande ajoute-t-elle sa modeste mais essentielle contribution à celle du **pâturage** et du **pacage** (autour de 8 %, sec ou... « *marécageux plein de joncs où s'élèvent quelques saules rabougris, où le troupeau s'enfoncé à mi-pattes...* »<sup>(6)</sup>). Il s'agit de prés non fauchés, de rives et de queues d'étangs sur lesquels poussent des plantes spontanées et parfois des arbustes. L'ensemble **brandes et pacages** comptabilise plus de 25 % des surfaces communales.

Derrière les étangs, les labours et les brandes, majoritaires (pour 80 % de l'espace), les autres formes d'occupation ne comptent guère. Les **prés** – qui se distinguent des pacages par le fait qu'ils sont fauchés – manquent (autour de 5 % sur le cadastre napoléonien, 6 % selon la statistique quinquennale de 1852). Plutôt de faible surface (moins de 1 ha), ils se situent surtout autour des hameaux (à Lingé, près du Grand Aslon), des cours d'eau (ruisseau des Cinq-Bondes) ou sur les zones plus sèches (ils se nomment alors « sécherins »); de même, les **bois** sont rares (moins de 4 %), ainsi que **la vigne, les jardins et les chènevières**, minuscules parcelles serrées auprès des habitations paysannes.

Enfin, les **haies** ne sont pas si fréquentes, sauf à proximité des villages, où elles protègent le bien du petit paysan, de l'intrusion humaine ou animale: jardin et enclos, chènevière, carré de vigne et pré. Ainsi, au Grand Aslon, le maillage est assez dense (voir carte page 50), formant comme un petit bocage.



Carte 1. Occupation du sol au sein de la zone d'étude.  
 En haut, Saint-Michel-en-Brenne (3 100 ha) en 1836. En bas, Lingé (1 850 ha) en 1826.  
 Source : cadastre napoléonien. Cartes Joël Deberge.

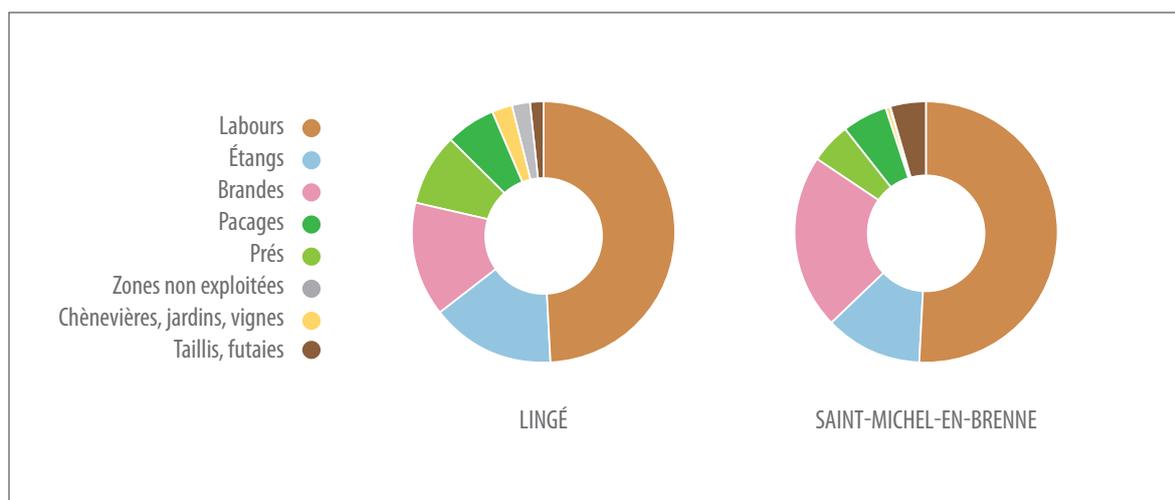


Fig. 1. Occupation comparée des terres sur les communes de Lingé en 1826 et Saint-Michel-en-Brenne en 1837

## Des brandes et des moutons

### LES BRANDES, DÉFINITION

A la fois acide et imperméable, sec l'été mais humide l'hiver, le sol de Brenne convient à peine au pré, au pacage, encore moins au labour qui pourtant s'impose (cf. supra). En revanche, il plait à la lande ou « brande ». La brande « *est ce sable où l'ajonc peut fleurir Car le laboureur dédaigne de l'ouvrir...* » dit joliment le poète Henri de Latouche.<sup>(7)</sup> Plus prosaïquement, elle est cette « *formation végétale, rase et fermée associée aux climats atlantiques avec ajoncs, genêts, fougères ou, pour les parties les plus basses, bruyères...* Les landes résultent de la dégradation d'une formation forestière, soit à cause de la force du vent, qui bloque le développement des arbres, soit par l'action de l'homme... »<sup>(8)</sup>. Elle se compose de différentes espèces de bruyères (bruyère à balai, cendrée, à quatre angles, callune), de genêts à balais, d'ajoncs aussi (d'Europe et nain), la proportion des uns et des autres dépendant étroitement du contexte pédologique : par exemple, la bruyère cendrée abonde sur les sols secs, la bruyère à quatre angles sur les sols mouillés. Et un peu partout, s'impose la bruyère à balai (*Erica scoparia*) qu'accompagne l'ajonc nain (*Ulex minor*) et le genêt à balai (*Genista scoparia*). De taille moyenne, ces végétaux forment des fourrés denses, souvent impénétrables, qui, l'hiver, maintiennent une humidité lourde et peu salubre. Les brandes « *croissent vigoureusement, en massifs serrés, persistent un nombre d'années et empêchent toute graine forestière d'arriver au sol.* »<sup>(9)</sup>

### LES BRANDES, UN MARQUEUR DU PAYSAGE AGRICOLE BRENNOU

En Brenne, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, au moins, les brandes signent tout à la fois la longue durée, l'utilité et un système social particulier.

Il y a fort longtemps, se défriche la forêt primitive, que l'on remplace par des emblavures. Les brandes se développent lorsque se repose le sol, épuisé par des cultures successives ou que, vidant la campagne, des troubles poussent les paysans à la fuite. Sur des terres que l'araire n'a fait qu'effleurer, que nul engrais ne vient enrichir, elles y trouvent un terrain de prédilection, couvrant alors de vastes étendues. La toponymie en témoigne : par exemple, « la brande du Chapitre », « la brande de la Sous », « la brande de Miclos » à Saint-Michel-en-Brenne. La longue durée est bien là et la surface aussi « *une lande immense, parsemée d'étangs, où l'œil se promène sans obstacle jusqu'à l'horizon...* »<sup>(10)</sup>

Le fait social intervient. Car, le plus souvent, les brandes appartiennent à de « grands » propriétaires. Ces derniers ne se préoccupent guère d'agriculture : pour eux, leur bien est une manière de placement, un site pour le délasserment et la chasse. D'ordinaire, ils possèdent des domaines ailleurs, en des lieux plus fertiles et de meilleur rapport : c'est donc là qu'ils investissent, certains de toucher des revenus que leur refusent la Brenne. Ainsi, le comte Jean-Joseph Théodore Gallet de Mondragon, époux de Octavie-Denise Savary de Lancosme (fille du marquis Louis-Charles Alphonse Savary de Lancosme); également

7 de Latouche (1844).

8 Brunet, Ferras et Théry (1992).

9 Boucard (1867).

10 Desplaces (1841).



La multiplication des ajoncs signe la reconquête de la brande sur cette prairie, une évolution naturelle classique en Brenne (Grand Aslon, Lingé, 2014).  
Ph. Jacques Trotignon

propriétaire en Indre-et-Loire, en Bourgogne, dans le Vaucluse... Point n'est besoin pour lui de passer du temps à faire valoir un domaine qui, en Brenne est, pour moitié, couvert de brandes quasi inutiles! Visiteurs de la région et « agromanes » se piquant d'agriculture sont unanimes pour décrier ces « *stériles bruyères qui déshonorent une partie du département...* », évoquant aussi « *l'atmosphère de la Brenne, chargée de vapeurs fétides...* »<sup>(11)</sup>. Et dans lesquelles ils voient la « *cause évidente de la pauvreté... la cause principale de l'insalubrité...* »<sup>(12)</sup>. Pour eux, elles sont inutiles, gênant le développement régional. Mais non pour les paysans : c'est là, sur ces immensités incultes que, faute de prairies, ils envoient paître leurs bêtes domestiques. Et les brandes sont des terrains de parcours d'autant plus vastes que les herbes y sont chiches, peu aptes à mettre du gras sur les gigots... d'où le caractère extensif de l'élevage. Elles ont aussi d'autres utilités : elles produisent de la litière pour l'étable, couvrent le toit de la maison, entrent dans la fabrication de menus objets domestiques... Ce qui explique qu'elles aient, jusque dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, été autant appréciées du monde paysan.

## LES PRAIRIES, RARES ET PEU NOURRISSANTES

Donc, les brandes sur de vastes étendues, les brandes utiles; avec elles, le blé et la jachère qui repose le sol. Pour nourrir le bétail, tous deux se substituent à **la prairie** qui, à l'époque, manque cruellement – elle couvre 6,2 % du territoire à Lingé, 3,5 % à Saint-Michel-en-Brenne.

Prairie dite naturelle, elle est pleine de ces herbes spontanées qui apprécient les sols engorgés. Ici, abondent joncs et carex (en raison de l'humidité), oseille et crénelle (en raison de l'acidité) et nombre d'autres espèces aussi peu nutritives. Les fourrages ne sont pas de qualité, comme en témoignent quelques descriptions de l'époque : ainsi, en 1813, le maire de Lingé indique « *Les fourrages de cette commune sont de mauvaise qualité, les herbes en sont dures, mucilagineuses, d'un goût herbacé et sujets à se détériorer...* ». Trente ans plus tard, en 1846, lorsqu'elle vient en Brenne, George Sand relève « *Les prairies, en général, sont remplies de plantes parasites telles que le jonc, la mousse, le genêt et la ronce.* »<sup>(13)</sup>

Faite pour la cueillette, la prairie n'a jamais suscité la moindre amélioration (par drainage et irrigation comme ce fut le cas, parfois, en Boischaud Sud). Elle est à la fois fauchée et pâturée : fauchée à la fin du printemps, pâturée ensuite, le foin récupéré étant, au cours de l'hiver, destiné à l'étable (pour les bœufs à l'engrais et de labour, pour les chevaux au travail). Si elle ne peut être fauchée, elle est appelée « pacage » ou « pacage boisé ». Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Olivier de Serres définit ainsi le pacage : « *pascages et pastis que sans artifice la nature fait d'elle mesme, non sujets à culture, et lesquels communément sont revestus d'arbres sauvages* ». <sup>(14)</sup>

Voici des zones incultes qui ne peuvent, en l'état de l'agriculture de l'époque, être labourées pour l'emblavure. Nous les imaginons couvertes de ronces, d'épines (noires et blanches), de jeunes arbustes (chênes, charmes...), de saules aussi, dans les lieux les plus humides, les uns et les autres cernés de plages d'herbes courtes et maigres.

11 Robin-Scévole (1811).

12 Boucard (1861).

13 George Sand (1846).

14 de Serres (1600).



La brande de l'Ardonnière (Saint-Michel-en-Brenne) offrait en 1992 une image probablement assez fidèle des paysages caractéristiques de la Brenne des siècles passés.  
Ph. Jacques Trotignon

## UN BÉTAIL PEU RÉPUTÉ

Peu de prairies, de rares et mauvais pacages. Des brandes et des jachères aussi qui, derrière la récolte de blé, proposent un peu d'herbe tendre : un temps, les bêtes domestiques parcourent ces étendues à peu près vides. Les textes de l'époque évoquent souvent ces « bêtes à laine qui pâturent presque toute l'année et ne reçoivent un supplément de foin que le temps de l'agnelage... »<sup>(15)</sup>.

Le mouton s'impose en Brenne : « Céréales et bêtes à laine : voilà les seules ressources... Dans les parties du département connues sous le nom de Brenne et de Boischaud, les animaux ne vivent presque exclusivement que de ce qu'ils trouvent dans les bruyères ; aussi les produits sont-ils généralement en rapport avec les soins qu'on leur donne ; une partie devient cachectique ; une autre succombe à la moindre fatigue... »<sup>(16)</sup>. Le mouton est alors privilégié, non parce qu'il promet de juteux profits mais parce qu'il sait, mieux que les autres animaux, se contenter d'une herbe maigre et peu appétente. L'abbé Cartier le décrit en 1770 : « Un animal de grande taille et de faible poids, à la tête sans cornes, lainée sur le sommet jusqu'aux yeux, à museau et pieds bruns et à la toison fine, tassée et frisée... »<sup>(17)</sup>. Pour un observateur de la Brenne, en 1860, il s'agit d'« une petite race rustique et sobre de bêtes à laine qui a pris sur la lande le goût des produits ligneux... »<sup>(18)</sup>

En conséquence, il fournit une laine médiocre, prise sur une toison légère, très légère... (moins de 1 kg, plus souvent 750 g) juste bonne « dans le pays, pour la fabrication de l'habillement des habitants de la

campagne » est-il rapporté en 1817. « Il y a quelques sergetiers qui fabriquent de grosses étoffes à l'usage des gens de la campagne et qui n'emploient que la laine commune »<sup>(19)</sup>. Dans cette région nommée « La petite Sologne du Berry », le mouton appartient surtout aux grands propriétaires, à charge pour les métayers de s'en occuper. En 1811, les domaines du Blizon, de Picadon, de la Guérandière ou de la Berjatrie détiennent ainsi quelques troupeaux remarquables<sup>(20)</sup>. Un grand propriétaire de Lingé, Louis Poupignon, en possède dans ses domaines du Tranchy, Baurussais, la Gabrière, le Gabriau.



Les moutons solognots, ici au pâturage dans les brandes de Midos (Saint-Michel-en-Brenne, 1997), sont utilisés sur la Réserve de Chérine pour entretenir les milieux les plus pauvres.  
Ph. Jacques Trotignon

15 Desbreux (1840).  
16 Robin (1811).  
17 Trotignon (1935).  
18 Cornu (1860).

19 Cornu (op. cit).  
20 in AD 36, M 5787.



« Moutons dans une ferme, fin XIX<sup>e</sup> siècle ».  
Ph. fonds Perrot de Chaumeux

Abondants en Brenne? Les moutons le sont sans doute. Mais pour une laine de qualité si médiocre qu'on n'en parle guère, au contraire de celle de leurs voisins, solognots ou de Champagne berrichonne. Certains sont engraisés pour la viande, ainsi que le confirme le sous-préfet du Blanc en 1841: « on engraisse quelques moutons dans l'arrondissement (du Blanc N.D.L.R.), notamment dans les communes de Lingé, Saint-Michel-en-Brenne, Douadic, Rosnay, Mézières-en-Brenne et Azay-le-Ferron... »<sup>(21)</sup>

A côté des moutons, voici les « aumailles » ou bêtes à cornes. Moins nombreuses, elles sont aussi multiservices: elles tirent l'araire, produisent du lait (800 litres par an), du suif, du cuir, quelques veaux (en moyenne 5 par vache) et finissent en carcasses; de race locale, considérées « comme étant les plus proches du *Bos primigenius*, rattachées à la grande race... vendéenne... »<sup>(22)</sup>. Mais elles côtoient aussi « la vache bretonne (qui) a été préférée pour son lait et pour son beurre, probablement aussi à cause de la facilité de son alimentation: car elle est peu exigeante; on pourrait dire que c'est la vache des petites gens, des

pauvres. En effet, combien de familles, dans toutes ces localités qui ne possèdent pas une seule parcelle de terre et qui entretiennent néanmoins une de ces



Vaches au pré, fin XIX<sup>e</sup> siècle.  
Fonds Perrot de Chaumeux

21 in AD 36, M 5433.

22 Trotignon, op. cit.



Autrefois, le bétail pâturait librement dans les brandes, à l'image de ces vaches Casta sur la Réserve de Chérine en 1992 (Saint-Michel-en-Brenne).  
Ph. Jacques Trotignon

vaches ! On les voit journellement le long des chemins, tenant par la corde leur gagne-pain ; pour provisions d'hiver, ils ramassent l'herbe des champs... les feuilles d'arbres, les roseaux des marais...<sup>(23)</sup> et encore, des chèvres dont chacun reconnaît le caractère destructeur « le nombre des chèvres est beaucoup trop considérable. Dans presque toutes les communes, un grand nombre de ces animaux appartient à des prolétaires qui les nourrissent sur la propriété d'autrui... » note en 1830 le sous-préfet du Blanc, accablé de les voir partout se faufiler et abrutir les jeunes pousses prometteuses. Pourtant, ces chèvres permettent aux plus démunis de vivre.

Aujourd'hui, outre les étangs, l'image de la Brenne centrale est celle des prairies naturelles. La région est, entend-on souvent, terre traditionnelle d'élevage. Cette perception relève des « idées reçues » puisque, nous venons de le voir, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le bétail « bricolait » encore dans la brande et autres pacages. De prairies, point ou si peu. Et ce n'est qu'à la fin de ce même siècle, lorsque les campagnes s'ouvrent au monde extérieur et au commerce en grand, qu'elles vont se spécialiser. A ce moment-là, la Champagne berrichonne se met à produire des céréales, Brenne et Boischaud se tournent résolument vers l'élevage, l'une et l'autre activités pour lesquelles ces deux régions semblent naturellement mieux disposées.



L'impact des chèvres sur la végétation est bien supérieur à celui des moutons, ne serait-ce qu'en raison de leur agilité qui leur permet de consommer des buissons ou des branches d'arbres... jusqu'à une certaine hauteur (brandes de Miclos, Saint-Michel-en-Brenne, 2000).

Ph. Jacques Trotignon

23 Desbreux (1839).



Les secteurs de Brenne les plus ingrats, où le grès affleure, n'offrent pratiquement aucun potentiel agricole.  
Environs de l'étang Grenouillat (Saint-Michel-en-Brenne, 1994).  
Ph. Jacques Trotignon

## Un paysage échevelé

De grandes étendues de blé, de la brande un peu partout, de rares prairies dans les fonds, des étangs et leurs tapis de plantes aquatiques : voici, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les grandes composantes du paysage brennou. Sans doute ces cultures ont-elles un côté hirsute, difficile à imaginer aujourd'hui, car elles sont échevelées, sujettes aux « mauvaises herbes », aux chardons « *Mais ici, c'est presque le seul chardon des champs dont s'occupent nos cultivateurs auxquels il occasionne, chaque année, une perte de temps très considérable et des frais énormes...* » est-il noté en 1829, dans les Ephémérides de la Société d'Agriculture<sup>(24)</sup> si bien que « *Les champs, au lieu de se couvrir d'une riante verdure, n'offrent qu'un blé pâle, clair et sans forces. Après avoir végété pendant 6 à 7 mois, on voit une tige faible et languissante produire un blé court, maigre et sans substance...* »<sup>(25)</sup> ; ce sont encore des jachères pour reposer le sol, mais criblées d'herbes sauvages ; de jeunes buissons, des pacages de même acabit... ; et aussi des étangs, avec des roseaux et des saules, des carex et des joncs, des nénuphars et des potamots enserrant de furtives étendues d'eau ; et, enfin des brandes, incultes et mal aimées, qui « *serrent le cœur* » de George Sand

et atterrent son compatriote Henri de Latouche, sensible à ces lieux où « *errent des moutons grêles et quelques vaches maigres comme celles de la vision du Pharaon... Dans les guérets où se hasarde la culture, voyez languir le seigle et le sarrasin : quelques pauvres champs de rabette composent les uniques tapis de fleurs...* »<sup>(26)</sup>. Un paysage triste qui inspire la plume du poète, triste lui-même, frappé par le silence des lieux « *Tous les oiseaux chanteurs... désertent cette plaine inhospitalière et sans ombrages... Le silence qui en résulte, uniquement troublé par le coassement des grenouilles, et joint à l'impression contrastante des lieux, a quelque chose de solennel et d'imposant qui affecte l'âme mais qui l'élève...* »<sup>(27)</sup>. Un paysage qui peut aussi séduire l'âme rêveuse : « *... Du haut des monticules, nous admirions les grands horizons, les immenses perspectives, les brumes du matin, les vapeurs confuses du soir. Le soleil se levait sur les marécages semés de joncs et de nénuphars, ou se couchait dans de grands chênes aux troncs nouveaux, dont les racines tourmentées accusaient la lutte séculaire contre l'argile et le grison...* »<sup>(28)</sup> Un paysage qui, déjà, attriste ou attire... Le romantisme est bien là.

24 de Marivault (1829).  
25 de Marivault (op. cit.).

26 de Latouche (1840).  
27 Desplaces (op. cit.).  
28 de Vorys (1875).

# 1950, UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE

## De l'eau et des labours, essentiellement

Un siècle plus tard, dans les années 1950, le paysage n'est plus du tout le même. Les landes ont disparu – déjà, en 1914, elles sont clairsemées –. Les labours s'imposent à travers la culture de céréales et la mise en place de prairies temporaires. Tout le territoire est occupé, ainsi que le montre le tableau ci-dessous, où la SAU ée (surface agricole utilisée) atteint des chiffres records sur les deux communes. Les étangs, quant à eux, n'ont pas bougé, pour une surface quasi identique.

Surface de la S.A.U.ée par rapport à la surface totale des deux communes

COMMUNE	LINGÉ	ST-MICHEL-EN-BRENNE
Surface totale de la commune	3 266 ha	4 915 ha
S.A.U.ée	2 858 ha*	3 414 ha**

\* soit 87,5 % de la SAU/surface totale

\*\* soit 69,5 % de la SAU/surface totale

De fait, **les étangs** ne sont pas plus nombreux qu'en 1850 : ils couvrent 15 % de la surface communale à Lingé et 10,4 % à Saint-Michel-en-Brenne. Certains avaient pourtant été asséchés au début du xx<sup>e</sup> siècle (par exemple, les étangs Nuret et Ricot, à Saint-Michel-en-Brenne), à une époque où la pisciculture n'était plus rentable. Mais ils ont, depuis la seconde guerre mondiale, retrouvé leur fonction première. Ils sont alors gérés « en bons pères de famille ». Même si roseaux et joncs se maintiennent, le poisson élevé (la carpe, essentiellement) leur donne une forte valeur ajoutée, bien supérieure, en tous cas, à celle des terres agricoles ; ce que notent déjà certains observateurs « *Mais la plus grande source de profits est l'élevage du poisson, de la carpe essentiellement. Les étangs valent d'ailleurs beaucoup plus que les terres. Leur prix n'a jamais cessé de présenter une*

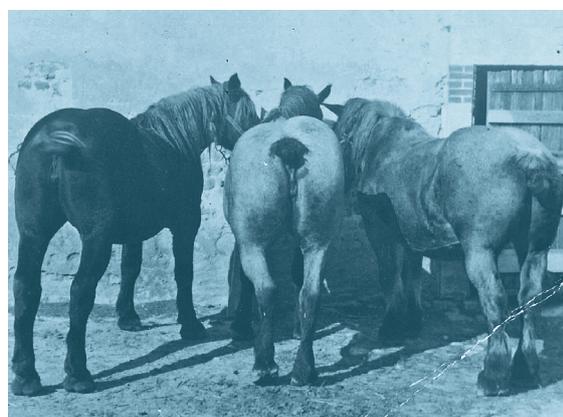
*plus-value de l'ordre de un à trois, et même quatre. C'est marquer toute leur valeur* »<sup>(29)</sup>. Quelques rares propriétaires les chaudent pour en corriger l'acidité. L'été, au plus fort d'une sécheresse qui s'attarde, les bêtes bovines sont au pacage, tandis que les éleveurs cueillent le jonc pour la litière.

A cette époque, **l'inculte** n'existe quasiment pas : sur les deux communes de Lingé et de Saint-Michel, les cadastres ne font aucunement mention de la **friche** tandis que **la lande** occupe tout juste 2 % du périmètre, d'ailleurs dispersée sur de minuscules parcelles. **Les bois** ont pris un peu d'importance : ils couvrent désormais 10,5 % du territoire. Certains sont anciens, déjà présents un siècle auparavant (par exemple, le bois de Nozières), tandis que d'autres ont succédé à la « brande » de 1850 (par exemple, à Lingé, à l'ouest du Tertre), à moins qu'ils n'aient été volontairement plantés en pins maritimes (par exemple, près de l'étang de Monmélier), érables divers, tilleuls (par exemple, le bois de Chérine).

A côté, **la prairie permanente** reste, comme en 1850, réduite à la portion congrue (sur le cadastre, elle n'occupe que 6 % des surfaces communales). Ceci est confirmé par un document rédigé, au début des années 1940, par un régisseur de Monsieur Lebaudy gérant de 19 métairies : sur chacune d'elle, la surface de prairie ne dépasse jamais les 5 %.

Restent **les labours**, partout répandus : ils occupent près de 70 % de la S.A.U. ée. Ils concernent la culture des céréales et de l'herbe (prairies temporaires et artificielles). Ils se réalisent en planches, à

29 Fruchon, 1952.



Ci-contre : Pêche de l'étang Ricot, le 14 novembre 1958. On reconnaît M. Jean Chabaneau, propriétaire du domaine de Chérine, avec une écharpe bleue.

Ph. Mireille Chabaneau

Ci-dessus : Chevaux de trait dans la ferme de M. Paré, au Temple (Rosnay), vers 1970.

Ph. Marc Paré

l'aide d'une charrue simple que tire un attelage de chevaux ou de boeufs solides. Plus larges (elles font plusieurs mètres) que les billons d'hier, les bandes de terre sont, toujours séparées par des rigoles qui permettent l'écoulement de l'eau. Les tracteurs font leur apparition à la fin des années 1950.



Une scène banale dans les années 1950 : un labour effectué avec deux chevaux attelés à une charrue brabant (photo prise dans la Vienne, à Vicq-sur-Gartempe, en 1955). Ph. Marc Paré

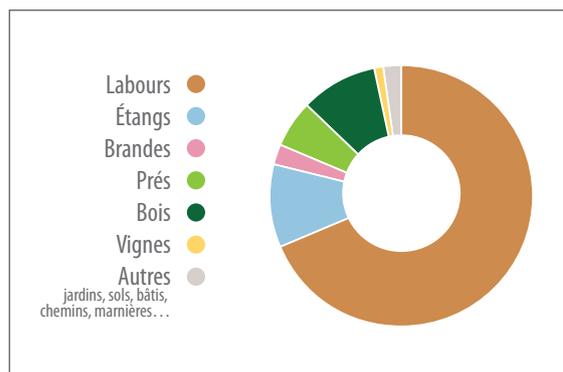


Fig. 2. Occupation du sol sur la commune de Saint-Michel-en-Brenne en 1950  
Source : cadastre rénové de 1950

## Du blé, de l'herbe et du topinambour pour des vaches, des porcs et des moutons

Dans les années 1950, les deux communes de Lingé et de Saint-Michel-en-Brenne s'adonnent totalement à la **polyculture-élevage**. On produit un peu de tout : des céréales et de l'herbe pour nourrir le bétail, chevaux, porcs (à l'engraissement), chèvres (pour le lait et les fromages), vaches laitières (de race normande) mises à la traite quotidienne et surtout vaches allaitantes de race charolaise, choisies, quant à elles, pour la viande (davantage à Saint-Michel qu'à Lingé). Introduite dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cette race s'est ensuite bien développée (surtout après la guerre de 1914 – 1918) au détriment des locales, moins performantes. Quant aux moutons, ils ont fortement régressé en raison du manque de bergers et de l'humidité excessive qui favorise les maladies. Le bétail est donc beaucoup plus diversifié qu'il ne l'est aujourd'hui.

Répartition du bétail par commune en 1955 (source R.G.A.)<sup>(30)</sup>

COMMUNE	LINGÉ	ST-MICHEL-EN-BRENNE
Bovins	614	991
- dont vaches laitières	325	97
Moutons	174	355
Porcins	426	590

**La prairie naturelle ou permanente** – soit, « le pré de 1850 » – est plutôt rare. Toujours aussi riche en carex et joncs qui signent l'humidité chronique, elle reste cantonnée aux rives des cours d'eau (le ruisseau des Cinq-Bondes) sur les bas-fonds et les « sèche-

rins ». Diversifiée au plan botanique – on y trouve des « pentecôtes » (soit des orchidées) comme le rappelle un vieil agriculteur – elle est fauchée au mois de juin puis pâturée, le foin étant réservé pour nourrir les chevaux l'hiver.

**Les labours** comptent des champs de céréales, blé et avoine, (déjà en régression, ce qui se confirmera dans les années suivantes), mais aussi des prairies « cultivées », temporaires et artificielles. Toutes ces productions doivent nourrir les familles, comme le bétail de la métairie. Bizarrement, la culture du blé se maintient, non pour les rendements plutôt modestes (les années humides, ils dépassent à peine les 5 qx/ha), mais par habitude, car chaque exploitant tient à en produire. Il en va de même de l'avoine pour les chevaux et les volailles. Les surplus – lorsqu'il y en a – sont commercialisés.

**Les prairies** cultivées entrent dans la rotation au même titre qu'un semis de blé ou d'orge. Au plan botanique, graminées et légumineuses l'emportent : d'un côté, ray-grass anglais, dactyle (la fétuque arrive plus tard, dans les années 1980), de l'autre, trèfles violet, incarnat et blanc, lotier corniculé, minette... Ces plantes s'installent pour 4 ou 5 ans, parfois davantage, sur des prairies qui seront ensuite retournées, labourées puis, un temps, emblavées. Elles reçoivent un peu de scories ; les engrais viendront dans les années 1960-1970.

**Surfaces relatives occupées par différentes formes d'exploitation agricole dans les deux communes**

COMMUNE	LINGÉ	ST-MICHEL-EN-BRENNE
S.A.U.ée (ha)	2858	3414
Exploitations (nbre)	90	48
S.T.H.* (ha)	374 13,1 % de la SAU	457 13,4 % de la SAU
Labours (ha)	2431 85 % de la SAU	2914 85 % de la SAU
dont fourrages (ha)	1807	2165

\*S.T.H. : surface toujours en herbe

Le tout est complété par les « **légumes** » cultivés : betteraves, choux fourragers, citrouilles, topinambours qui, l'hiver, nourrissent gros bétail et porcs mis à l'engrais. Ils tiennent une place importante (jusqu'à 5 à 6 ha) dans l'exploitation, en surface comme en termes d'activité humaine, car leur récolte est très prenante.

Prairie naturelle et prairie cultivée (ou temporaire) voisinent aussi avec quelques **pacages**; il s'agit de zones incertaines, chaumes derrière une céréale ou semis d'herbe manqué et sans attrait: là, pousse une flore sauvage et spontanée, sur laquelle vient se nourrir le bétail mis à la garde d'un berger. Elle se compose d'houlque laineuse, de phléole, d'agrostis

traçante, cette fameuse « ternuche » brennouse qui permet aux bêtes charolaises de tenir au cours des étés trop secs et trop chauds. Au terme de quelques années, ces espaces finissent par se garnir de quelques espèces chères aux naturalistes d'aujourd'hui (ainsi les orchidées).

Dans les années 1950, les exploitations sont tenues soit par des métayers (surtout à Saint-Michel-en-Brenne), soit par des fermiers et/ou quelques propriétaires qui exploitent eux-mêmes en faire-valoir direct (surtout à Lingé). De manière générale, elles sont de surface plus importante à Saint-Michel-en-Brenne (70 ha, contre 31,5 ha à Lingé).

Pour autant, le milieu du xx<sup>e</sup> siècle marque la fin d'une époque: malgré des exploitations plutôt vastes – par comparaison, à Aigurande, en Boischaud Sud ou à Faverolles, en Boischaud Nord, où les surfaces moyennes sont respectivement de 12,5 ha et de 19 ha – l'agriculture reste encore relativement vivrière, appuyée sur le travail familial et des techniques peu évoluées: mécanisation relative, utilisation du cheval de trait, voire du bœuf, labour en planches, culture de « légumes » (citrouilles, betteraves...) pour les animaux domestiques, marnage pour recalifier les terres, assolements longs, etc.



Une prairie « maigre » mais très fleurie typique de Brenne, avec ses saxifrages et ses orchis bouffons (Lingé, entre le Grand Aslon et le carrefour des D 43 et D 78, 2011).

Ph. Jacques Trotignon



La ferme de Chérine du temps de M. Chabaneau, dans les années 1960.

Les céréales fauchées, rassemblées à la racleuse (tirée par le cheval), sont chargées sur une remorque puis acheminées en tracteur jusqu'à la batteuse (page de droite), qui permettra de séparer le grain de la paille. Mis en sacs, le grain est chargé dans un tombereau tiré par un cheval qui l'emportera jusqu'au lieu de stockage. Il servira notamment à nourrir la volaille, élevée en grand nombre à Chérine, et les porcs. Une partie sera également emportée chez M. Morève, marchand de grains à Mézières-en-Brenne.

*Ph. Mireille Chabaneau*



Les sangliers font parfois l'objet de battues, mais plus pour le loisir que pour les dégâts occasionnés aux cultures, car leur nombre est alors bien inférieur à celui d'aujourd'hui. Comme dans toutes les fermes, on élève des cochons (ici la truie nommée Praline, à la ferme de Chérine).  
*Ph. Mireille Chabaneau*

## Un paysage horizontal et net

Dès lors, ce système retentit sur le paysage: ici, les « vraies » prairies naturelles – soit, « le pré de 1850 » – restent rares, largement supplantées par les labours qui comptent à la fois céréales, prairies artificielles et temporaires, cultures fourragères, mais aussi chaumes et guérets. Le tout paraît plutôt bien ordonné: autour des bois et des étangs, se déploie un ensemble tacheté de cultures aux couleurs variées et changeantes d'une parcelle à l'autre et au fil des saisons. Ainsi peut-on, sans se tromper, parler de patchwork.

D'une certaine manière, à l'époque, c'est bien sur ces prairies artificielles et temporaires, mêlées de semis d'avoine et de blé, que repose l'originalité du paysage. Car ces prairies sont de toutes les couleurs, jaune de la minette, bleu de la luzerne (semée en



Dans les années 1950, le pâturage est à son apogée en Brenne. Photo prise en avril 1958, près de Chérine (sur les actuelles « Terres de Renard » de la Réserve naturelle de Chérine, semble-t-il). Ph. Mireille Chabaneau



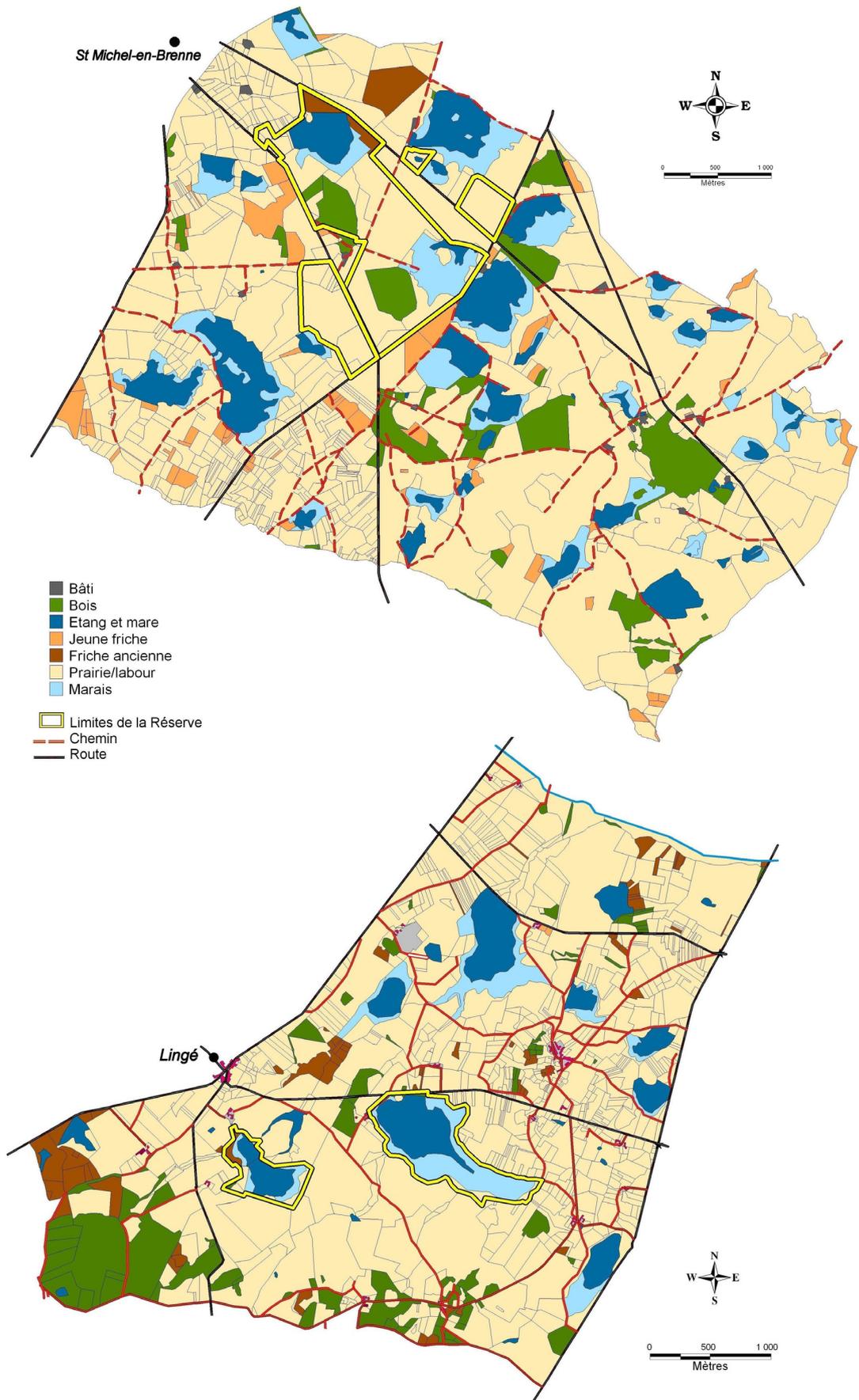
Quand, en été, les prairies sont desséchées, le bétail exploite les rives d'étangs pour se nourrir et s'abreuver (vaches de M. Paré, étang Ricot, Réserve naturelle de Chérine, 1986). Ph. Jacques Trotignon

petits carrés – la plante n'aime pas l'acidité), blanc, rose, violet, incarnat du trèfle, olive de la flouve odorante... A côté, s'élèvent des champs de topinambours (ou « canadas »), comme des soleils, de grosses citrouilles orangées, des choux et leurs larges feuilles vertes au sol... La variété est bien là, pour des palettes de couleurs chaudes et attirantes.

Lentement mises en place à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les prairies n'ont cessé de progresser au point de s'imposer comme un élément fort du système agricole brennou. Elles sont diverses car, rappelons-le, il faut tout à la fois nourrir les vaches à lait et à viande, les chevaux (qui tractent encore la charrue), les moutons (même s'ils régressent), les volailles de la basse-cour et les porcs – ces derniers surtout mis aux topinambours, citrouilles, choux et autres navets... Ce sont les prairies, également, qui ont nécessité la pose de clôtures: restant dehors une bonne partie de l'année (printemps, été et début de l'automne), les bovins doivent être contenus à l'intérieur de la parcelle. D'où ces kilomètres de barbelés, aujourd'hui largement pris par la végétation, à l'origine d'un pseudo « bocage »... qui n'existait pas dans les années 1950.

Brandes effacées, bois rares, labours triomphants, le paysage ressort lisse, avec des sillons nets et travaillés qui se distinguent bien sur les photographies aériennes. Les parcelles sont de toutes tailles, menues ou plus larges, parfois cernées de haies, comme aux abords des villages (le Grand Aslon, à Lingé, par exemple). Vus du ciel, les étangs forment de grosses masses sombres qui, toujours, suivent la logique de la chaîne, la leur et celle des fossés aux rives frangées de végétation qui les relient entre eux. On remarque également l'absence de saules car ces arbres peinent à pousser: à peine sorties de terre, les jeunes plantules sont déjà grignotées par les vaches, dans les queues d'étangs notamment où elles trouvent un appréciable complément de nourriture, de fraîcheur aussi, lorsque surviennent les grosses chaleurs. Il est intéressant de noter que, dans son ouvrage, Louis Rallet ne mentionne quasiment pas le saule, signe de son absence ou, du moins, de sa faible présence. Ces étangs attirent le regard étranger, l'œil aiguisé du chasseur de canards célébrant « *La transformation du paysage dans ses couleurs, l'apparition venue du ciel ou surgissant de l'eau, de ce qui vole et de ce qui vit, les appels du soir sur l'étendue mouvante ou gelée, la taie du brouillard pareil à un transparent de féerie s'enlevant soudain pour découvrir en un instant cette nature qui, paradoxalement, palpite au cœur de ce paysage au premier abord immobile* ». <sup>(31)</sup>

31 Vialar (1973).



Carte 2. Occupation du sol au sein de la zone d'étude en 1950. En haut, Saint-Michel-en-Brenne (3 100 ha). En bas, de Lingé (1 850 ha).  
 Sources : photographies aériennes (mission IGN-1950). Cartes Joël Deberge

## 2000, L'AVANCÉE DE LA FRICHE

### Années 1980, friche et eau en progression

Cette époque se situe à mi-chemin entre la précédente et le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Les photographies aériennes montrent un paysage déjà changé que marquent deux nouveaux venus : les jeunes étangs et la friche.

Quelques chiffres suffisent : entre 1955 et 1988, la surface agricole utilisée passe respectivement de 87 % à 57 % à Lingé et de 69 % à 39 % à Saint-Michel-en-Brenne. L'agriculture décroche. Désormais, les terres non exploitées sortent de son champ strict, partent à l'eau, à la friche (à distinguer de la lande), moins souvent à la plantation, même si, ici ou là, se notent quelques boisements en pins maritimes et sylvestres, chênes rouges d'Amérique, peupliers. **La friche** s'impose donc, davantage à Saint-Michel-en-Brenne qu'à Lingé et nous verrons plus loin pourquoi : conditions de sol et contexte foncier l'expliquent fort bien.

Si, dans cette S.A.U.ée déjà bien réduite, les chiffres montrent des **labours** toujours dominants (70 % de la S.A.U.ée à Lingé, 54 % à Saint-Michel-en-Brenne), ils ne doivent pas leurrer : contrairement à 1955, et davantage que la culture de céréales ou d'oléagineux (moins de 10 % de la surface en labours), ils concernent désormais **les prairies temporaires et artificielles**, retournées tous les 5/7 ans. Ces prairies entrent dans un système de rotation longue, partout pratiqué. De leur côté, **les prairies permanentes** ont

gagné en surface : elles couvrent 30 % de la S.A.U.ée à Lingé et 46 % à Saint-Michel-en-Brenne. A cette date, clairement, les agriculteurs se sont spécialisés dans l'élevage bovin allaitant, ce qui n'était pas encore le cas 30 ans auparavant. En choisissant cette voie, ils ne font que s'adapter à deux contraintes majeures désormais associées : nature du sol impropre à la culture des céréales, conjoncture économique défavorable dans un contexte qui se mondialise.

**Les étangs** se multiplient (voir annexe page 65). Tous les ans, il s'en crée de nouveaux, édifiés par des propriétaires géographiquement proches (habitants de Châteauroux, des départements voisins) qui les destinent aux loisirs, un peu moins à la production de poissons. De taille plutôt réduite, n'obéissant pas toujours aux règles strictes de la chaîne, ils s'établissent un peu partout, n'importe où même, pourvu que le support foncier – qui, parfois, prime sur la nature du sol – le permette : « trous d'eau » plus qu'étangs véritables, flanqués de digues rectilignes, ils s'ornent aussi d'accessoires : cabanon, saules pleureurs, peupliers longilignes, île artificielle. Il arrive qu'ils peinent à se remplir, voire à retenir l'eau de pluie, lorsqu'ils se posent sur une zone filtrante ou qu'ils dépendent d'un bassin versant trop indigent ; et, à l'aval, se vidant là où ils le peuvent, fossés de route ou fonds inférieurs qu'ils surchargent.



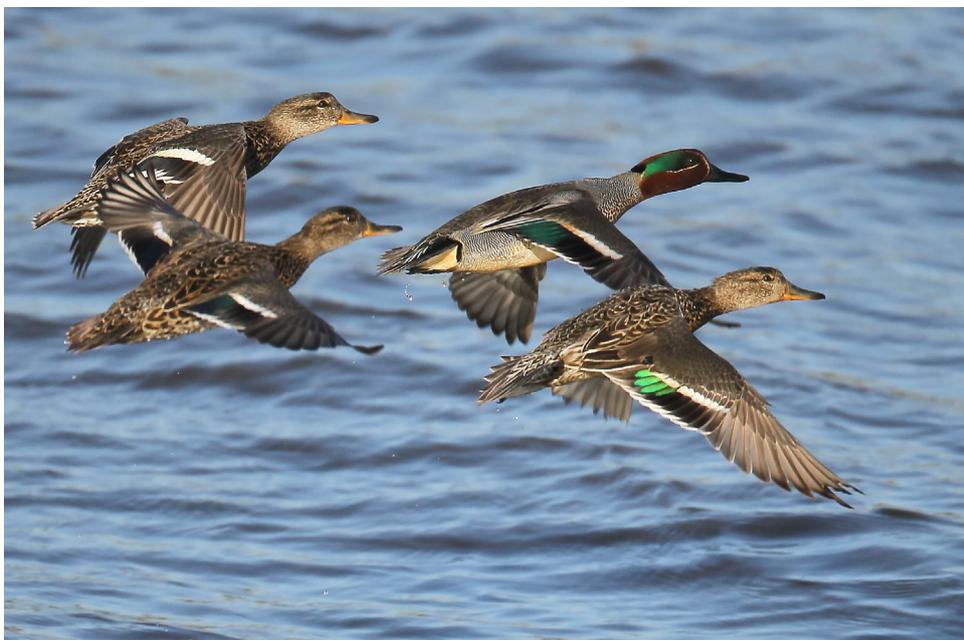
Ces prairies pâturées par des vaches charolaises, ici en 1985, ont été converties en territoire de chasse dans les années 1990, comme bien d'autres en Brenne (Saint-Michel-en-Brenne, au sud de la D6a et au nord de l'étang du Carroir).

Ph. Jacques Trotignon



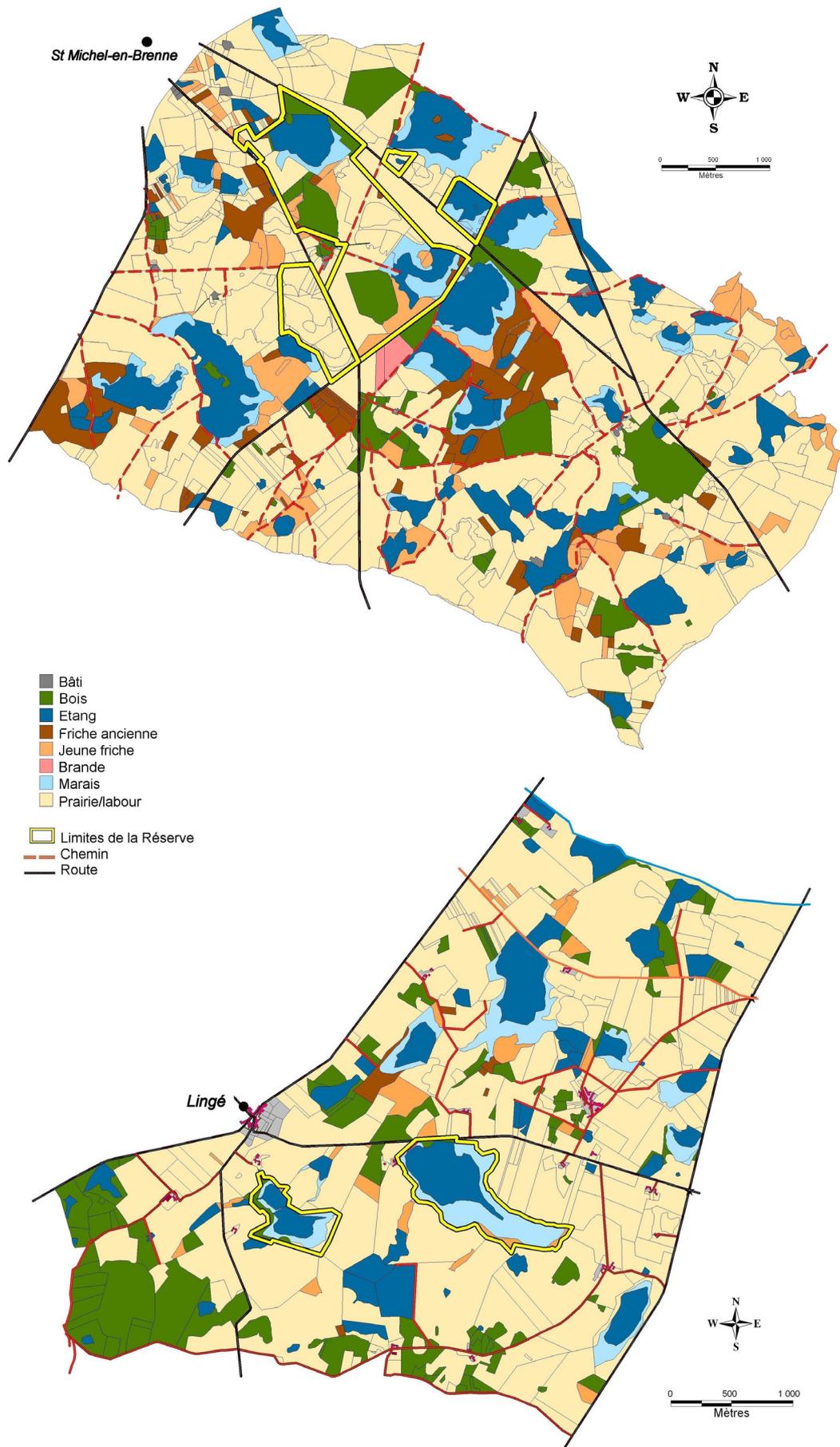
En 1987, la Réserve de Chérine obtient l'autorisation de créer 3 nouveaux étangs sur son territoire (étangs des Essarts, des Guifettes et Petit étang). Cette réalisation (impensable aujourd'hui), qui se fait dans un contexte de multiplication généralisée des étangs en Brenne, a pour but de diversifier l'accueil de la faune et de la flore, et d'accroître l'hivernage des canards. On distingue aussi, en haut et à droite, les étangs créés à titre privé sur les Terres de Renard (Saint-Michel-en-Brenne).

*Ph. Jacques Trotignon*



Les sarcelles d'hiver, mais aussi les canards pilets et siffleurs ont accru leurs effectifs sur la Réserve grâce aux nouveaux étangs.

*Ph. Alain Fremont*



Carte 3. Occupation du sol au sein de la zone d'étude en 1983. En haut, Saint-Michel-en-Brenne (3 100 ha). En bas, Lingé (1 850 ha).

Sources : photographies aériennes (mission IGN-1983). Cartes Joël Deberge

## Années 2000 à 2010, le mouvement se poursuit

En 2003 et plus encore en 2014, le territoire se trouve, si l'on peut dire, en phase terminale d'enfrichement. La S.A.U. ée<sup>(32)</sup> a encore diminué, et fortement: en 2010, elle n'est plus que de 55 % à Lingé et de 22 % à Saint-Michel-en-Brenne. Ce retrait profite bien évidemment à **la friche** qui gagne partout, investissant coins et recoins. Il arrive aussi qu'elle s'étale sur de vastes surfaces d'un seul tenant, fermant alors un paysage jusque là ouvert sur des horizons éloignés. Mais, surtout, elle sort complètement du champ de l'agriculture puisqu'elle appartient à des propriétaires dont les préoccupations sont autres.

Amorcé dans les années 1970, puis renforcé dans les années 1980 (cf. supra) et 2000, le phénomène d'abandon des terres ne cesse de progresser au point que **la friche** apparaisse désormais à Saint-Michel-en-Brenne (surtout au sud de la Claise) comme la forme d'occupation du sol la plus courante: ainsi, au long des routes et des chemins, il est à l'automobiliste ou au promeneur de plus en plus difficile d'entrevoir un étang, une prairie. Pour autant, elle n'est pas partout uniforme: déjà bien avancée ici, plus récente ailleurs; entre ces deux stades, s'observent des végétations diverses, de tailles différentes et échelonnées, le tout laissant une impression d'abandon, de fouillis, de monotonie sauvage; d'une nature que l'homme ne connaît plus.

Près de la friche, **la brande** se distingue, quoique plus rare. Elle croît en certains lieux bien précis, essentiel-

lement à Saint-Michel-en-Brenne (cf. carte page 33). Si la première se compose banalement d'arbustes colonisateurs tels que l'épine noire, l'aubépine, le chêne, le saule marsault (dans les lieux mouillés), la seconde, elle, se définit surtout – nous l'avons vu – par la présence de bruyères diverses, d'ajoncs et de genêts. Typique des milieux acides, et davantage que la friche, la lande se rencontrait couramment, au XIX<sup>e</sup> siècle, triste à l'œil du visiteur mais utile au paysan et à son bétail famélique. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

**Les étangs** ont, entre 1983 et 2013, continué de progresser, en nombre et en surface, mais en de moindres proportions qu'au cours de la période précédente. En cause, le coup de frein serré donné par l'administration: les règles d'établissement se sont progressivement durcies. A côté, quelques « trous d'eau », créés 20 ou 30 ans auparavant, sont déjà encombrés de saules et de roseaux, tandis que les cabanons attenants se terrent, pour certains, sous une végétation conquérante.

**Les labours** ont presque tous disparu et ne subsistent que les **prairies**, cernées d'étangs et de friches. Peu rentable, la culture des céréales se trouve repoussée sur les communes périphériques plus fertiles de Douadic, Paulnay, etc. et la récolte finit plus souvent dans l'auge du bétail (triticale, maïs, avoine, blé, orge...) que dans le silo de la coopérative. Quant aux **prairies**, elles ne sont pas totalement

32 Voir Page 64



Le développement de la friche et de la lande est bien visible sur cette photo, entre l'étang Beaugard (bas à gauche) et l'étang Renard (avec 2 îlots). On reconnaît aussi un étang en création (zone claire) et, au second plan, les étangs créés sur les Terres de Renard, aujourd'hui inclus dans la Réserve de Chérine (Saint-Michel-en-Brenne, 1989).

Ph. Jacques Trotignon

« naturelles » – au sens du « pré 1850 » –, ni permanentes puisqu'elles succèdent à des labours... pas très anciens. De leur côté, les cultures fourragères, citrouilles et autres topinambours des années 1950, ont totalement disparu.

En 2014, quelques parcelles sont affectées aux maigres **pacages/pâturages**: elles ne sont donc ni semées, ni engraisées et encore moins traitées. L'herbe y pousse naturellement et, avec elles, les ronciers et autres épineux.



Un cabanon abandonné au bord d'un étang (Lingé).  
Ph. Elisabeth Trotignon

## Vaches rousses et blanches, fétuque et plantes sauvages

### L'EMPRISE DE LA FRICHE

Au cours des 25 dernières années, l'agriculture a donc lâché prise. En 2000, le R.G.A. <sup>(32)</sup> donne les chiffres suivants

Pourcentage de la surface communale en S.A.U.ée

COMMUNE	LINGÉ	ST-MICHEL-EN-BRENNE
S.A.U.ée/ surface communale	57,4 % (soit 1876 ha)	39,4 % (soit 1935 ha)

(Note : les surfaces renseignées sont les surfaces localisées sur la commune).

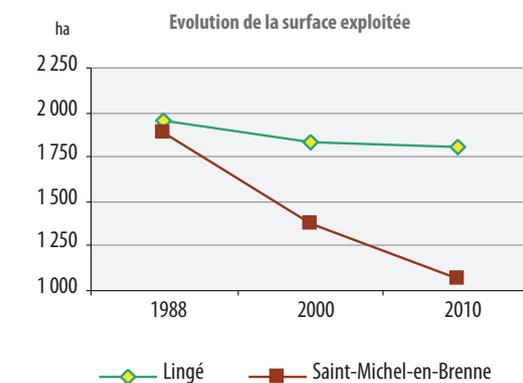
Le reste revient à l'étang et surtout à la friche. Une comparaison plus fine des résultats des trois derniers R.G.A. (1988, 2000 et 2010) permet de mesurer la régression de l'activité agricole, ainsi que le montrent les 2 figures ci-contre.



Floraison des prunelliers dans une friche (Saint-Michel-en-Brenne).  
Ph. Jacques Trotignon

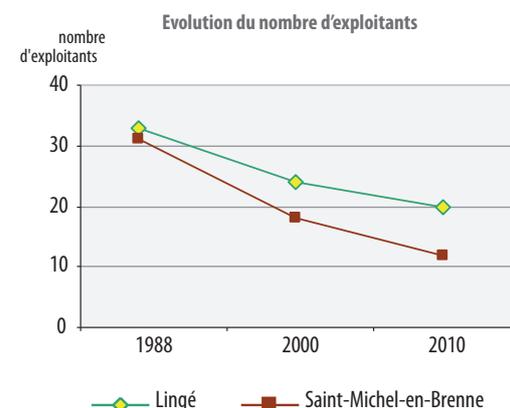
### ENTRE LABOURS ET PRAIRIES

La S.A.U.ée se partage, à parts à peu près égales, entre labours et prairies permanentes (voir tableau ci-après). A Lingé, les chiffres des R.G.A. successifs indiquent une brusque augmentation de la **prairie permanente** (elle passe de 29,4 % en 2000 à 56 % de la S.A.U.ée<sup>(33)</sup> en 2010). La raison en est purement administrative :



(Note : les superficies renseignées sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune et pas nécessairement toutes leurs surfaces exploitées : elles ne peuvent donc être rapportées à la surface de la commune concernée. S.A.U.ée : surface agricole utilisée.)

La diminution de la surface exploitée est sensible à Saint-Michel-en-Brenne, un peu moins à Lingé.



la P.A.C obligeant, depuis 2010, à ce que soit déclarée toute surface qui n'aurait pas été retournée depuis 5 ans. Selon ces critères, la prairie nommée « permanente » pour les besoins de la P.A.C. <sup>(32)</sup>, est en réalité une prairie « temporaire » que, jusque là, l'éleveur labourait de temps à autre.

33 Voir page 64

COMMUNE	LINGÉ		ST-MICHEL-EN-BRENNE	
	Labours	Prairies permanentes	Labours	Prairies permanentes
S.A.U.ée 1988	70 %	29,2 %	54,1 %	45,8 %
S.A.U.ée 2000	70,5 %	29,4 %	44,3 %	55,6 %
S.A.U.ée 2010	44 %	56 %	48,2 %	51,7 %

En fait, la prairie n'est ni spécialement « temporaire », ni spécialement « permanente » : elle est, pourrait-on presque dire, « brennouse » en ce sens où elle s'appuie sur des sols particuliers, à la fois humides, séchants et acides. Retournée à intervalles réguliers (entre 5 et 10 ans, voire plus), un temps labourée puis re-semée, elle se régénère, repartant pour une nouvelle vie. Comme hier, elle entre donc, pour partie, dans la catégorie des « labours », au même titre que les cultures annuelles (céréales : triticale, blé, avoine, orge pour nourrir le bétail et oléagineux, destinés à la vente). Dès lors, la définition de la Brenne « *une mosaïque de prairies, de landes et d'étangs...* » devrait être complétée par la mention « labours » puisque, au sens agricole strict, ces derniers (sous la forme de culture d'herbe, cependant) occupent une part non négligeable de la S.A.U.ée.



Cette image d'un tracteur accompagné d'un vol de mouettes est devenue rare en Brenne centrale à partir des années 2000 (Saint-Michel-en-Brenne, près de l'étang Fleur, 1982).  
Ph. Jacques Trotignon

## VACHES ROUSSES, VACHES BLANCHES AU PRÉ

Les chiffres qui suivent sont empruntés aux trois derniers R.G.A. tandis que les éléments plus sensibles proviennent d'entretiens que nous avons eus avec les éleveurs concernés, éleveurs de bêtes de race charolaise et, de plus en plus, limousine.

Le chargement est assez faible (autour de 0,8 UGB<sup>(34)</sup> -1 UGB/ha). Là encore, se confirme le décrochage de la commune de Saint-Michel-en-Brenne : si le nombre total de vaches diminue, c'est en lien, évident, avec la régression drastique de la S.A.U.ée et des éleveurs.

Depuis plus de 20 ans, les exploitations tendent à accroître leurs surfaces – prises sur les voisines disparues – et à augmenter la taille du troupeau ; un troupeau exigeant et coûteux : stabulation pour le loger, foin, herbe, parfois granulés du commerce pour le nourrir, matériel agricole et foncier (à acheter ou à louer).

34 Voir page 64

En Brenne, les prairies sont fauchées et/ou pâturées, souvent les deux successivement. Le choix relève de paramètres variés tels que nature du sol, technicité, motivation de l'éleveur... C'est ainsi que certaines parcelles pauvres en foin seront conduites en pâturage unique sur fond de fertilisation anecdotique tandis que d'autres, trop éloignées du siège de l'exploitation, seront uniquement fauchées. Pour des raisons de coût et de logistique, l'éleveur préférera n'intervenir qu'à minima : car, si pâture il y a, il lui faudra clore la parcelle et apporter de l'eau au troupeau.

Depuis une dizaine d'années, avec la mise en place des mesures agri-environnementales successives (MAE, CTE, CAD, MAETER, MAEC)<sup>(35)</sup>, avec l'aide des techniciens de la Chambre d'Agriculture et des naturalistes du Parc naturel régional de la Brenne, le fond prairial a évolué.

35 Voir page 64

### Evolution du cheptel bovin entre 1988 et 2010

COMMUNE	LINGÉ		ST-MICHEL-EN-BRENNE	
1988	1316 têtes	soit 40 têtes/expl.	1227 têtes	soit 40 têtes/expl.
2000	2049 têtes	soit 85 têtes/expl.	890 têtes	soit 49 têtes/expl.
2010	1825 têtes	soit 91 têtes/expl.	891 têtes	soit 74 têtes/expl.

Les espèces semées sont plus diverses qu'hier. Un temps pratiqué (pour l'ensilage), le maïs a vécu; a contrario, depuis les années 1960-1970, la fétuque élevée est recherchée: elle produit beaucoup, résiste à la fois à l'humide, au sec et au piétinement. Pour autant, elle se mêle à d'autres espèces, légumineuses (luzerne, trèfle violet et blanc, lotier corniculé) et graminées (dactyle, ray-grass anglais...).

De même, la fertilisation est mieux raisonnée: passage de la herse favorisant l'éclatement des bouses fertilisantes, la suppression des adventices et des mousses; apports limités d'engrais – de plus en plus coûteux d'ailleurs – remplacés par le fumier qui, depuis quelques années, reprend la direction du pré. Conservé dans de meilleures conditions (on le laisse « pourrir » quelques mois), il s'épand dans des proportions justes correspondant aux stricts besoins du sol et de l'herbe. Dès lors, moins « traitée », la prairie développe un potentiel autre, bien meilleur, du point de vue de l'agronomie, du paysage et de la biodiversité.

## DE LA FRICHE AU PACAGE

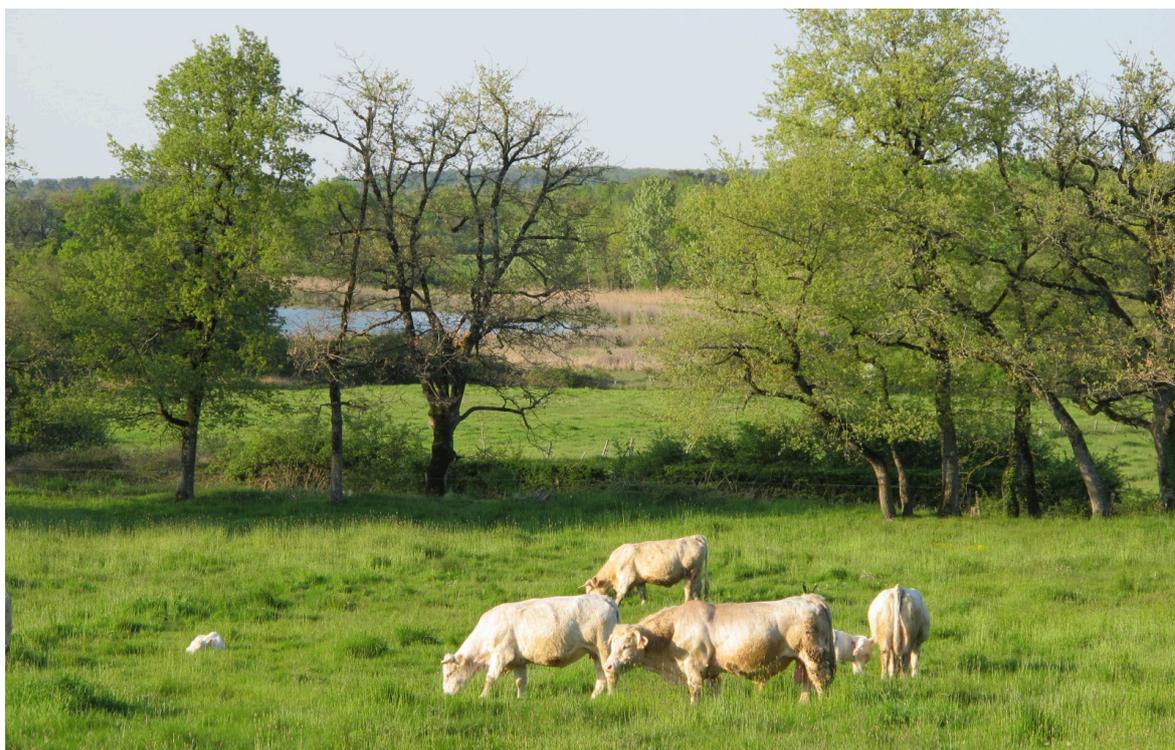
Sur la commune de Saint-Michel-en-Brenne, surtout, la part des prairies (permanentes et temporaires) se réduit de manière drastique et inquiétante. D'où cette idée, désormais concrétisée par la Réserve naturelle de Chérine, de remettre les vaches à pacager la friche. Pour cela, elle use de la réglementation « Landes et parcours » selon laquelle une parcelle embroussaillée peut être pâturée. Landes et par-

cours sont des surfaces herbacées utilisées par les troupeaux de l'exploitation et présentant un faible potentiel fourrager (selon la définition du Ministère de l'Agriculture).

Ici, deux éleveurs de vaches allaitantes, l'un de race Salers, l'autre de race charolaise, ont, sur la base d'un cahier des charges précis, accepté d'y laisser leurs bêtes. Après restauration des parcelles (par suppression de quelques ligneux) et pose de clôtures (opérations réalisées par les gestionnaires de la Réserve), les bêtes disposent d'un pâturage vaste où, d'avril à novembre, elles sont mises à l'herbe et à la jeune pousse ligneuse. De ce régime, elles ne semblent pas souffrir, comme en témoignent les deux éleveurs concernés: «... *Il est possible de nourrir des animaux sur ces terres... Il suffit d'adapter le chargement à la surface fourragère* »; « *C'est neutre au point de vue économique mais ça contribue à faire régresser la friche, à entretenir le paysage et sa viabilité agricole* »<sup>(36)</sup>.

D'une certaine manière, sur le périmètre de la Réserve naturelle de Chérine, l'on revient un peu à cette forme d'élevage qui avait cours au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le bétail parcourait les étendues incultes. Mais avec des motivations différentes: il s'agit désormais d'aider des éleveurs en mal de pâture et de maintenir le paysage ouvert, ainsi qu'à préserver la biodiversité. Cette option permet aussi de satisfaire la demande d'un public amateur de paysages « naturels ».

36 Heslouis, Bidault (2013).



Une prairie typique de Brenne (Lingé, au sud de l'étang Berluet, 2011).  
Ph. Jacques Trotignon



Sur la Réserve de Chérine, les vaches Salers de Sébastien Heslouis permettent d'entretenir les prairies au bénéfice de la faune et de la flore (Saint-Michel-en-Brenne, 2013).  
Ph. Jacques Trotignon

## Un paysage en fermeture

Des étangs dominants et des friches, quelques prairies vertes et des champs de fétuque insérés; des vaches, ici ou là, au pré, pour animer un paysage que d'aucuns jugent « mélancolique »... comme hier. La boucle est bouclée et, après l'intermède besogneux et net de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, le paysage est redevenu cette « *mosaïque extraordinaire de paysages où s'entremêlent l'eau, les bois, les landes et les prairies...* »<sup>(37)</sup>. Une telle définition n'aurait-elle pas convenu au temps d'avant, de George Sand et de ses amis poètes? Avec des nuances: si les étangs restent, le blé a cédé la place à la prairie et la lande à la friche. En conséquence, le paysage n'est plus le même et, surtout, il révèle une autre histoire.

Si la brande se compose de bruyères, de genêts et d'ajoncs, la friche n'a pas la même allure. Elle est « *Terre inculte et non travaillée. La friche... n'est pas exploitée et se trouve hors assolement* »<sup>(38)</sup>. Elle est constituée de ronces, épines noires et blanches, jeunes chênes, charmes ou pins, saules dans les lieux mouillés, formant comme une nappe échevelée. C'est que, issus de graines jetées au hasard par un oiseau, un coup de vent, un petit mammifère ou bien profitant de la proximité d'un bosquet, d'une haie, les arbustes nouveaux ne sont jamais ni de même hauteur ni de même couleur. Ils démarrent courts sur le sol, grandissent vite et, en quelques années, atteignent une taille que la brande, condamnée à ne jamais dépasser les 3 m, ne connaîtra jamais. Ils se prennent égale-

ment dans les barbelés qu'ils débordent – épine noire et ronce ayant cette faculté de drageonner d'abondance et de vite encombrer les lieux qu'elles investissent. Dans le même temps, absorbant les éléments d'un pseudo bocage qui, à partir des années 1950, semblait s'amorcer autour des prairies, le long des clôtures. Ces végétaux mêlés s'étalent sur les zones que délaisse l'agriculture, formant d'abord comme un manteau lâche, puis une couverture plus dense qui finit par boucher l'horizon.

La friche, donc, à la place de la brande. Laquelle peine à se réinstaller. Car les végétaux la composant – bruyères, genêts et autres ajoncs – ont des exigences particulières: acidité, humidité relative, soleil. Or, des décennies de pratiques agricoles différentes ont modifié leur milieu de vie. Les engrais, parfois des pesticides, les engins plus lourds que les chevaux ou les bœufs de trait, les labours à plat, tout cela a fini par créer de nouvelles conditions que la brande, à la fois fragile et exigeante, n'apprécie pas nécessairement. D'où sa lenteur à réapparaître. Et ici, se note une évolution de l'histoire, du compagnonnage plante/homme: dans un ouvrage daté de 1935, qu'écrivit Louis Rallet, un éminent botaniste, ne ressort jamais la moindre allusion à la friche, via la ronce ou l'aubépine. Pour l'auteur, « *Les champs cultivés ont tous été, en Brenne, conquis sur la lande, et ils retourneraient à la lande au bout de peu d'années s'ils étaient abandonnés...* »<sup>(39)</sup>. Ce qui, avec le recul de l'histoire, n'est

37 Site internet Berry Province

38 Brunet (op. cit.).

39 Rallet (1935).

plus tout à fait vrai : aujourd'hui, la lande renaît difficilement derrière un labour, une prairie, tous deux ayant été traités avec des techniques plus lourdes qu'elles ne l'avaient été auparavant. En revanche, à sa place, la friche s'installe avec son cortège d'épines, noires et blanches, ses jeunes chênes et charmes, bourdaines et cornouillers, etc.

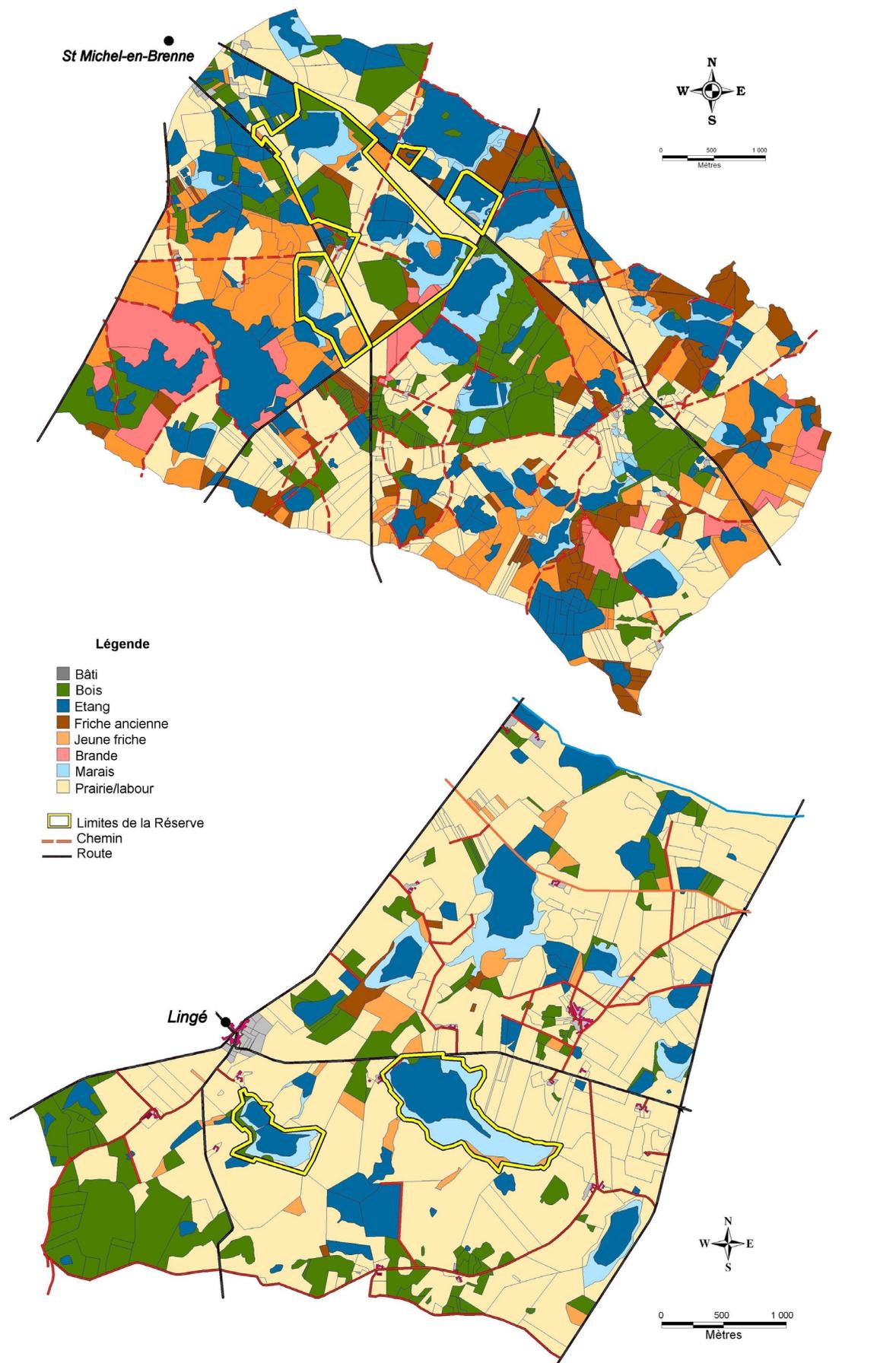
En 2014, le paysage brennou est donc singulier, original diront certains : eau et friche augmentées, labours et prés plus réduits que par le passé. Signant, assurément, le recul d'une agriculture qui, jusque là, occupait et gérait l'espace, produisait des trouées claires et animées, zones de respiration. C'est dire combien les vaches sont essentielles : car elles supposent le maintien de la prairie, « dernier rempart contre la friche », manière de dire que l'agriculture résiste. Pour les éleveurs, la prairie est synonyme de travail

et de vie, de campagne tranquille ; pour les naturalistes, de biodiversité ; et, pour ceux qui aiment les paysages variés, elle se fait ouverture, jetant des plages d'horizontalité sur des espaces tentés par le vertical (jour après jour, les boisements prennent de la hauteur). Au-delà, elle révèle les besoins nouveaux d'une société en mutation, soucieuse de biodiversité et de beaux paysages, demandeuse de ces fameuses « aménités positives » qui plaisent, attirent et « ressource ». Elle héberge et nourrit les vaches, abrite une vie animale foisonnante, des fleurs pour des insectes pollinisateurs et bourdonnants. Elle participe à la régulation de l'eau (qualité et quantité), du climat. En bref, elle est vivante. A contrario, la friche effraie, marque la désertion, l'abandon de l'agriculture, l'inquiétude et la monotonie ; elle brouille et ferme le paysage, sorte de no man's land qui réjouit le sanglier mais rebute l'homme.



Le développement généralisé des buissons le long des routes, et la fermeture des paysages qui s'ensuit sont clairement perceptibles sur ces photos prises à 56 ans d'intervalle : 1958 et 2014 (Saint-Michel-en-Brenne, carrefour des D 17 et D 44).

Ph. Mireille Chabaneau (en haut) et Jacques Trotignon (en bas)



Carte 4. Occupation du sol au sein de la zone d'étude en 2012. En haut, Saint-Michel-en-Brenne (3 100 ha). En bas, Lingé (1 850 ha).  
 Source : photographies aériennes (mission IGN-2010) et contrôles sur le terrain). Cartes Joël Deberge

# De la brande à la friche, un processus inéluctable, d'intensité variable

Le paysage résulte d'un long processus qui prend racine dans le temps, s'appuie sur des raisons structurelles bien installées: médiocrité des sols, isolement régional, faiblesse démographique. Malgré quelques nuances, ces raisons concernent les deux communes. Mais il en est une, sans doute plus puissante, qui explique que la friche soit, aujourd'hui, moins avancée à Lingé qu'à Saint-Michel-en-Brenne: le contexte social.

Car les deux communes ne sont pas tout à fait semblables: si la première paraît encore « tirer son épingle du jeu », la seconde, elle, connaît des jours

difficiles: une agriculture occupant moins de 25 % de la surface, n'est-ce pas un signe de fragilité? A y regarder de près, le contraste interroge. Certes, la friche a, partout et récemment, accéléré son mouvement, mais pourquoi avec une telle intensité à Saint-Michel-en-Brenne? La réponse ne doit-elle pas être recherchée dans le temps sur un terreau déjà préparé? Car l'histoire nous enseigne que les causes – heureuses ou malheureuses – ne se trouvent pas forcément dans le temps présent: plus souvent, elles s'enracinent dans un passé lointain, toujours singulier.

## DE PUISSANTES CONTRAINTES, PHYSIQUES ET HUMAINES

### La médiocrité des sols



Dans les années 1950 encore, le labour en « planches » permettait de concentrer l'eau dans des rigoles périphériques (Saint-Michel-en-Brenne, RN Chérine, 1997).  
Ph. Jacques Trotignon

La Brenne est bien connue pour ses sols médiocres, installés sur des grès durs, « grisons » à la fois imperméables et acides. L'hiver, sur la terre gorgée, l'eau fait des flaques, pourrit les racines; mais s'évapore l'été, laissant un sol aussi dur que du béton avec des végétaux desséchés, formant pailleuse.

En 1836, déjà, le maire de Saint-Michel-en-Brenne «...représente que la commune de Saint-Michel se cultive par colons; que sa position très aquatique par la figure des eaux qui séjournent l'hiver dans les terres que l'on ne peut contrer que par les fossés en clôture.... Pour cette raison, la culture est très difficile et très dispendieuse... que sa position topographique la place dans une des contrées les plus ingrates de ce département... »<sup>(40)</sup>

A la même époque, le maire de Lingé ne dit pas autre chose: « les terres en grande partie marécageuses ne sont pas propres aux prairies artificielles... »<sup>(41)</sup>. Pourtant, une partie – mais une partie seulement – de sa commune (vers le Petit Aslon, le Tranchy) possède des terres d'assez bonne qualité, noires et profondes, peu acides, à bonnes réserves en eau.

La médiocrité des sols du périmètre d'étude est notoire, rédhitoire même. Elle est intemporelle, influant le contexte socio-économique d'hier et d'aujourd'hui: isolement régional, faiblesse de la population et singularité de la propriété découlent bien de ces données physiques particulières.

40 Stat. agricole (1836).

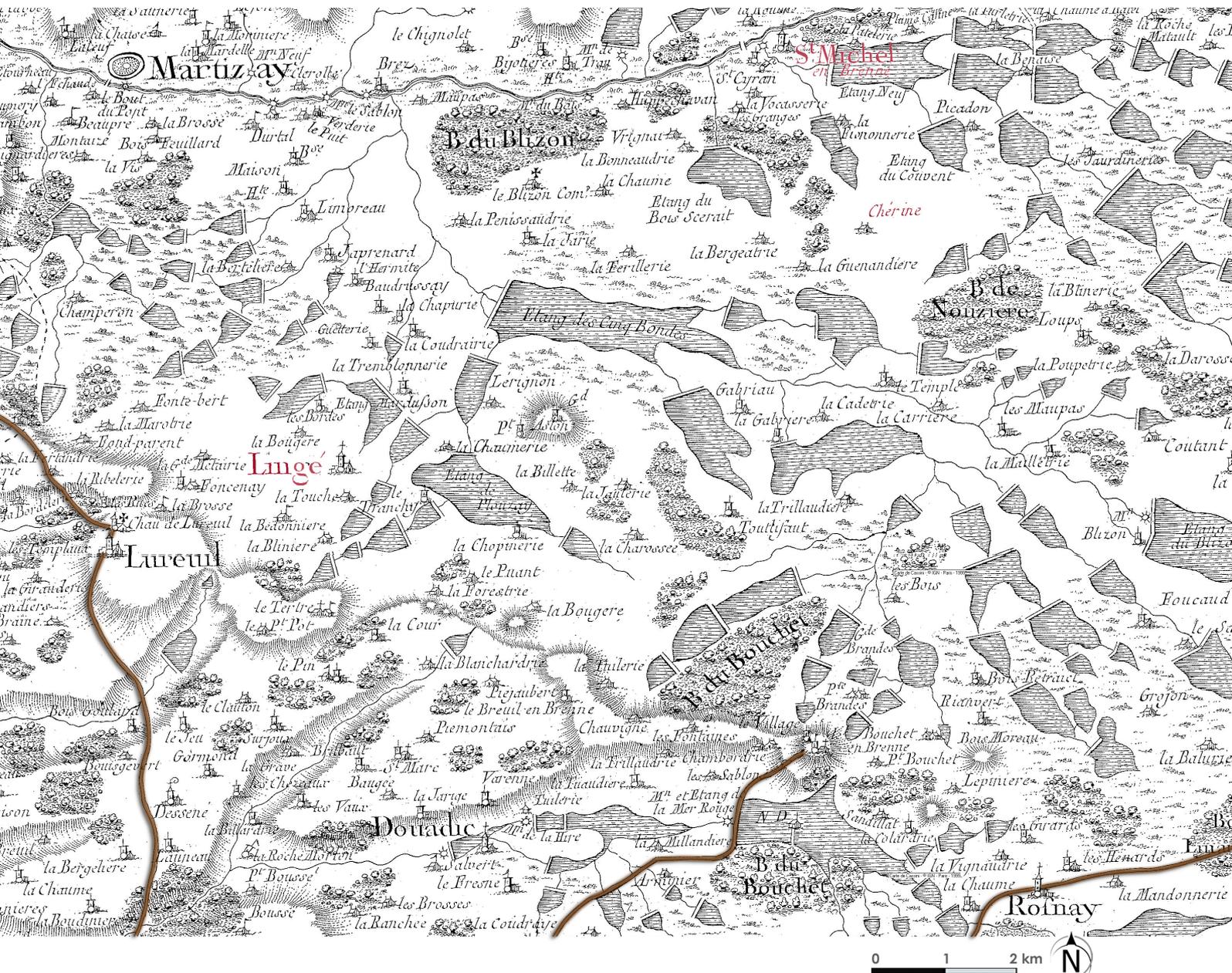
41 Stat. agricole (1836).

## L'isolement régional

Car la Brenne, c'est aussi l'isolement géographique. Tôt dans l'histoire, elle est région « frontière » entre trois provinces: Berry, Touraine et Poitou, sorte de no man's land que l'on se garde de franchir, son insalubrité et la mauvaise réputation qui en découle servant même de repoussoir. La région se contourne mais ne se traverse pas. En 1561, l'historien Nicolas de Nicolai indique que « Tout le reste des environs (de la ville de Mézières en Brenne) mesme du cousté du Midy consiste en eaues, estangs et brumast pour le pascaige du bétail car tout le pays de Brenne... ne consiste qu'en bruyères et plus de 300 estangs: car de bled y en croît fort peu »<sup>(42)</sup>.

42 Nicolai (1561).

Sur cette carte de Cassini, établie vers 1765, la quasi-absence des routes montre combien la Brenne demeure une région isolée et repliée sur elle-même.



La quasi-absence de routes (ici de couleur marron) apparaît nettement sur cet extrait de la carte de Cassini figurant la Brenne centrale (les seules routes existantes sont ici surlignées). Carte de Cassini – ©IGN – Paris – 1999

Il est vrai que grandes routes et plus petits chemins sont inaccessibles aux habitants, les premières éloignées, les seconds difficilement praticables, ce que souligne en 1837, Monsieur de La Tremblais, sous-préfet du Blanc « *Les chemins vicinaux sont dans le plus pitoyable état. Pendant la plus grande partie de l'année, on ne peut y faire un pas sans prendre le risque de rester embourbé et pour ainsi dire « embrené »* »...<sup>(43)</sup> A l'époque, la situation est bien connue, régulièrement dénoncée, ce qui vaudra d'ailleurs à Napoléon III de proposer, en 1860, la création de 220 km de routes dites « agricoles » pour désenclaver la région. D'autres suivront, plus importantes – ainsi l'actuelle RD 925 reliant Châteauroux à Châtellerault – mais elles ne feront qu'effleurer la région sans vraiment la traverser ; puis viendra le temps du rail avec la création de la ligne Le Blanc-Argent (1903) desservant les petites gares de Mézières-en-Brenne, Saint-Michel-en-Brenne et Lingé. Pour un temps court, cependant, car elle sera abandonnée dès 1953.

Aujourd'hui encore, pour utiles qu'ils soient, ces tracés restent de desserte locale, placés à distance des grands axes, actuelle A 20 et ligne de train Paris-Toulouse, traits d'union entre la capitale et la région. Ce

43 de la Tremblais (1837).

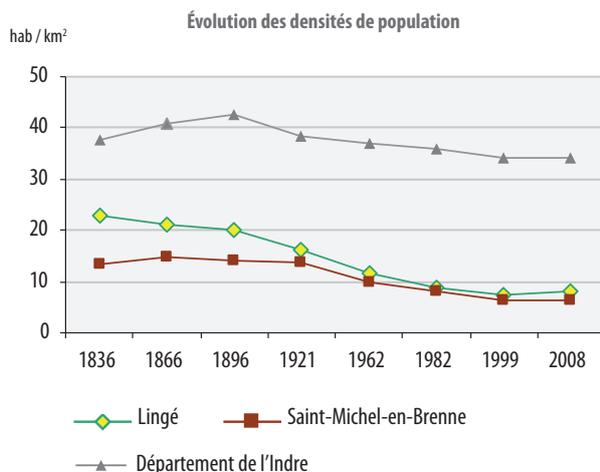


Les chemins de Brenne restent de nos jours encore parfois difficilement praticables ! Ph. Jacques Trotignon

qui, d'un côté, n'apaise pas le sentiment d'isolement des habitants et, de l'autre, renforce l'attractivité de la Brenne pour des « horsains », propriétaires ou touristes, désireux de vivre en des lieux tranquilles et de nature.

## La récurrente faiblesse numérique de la population

Depuis longtemps, les deux communes (mais l'observation est valable pour l'ensemble de la Brenne) souffrent d'un déficit de population. Déjà notoire dans les années 1830, il s'aggrave tout au long du xx<sup>e</sup> siècle après une très légère embellie, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Deux handicaps majeurs ressortent bien :

- les densités de population sont anormalement basses, comparées à celles du département de l'Indre et davantage encore de la Région Centre (toujours supérieures à 50 habitants/km<sup>2</sup> depuis 1900 ; elle est aujourd'hui de 64,6) ;
- ces densités ne cessent de décroître depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, pour passer, dès la fin des années 1970, sous le seuil des 10 habitants/km<sup>2</sup>.

Certes, en 1836, l'insalubrité régionale est la cause première de la forte mortalité – l'espérance de vie ne dépasse pas les 35 ans, (ailleurs, dans les régions plus saines, elle frôle les 40 ans). Mais l'explication ne tient plus dès le moment (à partir des années 1860) où la région, assainie, voit ses conditions d'hygiène améliorées. Elle est ailleurs, dans les ponctions faites par les deux dernières guerres (1914-1918 et 1939-1945) et dans les phénomènes migratoires : poussés par la nécessité, les jeunes – main d'œuvre agricole dans la force de l'âge – partent les uns après les autres, vers des destinations urbaines, prometteuses de travail et d'une vie meilleure.

Le peu d'habitants – sont aussi comptabilisés femmes, vieillards et enfants n'œuvrant pas comme des hommes dans la force de l'âge – explique une exploitation peu intensive de l'espace. Pour le début de la période, ils sont malades et la plupart, jour-

naliers ou manouvriers, cultivateurs pauvres ayant charge de famille vivent dans la misère. En 1836, le même maire de Lingé rapporte que « *la population n'est pas en rapport avec l'étendue de la commune; on y manque de bras, la mortalité est plus forte chez les hommes que chez les femmes par suite de l'air malsain...* »<sup>(44)</sup>.

Aujourd'hui, la population manque. Elle ne travaille ni dans l'agriculture ni dans sa commune de résidence (moins d'une personne active sur trois vit et travaille à Lingé); de plus, elle est vieillissante: à Lingé, 29,6 % ont plus de 60 ans en 2008 et seulement 17,4 % moins de 20 ans; à Saint-Michel-en-Brenne, ces chiffres sont respectivement de 35,9 % et 13,7 %. Les habitants partent ou meurent, les maisons se vident trouvant parfois de nouveaux preneurs: ici, une maison sur 3 est une résidence secondaire.

44 Stat. agricole (op. cit.).



Les Loges de Piégu (Mézières-en-Brenne). Cette photo de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle conserve le souvenir des pauvres chaumières habitées autrefois par les habitants de la Brenne.

## De grands travaux... sans suite

Pourtant, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un frémissement se fait sentir: voici venu le temps des grands travaux d'aménagement. L'empereur Napoléon III est à la manœuvre. Il décide de créer des routes dites « agricoles », déjà évoquées (220 km en Brenne); à leur suite, sont tracés de nouveaux chemins, rectilignes souvent, traits entre deux points qui, parfois, coupent des domaines (ainsi le domaine de la Guérandière, à Saint-Michel-en-Brenne). Ils vont aider à assainir la région, à la boiser aussi (sur la commune de Vendœuvres, le massif de Lancosme date de cette époque), à remplacer les landes par des labours et, un temps, à retenir la population.

Certains propriétaires enthousiastes suivent Napoléon III, dépensant parfois sans compter (à l'image du belge Benoît Crombez qui investit dans les forges de Vendœuvres) persuadés qu'ils vont faire leur fortune et celle de leurs métayers. Chez eux, ni la volonté, ni l'enthousiasme, ni les capitaux ne manquent. Ici ou là, se créent de vastes fermes qui en imposent, désormais reliées au bourg (par exemple, Prends-Garde-à-Toi, Monplaisir, Nozières sur la commune de Saint-Michel-en-Brenne). Elles sont mises entre les mains de métayers, voire de régisseurs pour les plus importantes. Ces travaux se voient. Les brandes sont quasiment rayées du paysage: en 1914, ne subsistent plus que 45 ha à Lingé (contre 523 ha en 1826) et 66 ha à Saint-Michel-en-Brenne (contre 1 120 ha en 1836). Certains étangs (Ricot, Nuret...) sont asséchés, cultivés parfois des décennies durant car, jusque dans les années 1920, la pisciculture ne vaut pas grand-chose. Des rangées de pins maritimes dont on vante les qualités « balsamiques » et purifiantes s'élèvent, ici ou là. On fume,

marne et chaume la terre, on tente des semis de vesce ou de minette. On défriche. On introduit des races animales étrangères, plus productives. On creuse des fossés. La Claise et ses affluents sont nettoyés, reprenant, pour un temps, leur cours naturel. En 1863, ainsi, sur son domaine du Petit Pot (à Lingé), Monsieur de Chastillon de Moncé, propriétaire de 784 ha sur les deux communes voisines de Lureuil et de Lingé, « *élargit les deux chemins communaux qui traversent la propriété. Les allées faites, il garnit la crête des fossés qui les longent de jeunes plants d'acacias, de peupliers de Hollande, de bouleaux, cytises et hêtres. Il essaie le platane et l'ormeau...* »<sup>(45)</sup>.

Tous ces travaux suscitent enthousiasme et félicitations appuyées des notables éclairés «... *Mais nulle part mieux qu'en Brenne, l'industrie humaine n'a su, par des assainissements habiles, des défrichements continuels... tirer parti d'un sol stérile un merveilleux parti. Les marécages d'antan, les antiques bruyères... se sont envolées dans les brouillards du passé, avec les chevaux brennoux de vos antiques légendes. Et comme le dit Toussenet, le chasseur de sauvagine est enfin chassé par le progrès et l'ingénieur des Ponts et Chaussées...* »<sup>(46)</sup>. Et un honnête médecin de Saint-Gaultier de s'écrier, plus sobrement: «... *Les premiers résultats (des travaux engagés sous Napoléon III, N.D.L.R.) furent si encourageants que, vers 1880, elle (l'agriculture) prit un essor incroyable. Les défrichements s'étendirent rapidement, et, aujourd'hui (en 1925), à la place de ces landes stériles et marécageuses, se voient des récoltes de céréales superbes, des prai-*

45 Bull. Soc. Ag. Indre (1864).

46 Bull. Soc. Ag. Indre (1899).



Une évocation des « landes stériles et marécageuses » de la Brenne dénoncées par les « agromanes » et les élus de l'Indre tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces milieux, devenus relictuels, constituent aujourd'hui des sites à préserver en priorité par les naturalistes ! (Saint-Michel-en-Brenne, brandes de Miclos, 2006).

Ph. Jacques Trotignon

ries artificielles, etc..<sup>(47)</sup> Dans le même temps, avec un brin de paternalisme, les notables propriétaires entendent déclarer la guerre à la misère et à l'incurie de leurs métayers.

Pour autant, la volonté ne suffit pas et l'enthousiasme s'essouffle : les travaux sont un perpétuel recommencement et le manque de bras se fait toujours sentir. Par exemple, les émissaires (ruisseaux principaux, fossés reliant les étangs, pourtant quasiment tous curés dans les années 1860) ne sont pas, ou mal, entretenus : « *Les émissaires s'ensavent et sont envahis par des roseaux, ils sont même complètement obstrués de sorte que, lorsqu'on vide les étangs, les eaux se répandent sur les terrains en aval qui constituent de véritables marécages* »<sup>(48)</sup>. A vrai dire, les bras sont surtout occupés aux tâches agricoles strictes très pressantes, telles les cultures fourragères pour nourrir le bétail. Et le bon sens populaire qui « n'a pas les yeux

dans ses poches » fait malicieusement remarquer que « la mort de la Brenne, c'est le topinambour ».

Comprenons : « pendant que le paysan arrache le topinambour (ce qui l'occupe grandement), il ne cure par les fossés ». Topinambour ou pas, il y a dans les années 1950, ce constat de quelques observateurs : «... *c'est de nouveau, après cinquante ans d'activité, une période de régression... La Brenne, c'est la parente pauvre du Berry...* »<sup>(49)</sup>; constat pourtant fait à une époque de pleine occupation de l'espace... qui sera confirmé dans les décennies suivantes.

Sols médiocres qui peinent à « rendre », surtout lorsque les conditions économiques ne sont pas bonnes; population agricole trop faible; travaux sans suite... Reste un contexte social particulier qui, à sa manière et en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, finit d'expliquer l'expansion de la friche au cœur de la Brenne.

47 Goyon (1927).

48 Lourdin (1944).

49 Fruchon (op. cit.).

# GRANDE ET PETITE PROPRIÉTÉ, DES NUANCES ENTRE LES DEUX COMMUNES

Sur les thèmes évoqués dans la partie précédente qui, pour une part, expliquent le développement actuel de la friche, les deux communes de Lingé et de Saint-Michel-en-Brenne ne se distinguent guère.

En revanche, sur le sujet de la propriété et de l'activité agricole qui en découle, ressortent quelques nuances qui influencent le paysage des deux communes : nous l'avons vu, encore relativement ouvert à Lingé, davantage envahi par la friche à Saint-Michel.

## Ce que disent les cadastres napoléoniens

La Brenne, pays de la grande propriété ? Certes. Pour autant, la petite est bien présente, à Lingé surtout, et depuis longtemps. En témoignent ces chiffres de 1826 (Lingé) et de 1836 (Saint-Michel-en-Brenne) relevés sur le cadastre napoléonien :

COMMUNE	LINGÉ	ST-MICHEL-EN-BRENNE
Nombre de propriétaires	331	239
Surface moyenne de la propriété	11,2 ha	22,6 ha
Propriétaires de plus de 100 ha (%)	1 %	5,3 %
Pour une surface correspondant à de la surface communale	41 %	66 %

Michel-en-Brenne). Lui, préfère vivre sur ses terres lointaines de Bourgogne ou de Touraine. Seul l'un d'entre eux, Louis Poupignon – 650 ha – vit à Lingé, au domaine du Tranchy et, très probablement doit-il, s'il ne met lui-même la main à la pâte, suivre de près l'exploitation de ses terres. Cela, en lien avec d'autres membres de sa famille, eux aussi installés à Lingé, quoique propriétaires de moindre importance.

Sur l'une et l'autre des deux communes, exception faite du comte de Mondragon (dont la belle-famille liée au marquis de Lancosme est depuis longtemps installée en Brenne) et de quelques laboureurs très aisés – ainsi le même Louis Poupignon ou Jean Jauzières et ses 105 ha à la Dorasserie (Saint-Michel-en-Brenne) – les propriétaires sont plutôt « jeunes » dans la région et, surtout, d'origine bourgeoise. Lors de la Révolution française, certains ont acquis des biens nationaux appartenant à de nobles familles poussées à émigrer (par exemple, les de Mortemart et les de Marans, à Lingé). Parmi ces nouveaux venus, se ren-

## DE GRANDES PROPRIÉTÉS...

La grande propriété est évidente à Saint-Michel-en-Brenne, un peu moins à Lingé. Ses détenteurs résident, non sur place mais dans le voisinage (à Mézières-en-Brenne, Vendœuvres, Le Blanc, Lureuil, Rosnay) ou, plus loin encore, comme le comte de Mondragon et ses presque 1 300 ha (domaine de Chérine à Saint-



Le château de Chérine, reproduit sur une vieille carte postale de l'après-guerre : une manière de souligner l'importance des grandes propriétés sur la commune de Saint-Michel-en-Brenne.

contrent les Delacoux Marivault (résidant au Blanc), Depoix (résidant à Saint-Lactencin), Chastillon et Back (tous les deux résidant à Lureuil). « Petits » propriétaires à Lingé ou à Saint-Michel-en-Brenne, ils n'en sont pas moins « grands » lorsque s'additionnent leurs biens, souvent à cheval sur deux ou trois communes voisines (ainsi, Monsieur de Chastillon de Moncé, précédemment évoqué).

Mais, proches ou plus lointains, ces propriétaires ne gèrent pas leur domaine en direct. Ils s'en remettent à un régisseur, plus souvent à des métayers dont il est coutume de déplorer l'indolence. La littérature de l'époque regorge de témoignages semblables à celui-ci : « *Mais l'apathie des colons et leurs défauts de soin, dégoûtent assez généralement les propriétaires qui ne font pas valoir eux-mêmes leur domaine...* »<sup>(50)</sup> estime le sous-préfet du Blanc, en 1830. Ou encore, « *La culture des terres... est presque en totalité aux mains des métayers sans terre, sans avoir ni bestiaux, ni effets aratoires, ni capitaux;... ils n'attachent que peu de prix à l'amélioration du sol; ils n'osent rien livrer au hasard et cette ancienne routine qui a assuré l'existence de leurs pères est une règle pour eux...* »<sup>(51)</sup>. Apathique, le métayer ? Sans doute. Mais, à sa décharge, travaillant une terre qui ne lui appartient pas ; devant accepter des baux très courts (de 3 à 9 ans) qui ne lui donnent aucune garantie sur son avenir ; vivant isolé et sans moyens – argent et matériel – et, enfin, oublié d'un propriétaire qui pratique l'absentéisme, soucieux de « faire rendre » sa terre mais se gardant bien d'y engager le moindre capital puisqu'il se contente, à date fixe, de venir « cueillir » sa récolte et de récupérer son dû. Le phénomène est patent, surtout à Saint-Michel-en-Brenne.

### ... ET DE MOINS GRANDES

A Lingé, bien davantage qu'à Saint-Michel-en-Brenne, se compte un grand nombre de « petits » propriétaires, bien implantés dans la vie locale. « Laboureurs » souvent, ils vivent sur place, disposent de surfaces parfois confortables (ils sont 18 à posséder des domaines de 20 à 100 ha, soit 22 % du territoire communal), parfois plus limitées (comprises entre 5 et 20 ha). Avec l'aide de la famille et d'une domesticité spécialisée (journaliers, manouvriers, cultivateurs,...), ils travaillent eux-mêmes leurs terres. En 1851, à Lingé ils sont ainsi 41 propriétaires cultivateurs vivant du produit de leur domaine contre seulement 12 à Saint-Michel-en-Brenne.<sup>(52)</sup>

## LA TAILLE DES PARCELLES, UN INDICATEUR UTILE

Cet ancrage au sol se lit aussi dans le parcellaire, beaucoup plus morcelé à Lingé qu'à Saint-Michel-en-Brenne : la taille moyenne des parcelles est de 0,75 ha pour la première et de 2,6 ha pour la seconde, les plus petites revenant, en toute logique, aux petits propriétaires, et les plus grandes (de quelques hectares à plusieurs dizaines d'hectares)... aux grands : ce sont des bois, des étangs (alors de bon rapport), des brandes et d'amples emblavures aux contours mal définis, sur lesquelles ils se contentent, nous l'avons vu, de « faire de la cueillette » et d'y mener des aménagements à minima.

Mais à côté de ces vastes parcelles, nombreuses à Saint-Michel-en-Brenne, la commune de Lingé en détient des milliers, plus souvent minuscules (moins de 5000 m<sup>2</sup>). Les « moyens » et « petits » propriétaires s'en contentent, s'adonnant au labour, au semis, à la récolte. Parmi eux, Louis Poupignon à Lingé en possède des centaines, faisant figure d'exception au sein des « grands ». Tous vivent dans les hameaux proches. Par exemple, le Grand Aslon, assez important : en 1851, il compte 13 familles dont 8 menées par des « cultivateurs propriétaires », lesquels voisinent avec des artisans, des journaliers, eux aussi propriétaires. Près des maisons, voici le jardin, le carré de vigne et la chènevière, un bout de pré, le tout entouré de haies et de fossés. L'ensemble constitue d'ailleurs une sorte de micro bocage, bien travaillé. Plus loin, ressort le domaine des labours, regroupés en une même sole, coincée entre chemins, fossés et étangs. Cette sole se compose d'une multitude de parcelles (par exemple, la pièce de Faud, près du grand Aslon, compte en moyenne 102 parcelles de 19 ares chacune, aux mains de 22 propriétaires différents : voir carte page 41). Une telle organisation suppose d'évidentes servitudes de passage (afin que son détenteur puisse rejoindre telle ou telle parcelle n'ayant pas d'accès direct au chemin), une manière collective de travailler le sol, voire des usages de vaine pâture (après la moisson, les animaux des différents propriétaires sont autorisés à pâturer ensemble la sole récoltée et le guéret qui suit).

A Saint-Michel-en-Brenne, ce micro-parcellaire reste localisé en rive droite du ruisseau des Cinq-Bondes (secteur de l'étang Bonnin). D'ailleurs, les très petits propriétaires (qui détiennent moins de 2 ha) y sont proportionnellement plus nombreux qu'à Lingé. Autrement dit, peinant à vivre du produit de leur seul bien et devant, pour subsister, s'engager chez les autres comme manouvriers pour le travail d'un jour, d'une saison. Par la suite, avec la crise agricole qui sévira à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces minuscules propriétés disparaîtront, rachetées par des voisins mieux nantis.

50 Ephémérides de la Soc. d'ag. de l'Indre (1806-1859).

51 Ephémérides de la Soc. d'ag. de l'Indre (1806-1859).

52 in RGP (1851).



La Pièce de Faud et son impressionnant maillage de petites parcelles (Lingé). Extrait du cadastre napoléonien de 1826.

Archives départementales de l'Indre.

## Années 1950, une suite logique

Entre les deux communes, les nuances foncières sont donc bien là, historiques. Et vont perdurer. En 1950, Lingé garde sa petite et moyenne propriété tandis que Saint-Michel-en-Brenne reste fidèle à la plus grande (voir tableau ci-dessous), même si, maintes fois, celle-ci eut l'occasion de passer en d'autres mains. Les familles se succèdent et changent, non pas le principe.

COMMUNE	LINGÉ	ST-MICHEL-EN-BRENNE
Surface moyenne de la propriété	16,3 ha	36,9 ha
Nombre de propriétaires possédant plus de 100 ha	4,5 %	13 %
Pour une surface totale de de la surface communale	38 %	75 %

### A LINGÉ, DES PETITS PROPRIÉTAIRES EN NOMBRE

Entre 1826 et 1950, le nombre de propriétaires a fondu d'un tiers. Les grands (qui possèdent plus de 100 ha) sont proportionnellement moins nombreux que les autres (surfaces comprises entre 20 et 100 ha) : descendants de ces propriétaires dits « moyens » de 1826 (dont ils portent d'ailleurs souvent les mêmes patronymes), ces derniers détiennent désormais 42 % de la surface communale (contre 22 % en 1827). Autrement dit, la transmission de la terre s'est faite et bien faite au cours de 5 générations successives, pour des propriétés – en général des exploitations agricoles – qui ont tenu, agrandies au fil du temps (la surface moyenne des parcelles est passée de 0,75 ha en 1826 à 1,56 en 1950). Par ailleurs, en 1950, 85 % des propriétaires vivent à Lingé ou dans les communes voisines ; ceux-là possèdent 70 % de la surface communale, sont souvent agriculteurs (le R.G.A.<sup>(53)</sup> de 1955 en dénombre 98, soit 1 habitant sur 4) ou, s'ils ne le sont pas, cousinent avec des agriculteurs à qui ils laissent volontiers leurs terres en fermage. C'est dire combien restent solides les attaches au territoire : en termes d'activité et de résidence.

### A SAINT-MICHEL-EN-BRENNE, LA GRANDE PROPRIÉTÉ, DOMINANTE

Ici, la réalité est autre. Déjà, la taille moyenne des parcelles n'a pratiquement pas bougé (elle passe de 2,6 ha en 1837 à 2,54 ha en 1950). Mais aussi, le concept de grande, très grande propriété s'est plutôt bien maintenu, via la famille Lebaudy qui, en 1872, acheta près de 2000 ha dans la région. Elle est toujours présente en 1950. Avant la dernière guerre, ainsi, elle possédait 17 métairies sur l'ensemble de la commune de Saint-Michel-en-Brenne pour une surface totale de 1 684 ha (soit 99 ha par exploitation). En termes de surface, sa propriété s'est substituée à

celle du comte de Mondragon, désormais éparpillée en de nouvelles mains.

A côté, d'autres domaines ressortent également, mais de moindre surface. Comme en 1850, ils appartiennent à des propriétaires non agriculteurs, rarement domiciliés dans la région : avec la famille Lebaudy, ils détiennent 54,2 % de la surface étudiée. Déjà, certains d'entre eux ont vu dans la terre un placement profitable ; d'où quelques mutations menées rondement par des « marchands de biens » plutôt prospères, à l'affût de sensibles plus-values. Mais n'exploitant pas eux-mêmes, ils laissent, comme autrefois, la gestion de leurs terres aux mains de métayers ou de fermiers. Par exemple, Monsieur Georges Doucet est, en 1950, propriétaire du domaine de Chérine (260 ha), lequel compte deux métairies (de 100 ha chacune). Rentier, il vit à Mézières-en-Brenne, s'occupe de pêche, de chasse (un temps, d'ailleurs, il la loue, avec son château de Chérine, à Monsieur de Vaugelas), mais non pas d'agriculture.

Dans l'ensemble, chaque propriétaire gère son domaine « en bon père de famille », intéressé non par le profit mais davantage par les loisirs, l'agrément qu'il peut y trouver ; charges et revenus doivent s'équilibrer, couvrir les besoins d'entretien, d'embellissement peut-être, à la condition qu'ils n'engagent pas de fortes dépenses. Par exemple – et les personnes âgées interrogées l'ont confirmé – les terres sont rarement marnées (la marne corrige l'acidité), assez peu fumées (par apport de fumier), à peine travaillées (il n'y a pas de déchaumage). Il y est encore moins question de techniques d'amélioration, telles que drainage ou irrigation. Tout cela coûte trop cher. Le propriétaire sait qu'il ne fera guère de bénéfice sur son domaine agricole, d'autant que la dernière guerre a pris son contingent d'hommes valides. Si bien que « *de nombreuses parcelles (sont restées) incultes ou insuffisamment cultivées, surtout en Brenne* »<sup>(54)</sup>. Dans les années 1950, faute de soins, le potentiel agricole déjà bien mince est mis de côté. Avec toutes les conséquences à venir...

Et pourtant, le travail ne manque pas : sur l'exploitation, le métayer et sa famille, aidés d'un ou deux domestiques, occasionnellement d'un journalier payé à la tâche, s'occupent au quotidien. Entre labours, semis, moissons, soins donnés au bétail et divers travaux des champs, s'insèrent quelques moments plus festifs tels que la pêche annuelle des étangs. La vie agricole est alors variée et relativement autarcique.

53 Voir page 64

54 in AD M5742 (1945).



Labour avec chevaux « chapeautés » sur les terres de l'Hippodrome, en août 1951. A gauche, M. André Mauduit et, à droite, M. Louis Mauduit (Saint-Michel-en-Brenne).

*Ph. Suzanne Mauduit*



Attelage de bœufs à la ferme de l'Hippodrome, vers 1950. A gauche, M. Louis Mauduit avec, à ses côtés, M. Jules Colin. Sur la charrette, à gauche, M. Paul Georges (Saint-Michel-en-Brenne).

*Ph. Suzanne Mauduit*

# Les occupants du domaine de Chérine de 1927 à 1983

Il est toujours intéressant de conserver la mémoire des lieux. C'est pourquoi il nous a semblé utile de présenter ici, brièvement, le résultat des entretiens que nous avons pu avoir avec certaines des personnes qui ont vécu au domaine de Chérine, ou bien connu ses habitants, du temps où celui-ci était une exploitation agricole : M<sup>mes</sup> Françoise Arniaud, Suzette Demars, Jacqueline Gaillard et Paulette Huyghe, ainsi que M. André Vioux, à qui nous adressons nos très sincères remerciements.

## Entretien avec madame Suzette Demars et M. André Vioux

Madame Suzette Prot, devenue Demars à son mariage, est née en 1930. Ses parents (Léon et Madeleine) sont arrivés à Chérine vers 1927/28, en tant que métayers de M. Georges Doucet, qui habitait à Mézières-en-Brenne.

Ils eurent comme ouvriers agricoles (domestiques, comme l'on disait à l'époque) M. Gabriel Rouzeau, vacher, puis M. Jean Demars, laboureur, de 1945 à 1952 et, à compter de 1946/47, MM. Aimé Brouard et Ernest Riboton, également laboureurs (avec bœufs ou chevaux). M. Marcel Grésillaud, vacher, remplacera M. Rouzeau en 1946.

Tous ces ouvriers, hormis M. Brouard, qui habitait Saint-Michel-en-Brenne, logeaient sur place.

Les parents de M<sup>me</sup> Demars avaient pour voisins, dans la seconde ferme (séparée par un simple mur de la première), M. Maurice Barre, ouvrier agricole, marié à M<sup>me</sup> Madeleine Barre. Vers 1940 / 1950, M. Joseph Perchaud, domestique chez M. Georges Doucet, et sa femme Henriette leur ont succédé. Leur fils, M. Maurice Perchaud, a épousé la sœur de M<sup>me</sup> Demars, Annette Prot.

A l'époque, la ferme de Chérine comptait 25 à 30 vaches charolaises, 3 ou 4 chevaux, 7/8 chèvres et autant de cochons, ainsi qu'une importante basse-cour composée de dizaines de volailles, de pintades, d'oies, de dindes et de canards. M<sup>me</sup> Demars se souvient que, petite, elle devait en rentrant de l'école (à Saint-Michel) mener les cochons aux champs, ainsi parfois que les chèvres, même si l'habitude voulait que celles-ci accompagnent plutôt les vaches, sous la conduite du vacher (les clôtures n'existaient pratiquement pas à l'époque).

Au décès de M. Georges Doucet en 1952, M. et M<sup>me</sup> Prot ont eu la responsabilité de toute la ferme et M. Prot est devenu chef domestique. M. Gaston Doucet, qui ne s'est jamais marié, a pris la relève de son père et est resté habiter à Mézières-en-Brenne.

M<sup>me</sup> Demars a quitté Chérine en 1952, ses parents en 1954.

M<sup>me</sup> Demars nous a rapporté que les charretiers étaient alors appelés des « creveux de lèches », par allusion aux limaces (lèches ou loches en berrichon) que leurs véhicules écrasaient !

Quelques années avant le décès de M. Gaston Doucet (en 1960) un marchand de biens a acheté l'ensemble de la propriété de Chérine et en a consciencieusement exploité tout le bois « marchand » (surtout celui du bois de Chérine et secondairement celui du bois de Las, de moindre valeur) avant de la revendre ensuite à M. Chabaneau...

## Entretien avec mesdames Jacqueline Gaillard et Françoise Arniaud, nièces de la femme de M. Chabaneau.

M. Jean Chabaneau a acheté le domaine de Chérine (240 ha) en 1955. Electricien à Digne, M. Chabaneau a vendu son entreprise pour s'installer en Brenne. D'origine paysanne, originaire de l'ouest de la France, il voulait posséder un domaine agricole et son choix s'est porté sur Chérine, qu'il louait au début pour la chasse, la gestion des terres étant confiée à un salarié agricole (M. Retault, voir ci-dessous). Il n'a pas occupé le château, à l'abandon, immédiatement, et est resté un certain temps à Digne avant de le remettre en état et de s'y installer définitivement.

Il s'est marié à Saint-Michel-en-Brenne avec M<sup>me</sup> Mireille Arniaud, qui avait une sensibilité artistique et aimait dessiner, écrire des poèmes ou pratiquer la photographie.

M. Chabaneau a élevé un grand nombre d'animaux à Chérine : outre de nombreuses volailles, canards et oies, des vaches charolaises — qui constituaient alors un troupeau réputé — des normandes et même quelques Salers, des chevaux, des ânes, des porcs.

Mais des difficultés surviennent dans les années 1970, il réalise de nombreux achats tandis que les bêtes se vendent mal. Sensible à la cause environnementale, dont on fait grand cas à l'époque, il opte alors pour une vente au profit de la constitution d'une réserve naturelle ! Projet qui n'aboutira pas dans l'immédiat. Malade, M. Chabaneau vend sa propriété en 1976 à M. Robrolle, qui fera de Chérine un domaine de chasse. M. Chabaneau décédera en 1985 ; il repose au cimetière de Saint-Michel-en-Brenne. Ce n'est qu'en 1983 puis 1984 qu'une partie du domaine de Chérine sera achetée par le département de l'Indre à la famille Robrolle, afin d'y créer une Réserve naturelle.

## Entretien avec madame Paulette Huyghe

Le père de M<sup>me</sup> Paulette Huyghe, Joseph Retault, a été employé comme chef de culture à Chérine de juin 1955 à juin 1959 par M. Chabaneau. Il a alors quitté une maison neuve et bien équipée appartenant à la famille Lebaudy (située près du château du Blizon, à Saint-Michel-en-Brenne), pour trouver à Chérine une habitation vétuste dépourvue de tout confort : pas de toilettes (c'est M. Retault qui les construira), des sols en ciment et, pour la vaisselle, une simple pierre d'évier traditionnelle...

M. Retault a remis la propriété agricole en état et s'est attelé, en particulier, à la pose des clôtures. Il n'avait rien en propre, et notamment aucune tête de bétail. M<sup>me</sup> Retault s'occupait pour sa part des nombreuses volailles de la basse-cour, de la traite des vaches et de la fabrication du beurre, dont une partie était envoyée à Digne en hiver ; chez M. Chabaneau, une autre partie étant vendue sur les marchés locaux.

M. Retault avait pour voisins, dans la ferme, une famille d'ouvriers agricoles, dont M. Norbert et M<sup>me</sup> Yvonne Chassel en 1958 / 1959.

Jacques Trotignon



M<sup>me</sup> Suzette Demars avec sa nièce Marie-Madeleine Perchaud, au milieu de la basse-cour (Saint-Michel-en-Brenne, 1950 ou 1951 ?).

*Ph. Famille Demars*



Pêche de l'étang Ricot. M. Gaston Doucet, propriétaire du domaine de Chérine, est de dos, avec son chapeau (1945 ou 1946).

*Ph. Famille Demars*

La récolte du poisson avec la filanche traditionnelle. Il est vraisemblable que les roseaux que l'on aperçoit en bas à gauche correspondent au matelas de végétation que l'on agençait à proximité immédiate de l'eau, et sur lequel on déployait un drap percé afin de trier, à genou, le poisson (Saint-Michel-en-Brenne, 1945 ou 1946).

*Ph. Famille Demars*





Le gibier traditionnel des chasseurs en Brenne dans les années 1950 : le lièvre (en haut), ici tapi dans un labour, encore présent en faible effectif de nos jours ; le lapin de garenne, omniprésent en Brenne avant l'arrivée de la myxomatose et du virus VHD qui l'ont quasiment exterminé ; la perdrix rouge, également très répandue en Brenne tant que les cultures se sont maintenues. Aujourd'hui, elle a pratiquement disparu à l'état sauvage.

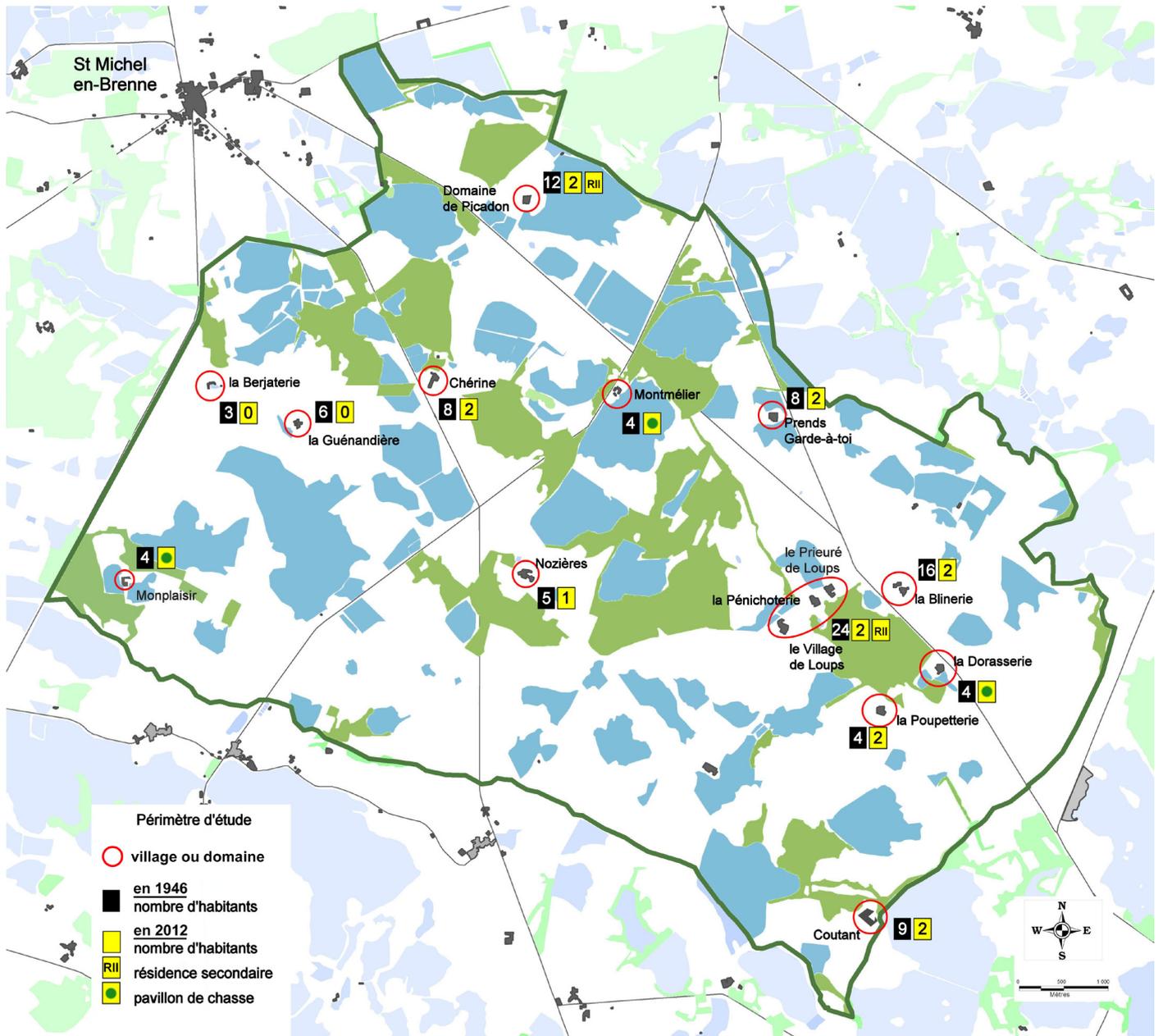
*En haut : Ph. Adrien Bisson. En bas : Ph. Alain Fremond*

## UNE ÉVOLUTION EN COURS

Déjà, le grand propriétaire s'interroge. Il compare le revenu – faible – qu'il peut retirer d'une exploitation agricole qu'il aurait affermée ou laissée en métayage et le profit autrement plus consistant que lui procure le produit de ses étangs couplé à la location de la chasse. L'avantage ne va pas à l'agriculture. Raison pour laquelle il cherchera alors à vendre séparément ses meilleurs fermes et métairies plutôt que le domaine dans sa totalité. A l'époque, quelques migrants sont intéressés: les uns viennent du Nord ou du Bassin parisien et disposent de capitaux suffisants; les autres, des régions de l'Ouest, à l'étroit dans des campagnes surpeuplées et en manque de travail. Mais tous sont jeunes et dynamiques, animés du souci de réussir, d'expérimenter de nouvelles

techniques, de faire autrement que le « brennou de souche ». Pour des résultats plus ou moins probants... Malgré tout, ces essais pas toujours transformés ont, un temps, insufflé un relatif mais réel dynamisme à la région.

Quant aux exploitations les moins rentables, le propriétaire les abandonne lorsque l'occupant part à la retraite. Un temps, ce dernier est remplacé par un domestique ou un chef de culture; puis assez vite, l'activité cesse, définitivement. Les bâtiments sont ou bien désertés, laissés aux ravages du temps, ou bien transformés en résidence de loisirs et de chasse (à l'époque, la chasse au canard est privilégiée).



Carte 5. Evolution de la population dans le secteur d'étude autour de Chérine entre 1946 et 2012 (Saint-Michel-en-Brenne).

Carte : Jacqueline Beaumont et Joël Deberge

## Années 1970, Lingé: remembrement et mitage

Dans les années 1970, et comme d'autres communes du pourtour de la Brenne (Douadic, Paulnay, Lureuil...), celle de Lingé va engager une procédure de remembrement sur une partie de son territoire, englobant un secteur de Saint-Michel-en-Brenne (vers l'étang Bonnin). Encore active au plan agricole, elle va, par ce biais, chercher à réduire le morcellement parcellaire et à rationaliser ses exploitations.

Au-delà de l'arrachage de haies (patent dans le secteur du Grand Aslon), au-delà de l'éventration de quelques buttons pour y tracer de nouveaux passages allant droit aux champs et de la suppression de chemins anciens, au-delà, enfin, de la création de fossés qui n'ont pas toujours été positionnés précisément au fond des thalwegs, le remembrement eut deux types de conséquences, les unes prévues, les autres un peu moins. Dans l'ordre des choses, il y eut la création d'îlots de surface rationnelle, mieux accordés à la mécanisation naissante, ce qui permit à l'agriculture de prendre une vigueur nouvelle. Le remembrement incita aussi les familles installées de longue date à maintenir leur activité, puis à la transmettre. De fait, 40 ans plus tard, elles sont toujours là. Mais, conséquence moins attendue, le remembrement favorisa aussi la création de petits plans d'eau. Car certaines parcelles, exiguës, mal placées et mal drainées (le nouveau fossé ne passant pas toujours au bon

endroit), traversées par des courants d'eau malvenus, restaient continuellement mouillées. Agricoles, elles ne l'étaient plus, ou peu attrayantes; à l'inverse, pertinentes pour les loisirs, via la création de petits plans d'eau pour laquelle il suffisait de monter un simple dossier de déclaration, sans trop s'inquiéter des contraintes topographiques; la technique permettant, pensait-on, de s'en affranchir allègrement. A l'époque, remplissage et évacuation ne posaient guère question. A Lingé, le remembrement favorisa donc ce mouvement de mitage.

A Saint-Michel-en-Brenne – surtout près du bourg où domine la petite propriété – pareil phénomène advint: ici, nombre de minuscules plans d'eau (de taille souvent inférieure à 1 ha) furent creusés, parfois « encabanisés », transformés en mini-sites de villégiature. Une fois le travail réalisé, « l'objet » pouvait être vendu, à prix fort, cela s'entend. Le processus battit son plein entre 1970 et les années 2000. Aujourd'hui, les créations ont quasiment cessé: elles sont interdites. Subsistent celles de l'époque précédente, parfois désertées, parfois passées en de nouvelles mains: souvent géographiquement proches, les nouveaux propriétaires se recrutent volontiers dans un rayon de 100 km. Aujourd'hui ces nouveaux étangs sont plus ou moins bien entretenus.



Un button coupé lors des travaux connexes de remembrement (Grand Aslon, Lingé, 2014).

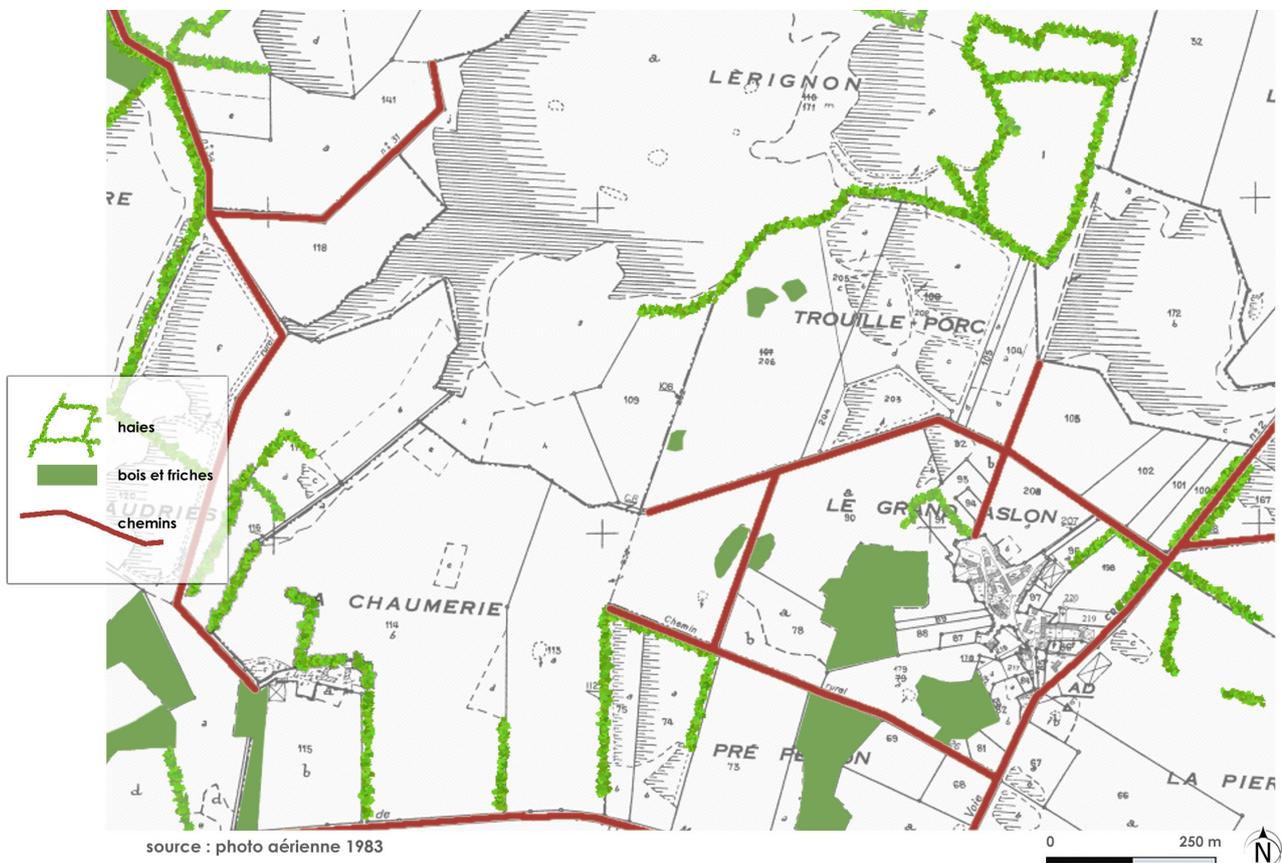
*Ph. Jacques Trotignon*



Scènes de la vie rurale sur la commune de Lingé à la fin des années 1980 : les chèvres alpines de M. Petit et chevaux à l'abreuvoir (Le Grand Aslon, Lingé).  
*Ph. Serge Chevallier*



Carte 6. Le réseau de chemins et de haies autour du village du Grand Aslon (Lingé), en 1836.  
*Cadastre napoléonien, Archives départementales de l'Indre.*



Carte 7. Le réseau de chemins autour du Grand Aslon après le remembrement, en 1983. Nombre de haies ont été supprimées.  
*Carte Jacqueline Beaumont*



La queue de l'étang Purais (Réserve naturelle de Chérine), occupée par une vaste roselière, a toujours été entourée par les terres agricoles.  
 Au second plan, le hameau du grand Aslon (Lingé, 1989).  
 Ph. Jacques Trotignon

## Années 2000 à 2010 : divorce marqué entre les deux communes

### À LINGÉ : UN ANCRAGE DES PROPRIÉTAIRES PLUS FORT

COMMUNE	LINGÉ	ST-MICHEL-EN-BRENNE
Propriétaires de plus de 100 ha	2,4 %	11 %
Surface occupée	21 %	58 %
Propriétaires vivant hors du département en 2010	25 %	31 %
Surface occupée	31 %	47 %

A Lingé, grâce au remembrement, les propriétaires locaux – agriculteurs souvent – ont assez bien résisté.

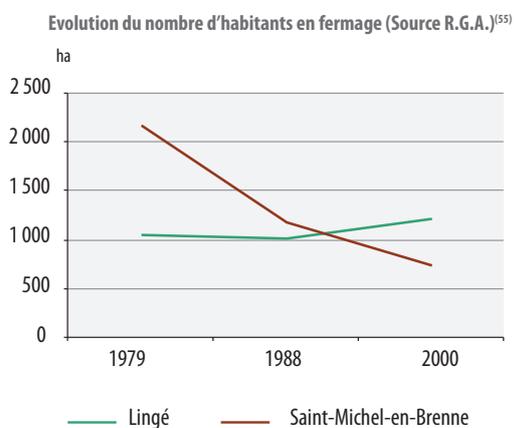
En contrepoint, ressort la plus grande dépendance de Saint-Michel-en-Brenne au monde extérieur : ici, 31 % des propriétaires vivent hors du département

(et notamment en Région parisienne) et, à eux seuls, ils occupent 47 % du territoire d'étude. Autrement dit, encore et toujours, ces propriétaires éloignés détiennent les plus grandes surfaces. Nous le verrons plus loin, ils ne s'adonnent pas à l'agriculture mais au loisir, chasse ou pêche, qu'ils cherchent parfois à rentabiliser. Suite à des héritages successifs ou à des démembrements, les propriétés ne sont plus aussi importantes que par le passé : elles n'excèdent pas 300 ha. Malgré tout, les propriétaires de plus de 100 ha (11 %) se partagent 58 % de la surface étudiée. En comparaison, à Lingé, ces chiffres sont respectivement de 2,4 % et 21 %.

## L'HISTOIRE EXPLIQUE CES DIFFÉRENCES

A **Lingé**, les deux générations qui ont suivi les années du remembrement, ont, bon an mal an, continué à travailler la terre, agrandissant leur bien au fil du temps, le transmettant également: ainsi, quelques agriculteurs, aujourd'hui en activité, exploitent des parcelles qui, en 1950 sûrement, mais aussi au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour certains, appartenaient déjà à leur famille. De fait, quelques patronymes actuels figuraient déjà sur le cadastre napoléonien. Par ailleurs, s'ils ne sont pas directement propriétaires des terres qu'ils exploitent, celles-là leur sont baillées par un cousinage soucieux de les conserver. Aujourd'hui, n'ayant pas à en rechercher de nouvelles, ils peuvent, plus sereinement, envisager leur avenir. Sur le périmètre d'étude, 73,5 % de la surface appartient à des propriétaires locaux (issus de familles depuis longtemps installées) qui les baillent à 11 agriculteurs vivant pour la plupart sur la commune. Néanmoins, l'avenir commence à poser question: quelques-uns sont proches de la retraite, sans successeur désigné tandis que les plus jeunes ne pourront pas, indéfiniment, agrandir leur exploitation.

A **Saint-Michel-en-Brenne**, la situation est bien différente car le fermage est en chute libre, comme le montre la figure ci-dessous.



A Lingé, le fermage se maintient relativement car les propriétaires locaux louent leurs terres à des agriculteurs de leur famille. A Saint-Michel-en-Brenne, en revanche, le fermage est en baisse constante: les agriculteurs ne trouvent plus de terres à louer. Et entre 2000 et 2010, cette tendance s'est encore aggravée.

De manière plus précise, à Saint-Michel, sur le périmètre d'étude de 3 000 ha, seuls 838 ha sont exploités (soit 28 %). Ici, rares sont ceux qui ont hérité de leur famille ou qui détiennent un bail de fermage de longue durée.

### Occupation du sol à Saint-Michel-en-Brenne en 2012

270 ha	sont exploités par des propriétaires agriculteurs
290 ha	sont exploités par fermage
188 ha	sont exploités par convention pluri-annuelle
49 ha	sont exploités à titre précaire
41 ha	ont un statut inconnu

Et, en 2014, quelques dizaines d'hectares sont pâturés par des chevaux qui appartiennent à de nouveaux propriétaires s'adonnant à une agriculture de loisirs.

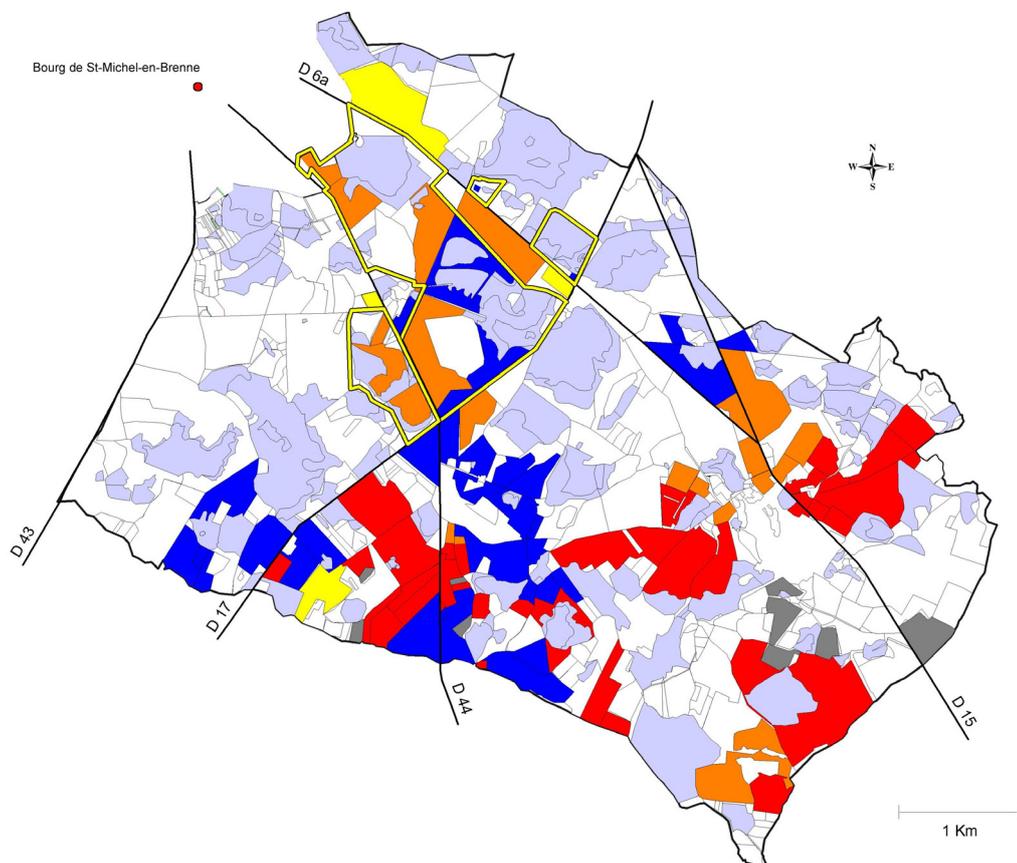
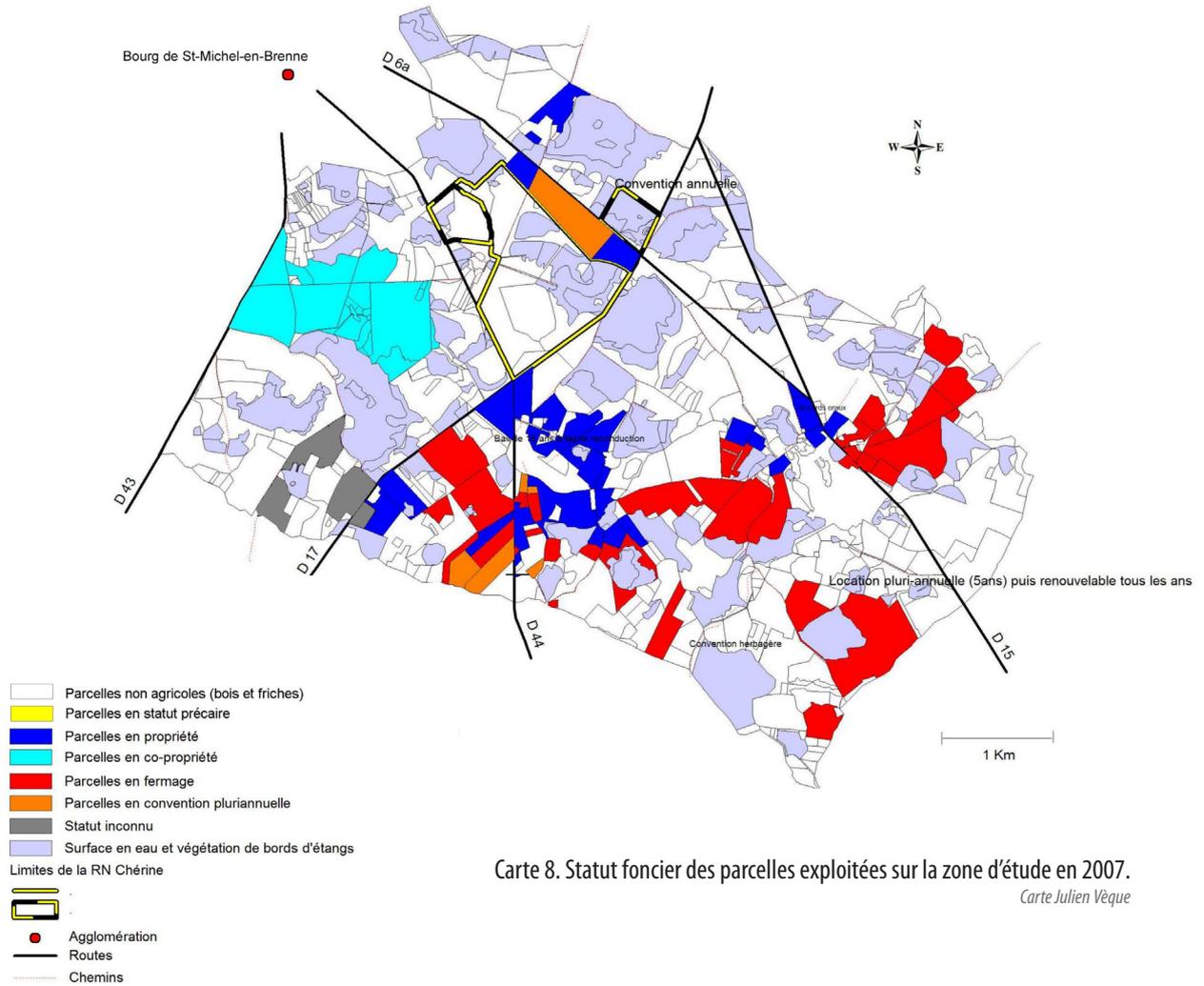
Le bail à titre précaire ne s'inscrit ni dans la durée, ni dans une perspective agricole stricte. En effet, pour certains propriétaires « horsains », l'important est de conserver un potentiel de milieux ouverts, utiles à la chasse. D'où leur souhait de maintenir quelques prairies entre deux friches. De même, d'anciens agriculteurs, gens aujourd'hui âgés, acceptent de louer à l'année certaines parcelles encore viables, le reste partant à la friche. Eux décédés, leurs héritiers, parfois loin géographiquement, choisissent de vendre leur part au mieux offrant. Dans ces deux cas, pour l'heure, quelques parcelles restent à la prairie, gérées sur le mode extensif, par les éleveurs du voisinage. Néanmoins, ne disposant que de ces baux très précaires, ils ne peuvent ni ne veulent prendre le risque d'y engager des investissements (clôture, par exemple). Les deux cartes en regard (page 53) font un état des lieux plutôt éloquent sur le périmètre d'étude à Saint-Michel-en-Brenne. Entre 2007 et 2012, l'évolution est déjà substantielle.

Parmi les propriétaires qui n'ont pas de terre en exploitation (soit 74 % du territoire étudié), deux catégories sont à distinguer:

- Ceux qui (68 % de la surface d'étude) s'adonnent ouvertement à une activité de loisir, chasse et/ou pêche, à caractère parfois lucratif. Exception faite des « plus petits », locaux souvent, ils ne vivent pas, ou occasionnellement, en Brenne. Certaines propriétés apparaissent sous un sigle (S.C.E.A.)<sup>(56)</sup> par exemple.
- Ceux qui (6 % de la surface d'étude), pour l'heure, risquent de laisser ou laissent déjà leurs terres en friche. Il s'agit d'anciens agriculteurs, âgés souvent, sans reprenneur direct.

55 Voir page 64

56 Voir page 64





Cette prairie concilie agriculture, préservation de la nature et beauté des paysages (Lingé, entre le Grand Aslon et le carrefour des D 43 et D 78, 2011).

*Ph. Jacques Trotignon*

## Agriculture et loisirs déterminent les paysages de demain

### L'AGRICULTURE, EN GRANDE DIFFICULTÉ

---

Aujourd'hui, l'agriculture est la seule activité à maintenir ouverts les paysages de Brenne, à conserver la fameuse « mosaïque » tant clamée sur les dépliants touristiques. Néanmoins, si elle connaît des difficultés notoires (d'ordre climatique, économique, de transmission – en vérité, les mêmes que pour les régions voisines), elle doit en sus tenir compte de deux particularités, très gênantes pour son avenir : d'une part, la mauvaise qualité des terres, absolument rédhitoire et – injustement – non proportionnelle au prix (fort) qui leur est attribué ; d'autre part, l'orientation (loisirs) prise par les propriétaires actuels (et certainement à venir), laquelle n'invite pas vraiment à ce que ces terres soient, de nouveau, exploitées. Il en résulte une régression inquiétante de l'activité et, avec elle, la fermeture des paysages.

Une telle tendance est évidente à Saint-Michel-en-Brenne où l'agriculture connaît des jours difficiles ; mais elle commence aussi à toucher la commune de Lingé, jusque là plutôt préservée. Combien de temps va-t-elle résister encore ? Car rares sont les exploitants, aujourd'hui proches de la retraite, assurés de trouver un repreneur : les successeurs manquent tandis que de potentiels candidats à la reprise (hors cadre familial) vont, à coup sûr, se heurter au prix des terres, sans commune mesure avec leur réelle valeur agricole et se trouver face à de riches étrangers (à la Brenne) financièrement mieux pourvus. Quant aux jeunes agriculteurs restants, ils sont peu nombreux, incertains de récupérer les terres libérées : car pour gérer une exploitation agrandie, d'autres méthodes – telle l'embauche d'un nouveau salarié – s'imposent, qui méritent réflexion.

## PROPRIÉTÉ, CHASSE ET LOISIRS; LE SANGLIER ROI

Face aux agriculteurs, donc, se déclarent de nouveaux candidats à la propriété. Certains veulent la terre, opportunité d'un bon placement. Pour d'autres, elle est comme « une danseuse » : certes, elle coûte cher (quoique l'impôt sur le foncier non bâti reste très faible), rapporte peu, mais elle permet d'accéder au Graal, soit la chasse au grand gibier. Et les prix demandés – excessifs – ne les contrarient guère, alléchés qu'ils sont par ces espaces vierges de toute activité agricole, par la tranquillité et la naturalité des paysages offerts. Parmi eux, rarissimes sont ceux qui acceptent de voir un exploitant sur leurs terres : ils rejettent le fermage, trop contraignant, tout comme le principe des conventions pluri-annuelles de pâturage. Au mieux, ils se contentent de passer contrat avec un agriculteur voisin pour des travaux à façons qui concernent davantage le monde de la chasse que la production agricole proprement dite. Dès lors, cette partie de la Brenne s'occupe moins d'agriculture que de loisirs. Les offres immobilières concernant la région le confirment : elles proposent de



Affût de chasse aux grands animaux.  
Ph. Jacques Trotignon

vastes domaines « libres de bail agricole », qui intéresseront « les passionnés de chasse, les sauvaginiens et les chasseurs de gros gibier », sur la base de prix tels qu'aucun exploitant, sauf à être déjà riche et à vouloir « jouer à Marie-Antoinette » sur ses terres ne peut souscrire, compte tenu de la médiocrité du sol. Cela, les acquéreurs l'ont bien compris ; mais aussi les vendeurs qui mènent la transaction, proposant pour une plus-value de rêve un domaine déjà superbement structuré, bien pourvu en « étangs, landes et bois », propice à la chasse et à la vie en vase clos.

Pour autant, la grande propriété (celle qui détient des domaines de surface supérieure à 100 ha) n'est pas la seule concernée par ces transactions : y contribuent également la moyenne comme la plus petite qui, pour une même finalité de loisirs, sont proposées à la vente, elles qui, autrefois, étaient vouées à l'agriculture. Certaines ont d'ailleurs été démembrées, vendues en « pièces détachées ». Nous l'avons vu, le phénomène est déjà patent dans les années 1970/1990 : alléchés par des prix encore corrects, les acquéreurs, habitants de la région le plus souvent, ont alors délimité leur nouveau bien, creusé un « trou d'eau », construit un petit cabanon, planté peupliers et saules pleureurs pour venir, une fois les travaux exécutés, y passer quelques dimanches en famille, chasser le lapin (encore abondant à cette époque), s'adonner à la pêche ou jardiner un bout de potager.

Le fait est manifeste près du bourg de Saint-Michel-en-Brenne comme à Lingé où se note une pléiade de petits étangs – nous l'avons vu, le remembrement permit leur établissement. Mais, à l'époque, l'administration n'est pas très regardante, la S.A.F.E.R.<sup>(57)</sup>

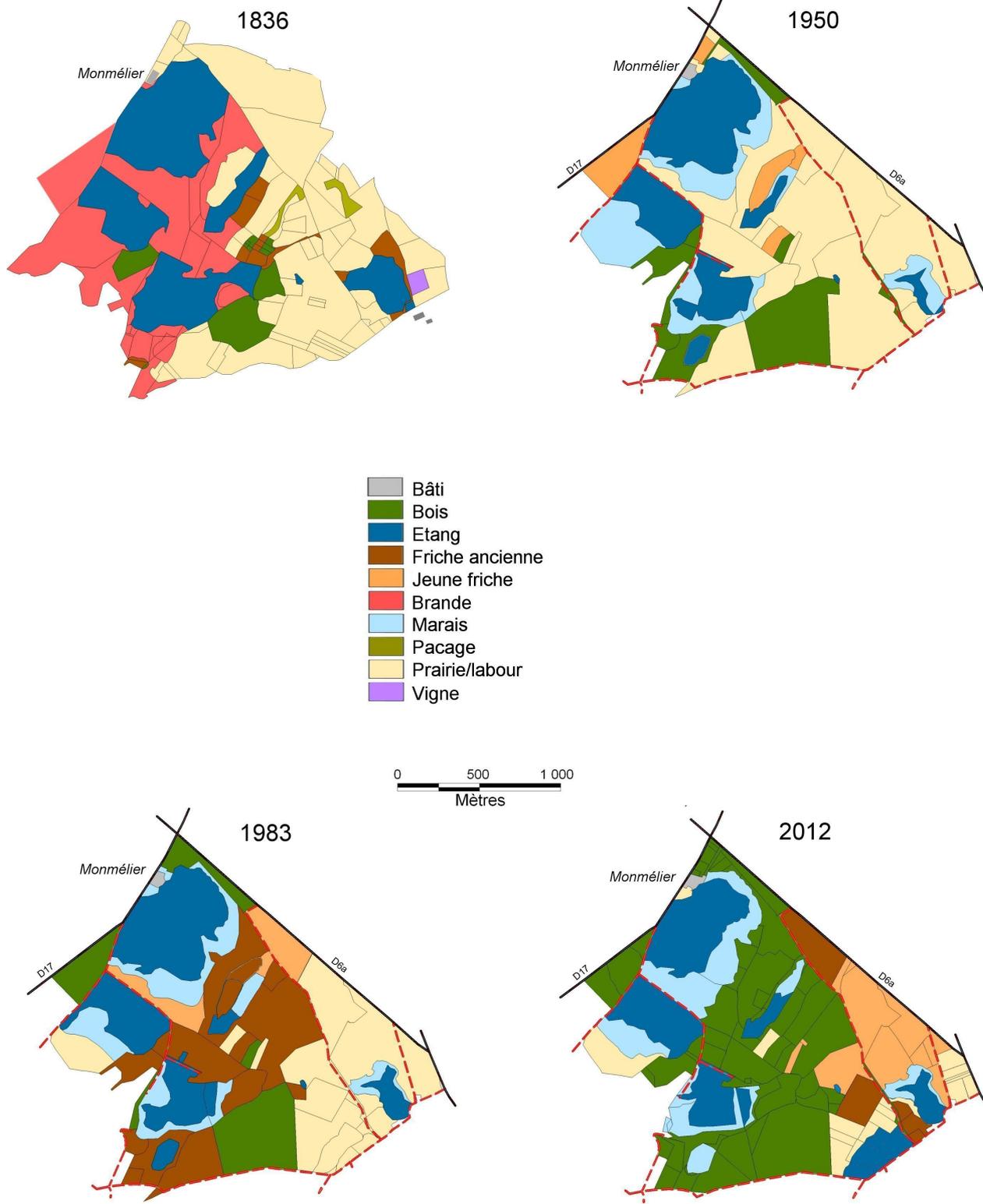
57 Voir page 64



Le sanglier, gibier par excellence de la Brenne, fréquente tous les milieux.  
Ph. Michel Martinazzi



La lande : un milieu de chasse rêvé ! (Saint-Michel-en-Brenne, 2011).  
Ph. Jacques Trotignon



Carte 10 : Evolution du paysage de 1836 à 2012 sur les propriétés conventionnées par la Réserve naturelle de Chérine (Saint-Michel-en-Brenne) – Gros plan de la zone d'étude.

*Cartes Joël deberge*

ne se fait guère entendre et peu importe si l'étang épouse davantage la forme de la parcelle que les contraintes du terrain – par exemple, quelques-uns se posent sur une butte, une lentille calcaire ou tout autre site pas vraiment adéquat. Aujourd'hui, surtout à Lingé, certains de ces sites avec étangs sont déjà sous la friche, oubliés des héritiers de ceux qui les avaient créés.

Désormais perdus pour l'agriculture, ces domaines, grands ou petits, « partent » à l'eau et à la friche. Mais n'étant pas tous orientés vers un même objectif, ils ne sont pas gérés de manière similaire. C'est ainsi que certains domaines restent « secrets », fermés au public, destinés aux seuls besoins de leurs propriétaires qui viennent y passer quelques week-ends ou semaines de vacances; chassant peu, ils se contentent de 3 ou 4 sangliers, que tirent des invités triés sur le volet. A côté, d'autres font, sur la base d'un dessein commercial, l'objet d'aménagements ciblés (agrainage, culture à gibier, nourrissage des carpes, chaulage de l'eau en vue d'une pisciculture améliorée...) mais aussi semis de friche ou encore coupe de bois afin de faire revenir la friche, nécessaires pour augmenter les espèces dites « commerciales » tels que canards, carpes, sangliers... Ici, s'organisent des activités rentables, chasse ou pêche à la journée, susceptibles de générer un profit substantiel. Et il suffit que quelques-uns démontrent la rentabilité de l'affaire pour que, attentifs aux sonnantes rentrées, les voisins leur emboîtent le pas...

L'exemple des propriétés conventionnées par la Réserve naturelle de Chérine montre combien, depuis 1950, le paysage est passé de l'agriculture à des activités de loisirs (voir cartes en regard page 56).

## VERS UN PAYSAGE PAR ET POUR LES LOISIRS?

L'agriculture à la dérive, l'eau et la friche plébiscitées: le paysage local est en voie de fermeture, à la fois physique (avec la friche) et psychologique (les propriétaires entendent rester maîtres chez eux). Nous l'avons vu, le phénomène s'enclencha dans les années 1950/1960, timide d'abord. Car, à l'époque, le propriétaire restait attaché à son patrimoine, à sa terre. Chez lui, il traquait non pas le sanglier mais le canard, louant parfois ses terres à des chasseurs citadins. L'activité ne rapportait guère mais, rentable, la pisciculture compensait.

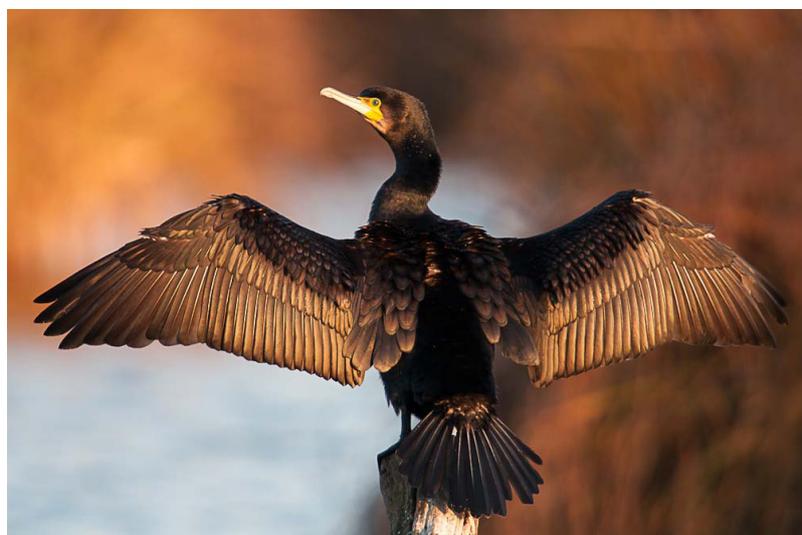
Aujourd'hui, c'est l'inverse: confrontée à des oiseaux piscivores plutôt voraces (cormorans, hérons...) et à quelques autres difficultés non moins notoires, la pisciculture devient délicate, engendrant inquiétude et morosité chez ses détenteurs, incitant aussi certains propriétaires à rechercher des revenus ailleurs: dans la chasse au sanglier, justement.



Cultures à gibier (sarrasin) au milieu des brandes (Saint-Michel-en-Brenne).  
Ph. Jacques Trotignon

Le développement de la friche, puis des bois en témoigne. Et, un peu partout en cœur de Brenne, l'évolution est la même.

De gibier « de gueux », il y a encore quelques décennies, le sanglier est passé dans la case du « top ». A cela, plusieurs raisons: l'animal a ce petit quelque chose de viril, de passionnel que n'ont ni le lapin, ni le canard... Il est de surcroît intelligent mais se chasse facilement, ce qui plaît aux nemrods d'un âge certain, à la jambe faible et à la vue moins aiguisée qu'au temps où ils tuaient le colvert en plein vol, où ils crapahutaient, des heures durant, derrière une perdrix agitée... Sa gestion demande peu de travail (agrainage...) et sa réglementation est moins compliquée que celle du gibier d'eau. Le sanglier plaît. Mais il réclame de la friche, beaucoup de friche pour se baigner, se reproduire... D'où la tentation, chez les nouveaux propriétaires, de la laisser venir ou encore, pour gagner du temps, de tenter le semis...



Le grand cormoran, un oiseau qui met en péril la pisciculture de Brenne.  
Ph. Alain Fremond.

Ainsi privilégiées, l'eau et la friche créent une nouvelle géographie des lieux, une géographie où canards et sangliers trouvent leur place au contraire des vaches qui, elles, restent à ruminer – dans les deux sens du terme – dans leur pré carré, tous les ans rétréci... Désormais aux mains de propriétaires qui n'entendent pas le mot « agriculture » comme leurs prédécesseurs, eaux et friches dessinent un paysage binaire, un paysage appauvri, qui perd de sa productivité et de son attractivité.

A côté, le grand public vient dans la région pour des motifs autres : randonner, se promener, découvrir la nature, observer et photographier les oiseaux, goûter la tranquillité, se « ressourcer », admirer le paysage. Tous les ans et dès le début de printemps, ces raisons avancées envoient dans la région des milliers de touristes en quête de « paradis ». Il est vrai que le paysage brennou propose autre chose que champs de blé habituels ou prairies répétées le long de petites routes d'une campagne plus ordinaire. En Brenne, ce n'est pas tant le paysage agricole (et l'activité qui le fabrique) qui séduit que cet ensemble improbable de friches et d'eau, méli-mélo de nature sauvage attrayante et parfois effrayante. Pour le petit frisson... Un ensemble qui, de plus en plus, échappe au monde agricole, s'en va vers la friche improductive, puis le boisement car, à l'évidence, petit arbuste d'aujourd'hui sera grand arbre demain ; un ensemble que le public ne regarde plus que le jour ou la semaine où



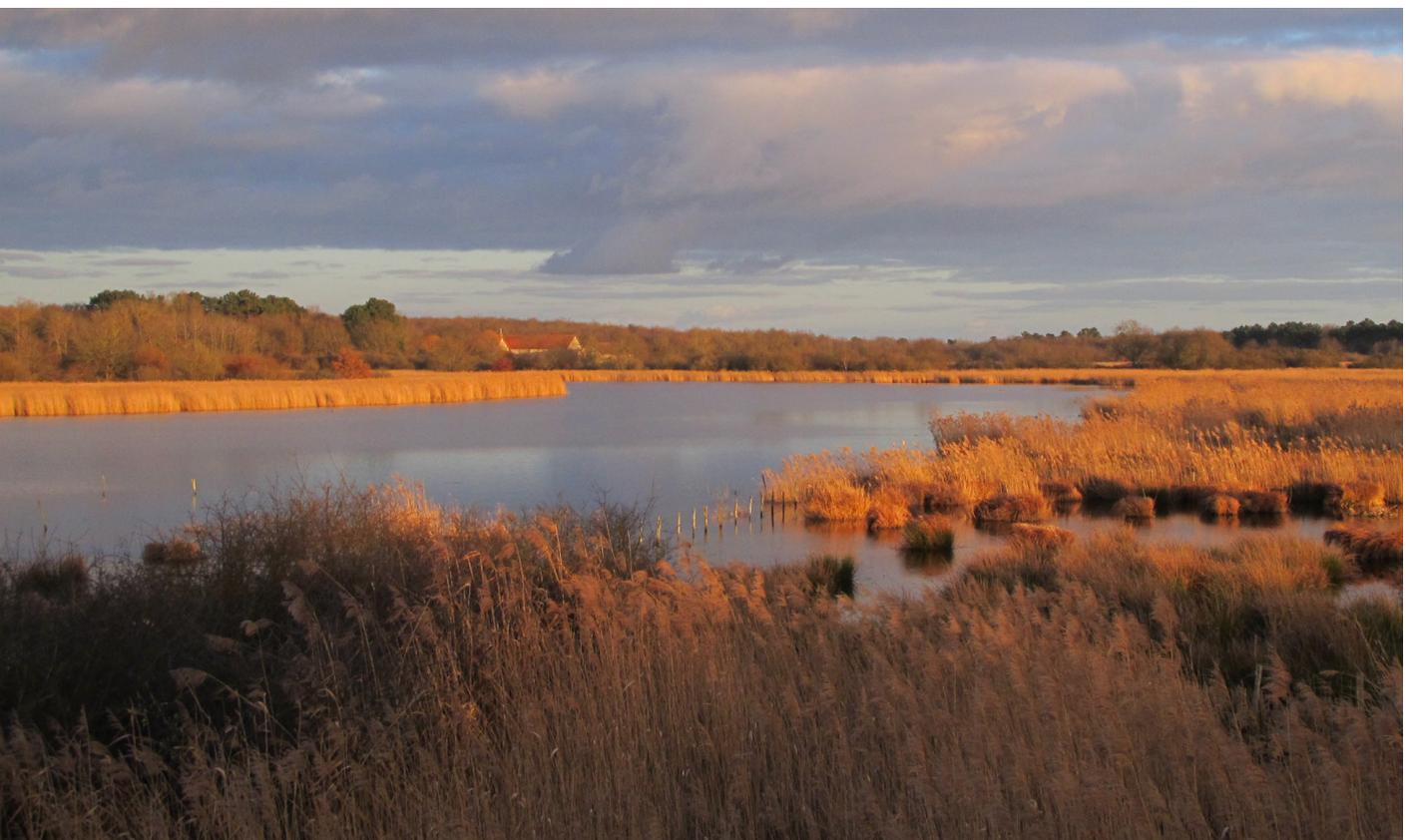
Le chemin communal qui traverse la Réserve de Chérine est fréquenté par un grand nombre d'ornithologues et de promeneurs (Saint-Michel-en-Brenne).

Ph. Jacques Trotignon

il vient, par le prisme de ses désirs et de ses envies de nature, de paysage... un paysage cependant orphelin de ses vaches, de ses prairies et de ses labours. Un ensemble, a contrario, décrit comme « *le paradis des oiseaux, faune et flore riches et rares, étangs reflétant le ciel, vastes étendues d'eau ponctuées de landes, prairies et forêts...* »<sup>(58)</sup>. Car, comme l'écrit David Le Breton, le paysage n'est-il pas « *une surface de projection ou de valeurs collectives et ce qu'en fait la sensibilité d'un individu selon son histoire personnelle. Il mêle géographie et affectivité* »<sup>(59)</sup> ?

58 Visaloire.com

59 Le Breton (2014).



L'étang Ricot, un haut-lieu de la Réserve naturelle de Chérine (Saint-Michel-en-Brenne).

Ph. Jacques Trotignon



Le cerf est désormais abondant en Brenne, où la multiplication des friches et des boisements lui a été très favorable (Etang Ricot, Réserve naturelle de Chérine, Saint-Michel-en-Brenne).

*Ph. Patrick Gaultier*

# Conclusion

La Brenne a toujours été un paysage décrit... avec tristesse, avec nostalgie, d'un temps qui n'existerait pas ou plus. Déjà George Sand disait d'elle: « *Pour le peintre et le romancier, cette rase terre, inondée en mille endroits, cette folle végétation d'herbes inutiles qui s'engraisse dans le limon, ne manquent pas de caractère. Il y a même une certaine poésie de désolation dans ces plaines de roseaux desséchés par la canicule* »<sup>(60)</sup>. Elle évoquait l'eau et la lande, s'émouvant aussi de la tristesse qui se dégageait des lieux. Et ses contemporains, Henri de Latouche, Ferdinand de Lesseps ou encore le marquis de Lancosme ne disaient rien d'autre. Aujourd'hui, reviennent ces mêmes descriptions où il est question de « *Landes, de paradis pour les oiseaux, d'eau qui regarde le ciel* »<sup>(61)</sup>. La tristesse s'est évanouie mais la nostalgie demeure, comme pour mieux inviter le touriste stressé à venir s'immerger ici, en ces lieux étranges, de solitude nécessaire et utile, de calme retrouvé. De même, l'isolement n'est pas vécu de la même façon: il est repoussoir pour George Sand et ses amis – « *La Brenne est un désert dans un pays fécond: c'est par antiphrase, une affreuse oasis qui porte au sein d'une zone riante l'échantillon des thébaïdes, la désolation des lieux maudits, le deuil d'une nature marâtre...* »<sup>(62)</sup> mais attrayant au touriste contemporain, au chasseur « *Allons, la vie était simple, et pour se laisser porter par elle, il suffisait de regarder ces canards; pour retrouver la joie de l'âme, se rééquilibrer aux sources vives de la Brenne, bénéficier de l'étonnant contact de l'étang...* »<sup>(63)</sup>.

60 Sand (1846).

61 Site internet Berry Province.

62 de Latouche (*op. cit.*).

63 de Vaugelas (1979).

A un siècle et demi de distance, l'antienne est la même, à cette nuance près que les mots d'aujourd'hui sont là pour attirer le chaland et non l'attrister, pour le faire venir, pour mettre en lumière un paysage particulier, qui ne ressemblerait à nul autre. Mais si l'on aime vanter « *Une mosaïque extraordinaire de paysages où s'entremêlent l'eau, les bois, les landes et les prairies...* »<sup>(64)</sup> l'on passe davantage sous silence les animaux domestiques et les hommes qui travaillent au pays, qui façonnent ces paysages. Très souvent, il est juste question de regards portés sur cette « *mosaïque extraordinaire* ».

Mais d'une époque à une autre, les mots n'ont pas le même sens: George Sand voyait vraiment la lande qui l'attristait (elle était, selon elle, source d'arriération), tandis qu'aujourd'hui, le touriste se laisse éblouir par une image que domine la nature sauvage mais où la friche, pourtant bien présente, n'est jamais nommée, car le mot effraie plus qu'il n'attire. Outre le fait que les deux ne portent pas les mêmes plantes – bruyères, genêts et ajoncs pour la première, ronces et arbustes divers pour la seconde – elles attestent de situations qui, malgré les apparences, sont radicalement différentes: la brande signe l'activité agricole, même pauvre, la friche sa disparition.

Mais au fond, peut-on se demander, l'activité agricole n'a-t-elle pas toujours été une parente pauvre en Brenne? On s'en souvient: les grands propriétaires d'alors, les Mondragon, Chastillon et autres Marivaux viennent, sur leurs terres de Brenne, s'adonner à leur passion favorite: la chasse. Ils y pratiquent une

64 Site internet Berry Province.



La Brenne, une terre à part, où la nature a su conserver ses droits (Rive de l'étang Ricot, Réserve de Chérine, Saint-Michel-en-Brenne).

Ph. Jacques Trotignon

agriculture de « cueillette », n'investissent guère, laissant leurs métayers besogneux s'échiner à faire rendre à la terre ce qu'elle peut, autant dire pas grand-chose. Par la suite, les quelques tentatives de mise en valeur n'empêcheront pas que, un siècle et demi plus tard, l'activité soit toujours à la peine... D'une certaine manière et malgré quelques périodes plus fastes au plan agricole, la Brenne est bel et bien, depuis longtemps, considérée comme une région surtout propice aux loisirs.

George Sand avait eu une sorte de prémonition: « Pour la vie de château, la Brenne est une terre promise. Il y a là de riches manoirs, de vastes espaces à parcourir pour la chasse, où fertiliser pour la culture, du gibier en abondance et de gros revenus... plus gros en réalité que ceux de nos terres grasses (du Boischaud Sud, N.D.L.R.), dont la moindre parcelle se vend au poids de l'or et ne peut fructifier en raison de sa valeur numéraire. Il y a en Brenne un magnifique avenir pour les riches: car les améliorations commencent à porter leurs fruits et quiconque veut y verser des capitaux, peut déjà reconnaître qu'avec des engrais et des travaux d'irrigation, ce sol devient fertile et généreux...

Elle ne se trompa que sur un point, certes capital: malgré les « engrais et travaux d'irrigation » (qui n'ont d'ailleurs jamais eu lieu), « ce sol » n'est jamais devenu « fertile et généreux ». Si bien que tiennent, structurels et permanents, ces deux piliers de la réalité brennoise: la nature du sol, immuable, d'une part, le principe bien établi de la grande propriété et « la vie de château », d'autre part, l'une et l'autre expliquant bien que, sur la base d'une économie désormais ouverte sur le monde, sur la finance et tout autre facteur extérieur, la région ait perdu la partie agricole.

De fait, l'avenir de l'agriculture brennoise et des paysages qui en découlent pose question. Aujourd'hui, trois « partis » se côtoient: les agriculteurs, les propriétaires et les touristes. Les premiers, dont l'activité se réduit comme une peau de chagrin, veulent pourtant travailler au pays, continuer à cultiver la fameuse « mosaïque » – pour cela, les vaches au pré sont essentielles; les deuxièmes entendent pouvoir vivre chez eux, en toute tranquillité; quant aux troisièmes, ils souhaitent, le temps d'une vacance, se libérer de leur stress quotidien, s'immerger dans une nature « intacte », admirer des paysages insolites et se « ressourcer ». Le contexte objectif – sols médiocres, difficultés foncières, etc. – ne les motive guère. David Le Breton le dit fort bien « *Le paysage n'est jamais une objectivité déployée devant soi... Il est l'émanation d'un corps qui le traduit en termes de perception et de sens...* »<sup>(65)</sup>.

Or, l'eau et la friche sont aujourd'hui des composantes qui comptent, notamment pour les propriétaires, les chasseurs et les touristes. Les agriculteurs, eux, les considèrent autrement, surtout la friche car elle signe le recul d'une activité à laquelle ils tiennent, l'inconnu aussi; qui plus est, sortant du champ économique. L'agriculture, ce sont avant tout des champs labourés, des prairies et des vaches, non pas des arbustes fous qui semblent semer la pagaille dans le paysage. D'ailleurs, sur ce sujet, avec ses bureaux bruxellois (qui décident) et parisiens (qui interprètent), la P.A.C.<sup>(66)</sup> et ses normes ne transigent pas: n'étant pas une ressource fourragère, la friche n'appartient pas au cercle agricole.

65 Le Breton (op. cit.).

66 Voir page 64

Et pourtant ! Il y a 150 ans, souvenons-nous, la lande entraînait complètement dans le jeu de l'activité agricole : pour une grande part, elle nourrissait le bétail. Il y a 50 ans, les bêtes charolaises appréciaient encore les marécages proches des étangs, où, le temps d'un été sec, elles pouvaient se rafraîchir et trouver quelque appoint alimentaire. De même, aujourd'hui, la Réserve naturelle de Chérine en fait l'expérience, la friche peut, elle aussi et moyennant quelques travaux de restauration, servir de pâture non négligeable. Pour ce faire, elle saisit l'opportunité d'un outil juridique particulier, jusque là réservé aux zones de pré-montagne : la convention pluriannuelle de pâturage. Avec ce principe, chacun est gagnant : les vaches, heureuses de pouvoir s'ébattre entre des buissons, l'éleveur qui observe qu'elles ne dépérissent pas, le propriétaire-chasseur qui remarque l'abondance des faisans, chevreuils et autres bécassines, le touriste qui apprécie de voir des espaces plus ouverts et plus variés, le lézard ou la tortue qui viennent se chauffer au soleil. Le paysage s'ouvre alors sur des horizons plus larges formant ainsi la belle mosaïque si bien vantée par la promotion touristique. On le voit, sur la base de la bonne volonté des propriétaires et usagers de la Brenne, le paysage pourrait de nouveau s'ouvrir et retrouver sa belle diversité.

Entre ces deux périodes bien documentées (première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et début du XXI<sup>e</sup> siècle), ressortent analogies et différences.

Les analogies donnent de la « matière » à la promotion de la région : mise en avant dans les documents d'appel, la « mosaïque » d'étangs, de bois, de landes et de prairies permet de distinguer la Brenne des régions voisines (la Champagne berrichonne et ses labours, le Boischaut et son bocage), faisant d'autant ressortir son originalité. Mais à y regarder de près, si les premiers (étangs, bois) ne manquent pas, landes et prairies, elles, sont désormais réduites à la portion congrue – elles appartiennent bien à une époque révolue. Cependant, reste leur image, plutôt séduisante, utile pour attirer un public désireux de se ressourcer en des lieux pleinement naturels... Ces analogies, ces clichés que l'on va chercher dans le passé, appartiennent au monde de l'apparence, maquillent de préoccupantes différences, bien réelles aujourd'hui. A un œil exercé, elles évoquent des évolutions – d'aujourd'hui car demain sera autre, encore – qui font passer la Brenne d'un monde hier agricole à un monde dominé par les loisirs, à un monde brouillé dans lequel les agriculteurs n'ont plus grand chose à dire ni à faire, monde toujours solidement tenu par des données quasi immuables : médiocrité du sol, grande propriété et, en découlant, isolement régional, faiblesse démographique et agricole. Là se trouvent les causes premières de la situation actuelle de la Brenne, que seule une volonté affirmée de redonner sa place à une agriculture adaptée pourrait faire évoluer au bénéfice du paysage et de ceux qui l'habitent ou le fréquentent.



Les vaches Salers permettent aujourd'hui d'entretenir avec succès les milieux les plus remarquables de la Réserve naturelle de Chérine (Terres de Renard, Saint-Michel-en-Brenne).

Ph. Jacques Trotignon

# Bibliographie

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

---

- Auclair Christian, 1973. *Les structures agraires en Brenne*, Thèse
- Benarous Renaud, 2009. *La grande Brenne (Indre) aux périodes préindustrielles. Contribution à l'histoire des paysages, des étangs et des relations sociétés/milieus dans une zone humide continentale. Approches historique, archéologique et paléo-environnementale. Thèse, école doctorale d'archéologie*
- Bertrand Georges, 2004. *Nature, Sciences et Société* (n° 4)
- Boucard, 1867. *De la nécessité de défricher les landes en Brenne*, Annales de la Société d'Agriculture de Châteauroux
- Bidouet Eugène, 1907. *La production agricole et son organisation dans le Bas-Berry*, Thèse
- Brunet Roger, Ferras Robert, Théry Hervé, 1992. *Les mots de la géographie*, La Documentation française
- Préfet Dalphonse, An XII *Mémoire statistique du département de l'Indre*
- Desbreux (1840). *Ephémérides de la Société d'Agriculture de l'Indre*
- Desplaces Auguste, 1841. *Lettre à Sainte-Beuve*, La Revue de Paris
- Fruchon Hélène, 1952. *La Brenne*. La Documentation française (Vol. 16 n° 3)
- Goyon Jean, 1927. *La Brenne agricole*
- Heslouis Sébastien, Bidault Laurent, 2013. In *Une chance pour l'élevage en Brenne: des partenariats propriétaires et agriculteurs*. Plaqué., Réserve naturelle de Chérine
- Latouche Henri de, 1840. *Aymar*
- Latouche Henri de, 1844. *La Brenne, Adieux*
- Lebreton David, 2014. *La documentation française*
- Lourdin M., 1944. *Projet d'aménagement de la Brenne*, Génie rural de l'Indre
- Nicolai Nicolas de, 1561. *Description du Duché de Berry*
- Rallet Louis, 1935. *Etude phytogéographique de la Brenne*
- Sand George, 1845. *Isidora, Journal d'un solitaire à Paris*
- Sand George, 1846. *Le cercle hippique de Mézières-en-Brenne* L'Eclairer de l'Indre
- Tremblais de la, 1837. *Considérations sur la Brenne*, Ephémérides de la Société d'Agriculture de l'Indre
- Trotignon Henri, 1935. *Le bétail du Bas-Berry*
- Vaugelas Dominique de, 1979. *Scènes de chasse et aquarelles*
- Vialar Paul, 1973. *La chasse*. Ed. Flammarion
- Vinchon Emile, 1921. *Maurice Rollinat, Etude biographique et littéraire*
- Vorys Jules de, 1875. Article paru dans la Revue du Bas-Berry: *Lettre de Jules de Vorys à Charles de Lesseps*

## REVUES NATIONALES

---

- La Documentation française, années 1952, 1992, 2014
- *Nature, Sciences et Société*, 2004
- La Revue de Paris, 1841

## REVUES RÉGIONALES

---

- Actes du colloque de Châteauroux, 16 et 17 octobre 1993
- Annales de la Société d'Agriculture de Châteauroux, 1860 - 1869
- Annales de la Société d'Agriculture de l'Indre, 1870 - 1875
- Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre, 1939
- Ephémérides de la Société d'Agriculture de l'Indre, 1806 - 1859
- Revue du Bas-Berry, 1875

## SITES INTERNET

---

- Berry Province
- Parc naturel régional de la Brenne
- Visaloire

## DOCUMENTS ET STATISTIQUES

---

- Archives départementales de l'Indre : séries M 5433 (1841), M 5742 (1945), M 5787 (1811)
- Cadastres napoléoniens (cartes et matrices) des communes de Lingé (1827) et Saint-Michel-en-Brenne (1836)
- Recensement Général de l'Agriculture (R.G.A.) : années 1955, 1979, 1988, 2000, 2010
- Recensement Général de la Population (R.G.P.) : années 1836, 1851, 1866, 1896, 1921, 1946, 1962, 1982, 1999, 2008
- Statistiques agricoles : années 1811, 1836, 1852

## PLAQUETTES

---

- Une chance pour l'élevage en Brenne : des partenariats propriétaires et agriculteurs, 2013, Plaque produite par la Chambre d'Agriculture de l'Indre, la Réserve naturelle de Chérine et le W.W.F.
- Histoire d'un paysage, l'exemple de la Réserve naturelle de Chérine (1837 - 2013), 2013

# Lexique

**Carroir :** Mot venant du latin *quadruvium* soit un lieu où aboutissent quatre chemins. Donc, un carrefour, lieu à la fois public et souvent spacieux. Autrefois, « les petites gens » qui n'avaient pas de terres y envoyaient paître leur bétail (quelques chèvres et moutons, parfois une ou deux vaches).

**Emblavures :** Terresensemencées en blé, plus largement en céréales (seigle, avoine, orge...).

**Pacage :** Mot venant du latin « *pascere* » (paître). Par extension, prairie médiocre, exclusivement réservée à la nourriture du bétail.

**Pâturage :** Lieu couvert d'herbes, parfois de jeunes arbustes, consommés sur place par le bétail. Le « pâturage » comme le « pacage » ne sont jamais fauchés (contrairement au pré).

**Scories :** « Engrais » phosphatés, obtenus par un broyage très fin de résidus, issus de la fabrication de l'acier. Ces scories sont très riches en phosphore (12%) et en chaux (45%). Elles fertilisent et chaudent les terres acides. Elles ont été utilisées pendant près d'un siècle (jusqu'à dans les années 1970).

# Abréviations

**C.A.D. :** Contrat d'agriculture durable

**C.T.E. :** Contrat territorial d'exploitation

**D.A.T.E.E.R. :** Direction de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de l'économie rurale.

**I.G.N. :** Institut national de l'information géographique et forestière

**M.A.E. :** Mesures agri-environnementales

**M.A.E.C. :** Mesures agro-environnementales et climatiques

**M.A.E.T.E.R. :** Mesures agri-environnementales territorialisées

**P.A.C. :** Politique agricole commune

**R.G.A. :** Recensement général de l'agriculture

**R.G.P. :** Recensement général de la population

**R.N. :** Réserve naturelle

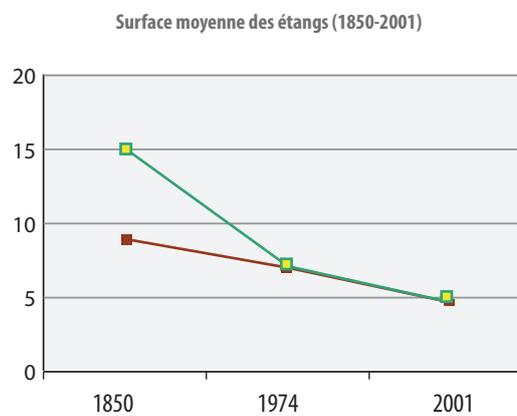
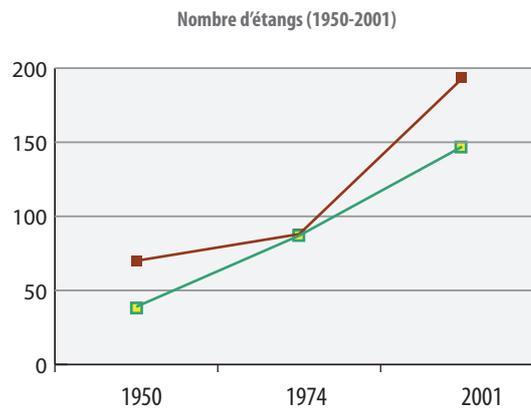
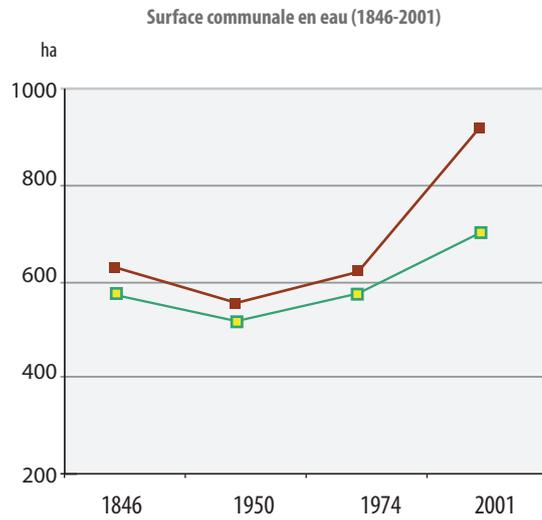
**S.A.U. :** Surface agricole utile

**S.A.U. ée :** Surface agricole utilisée

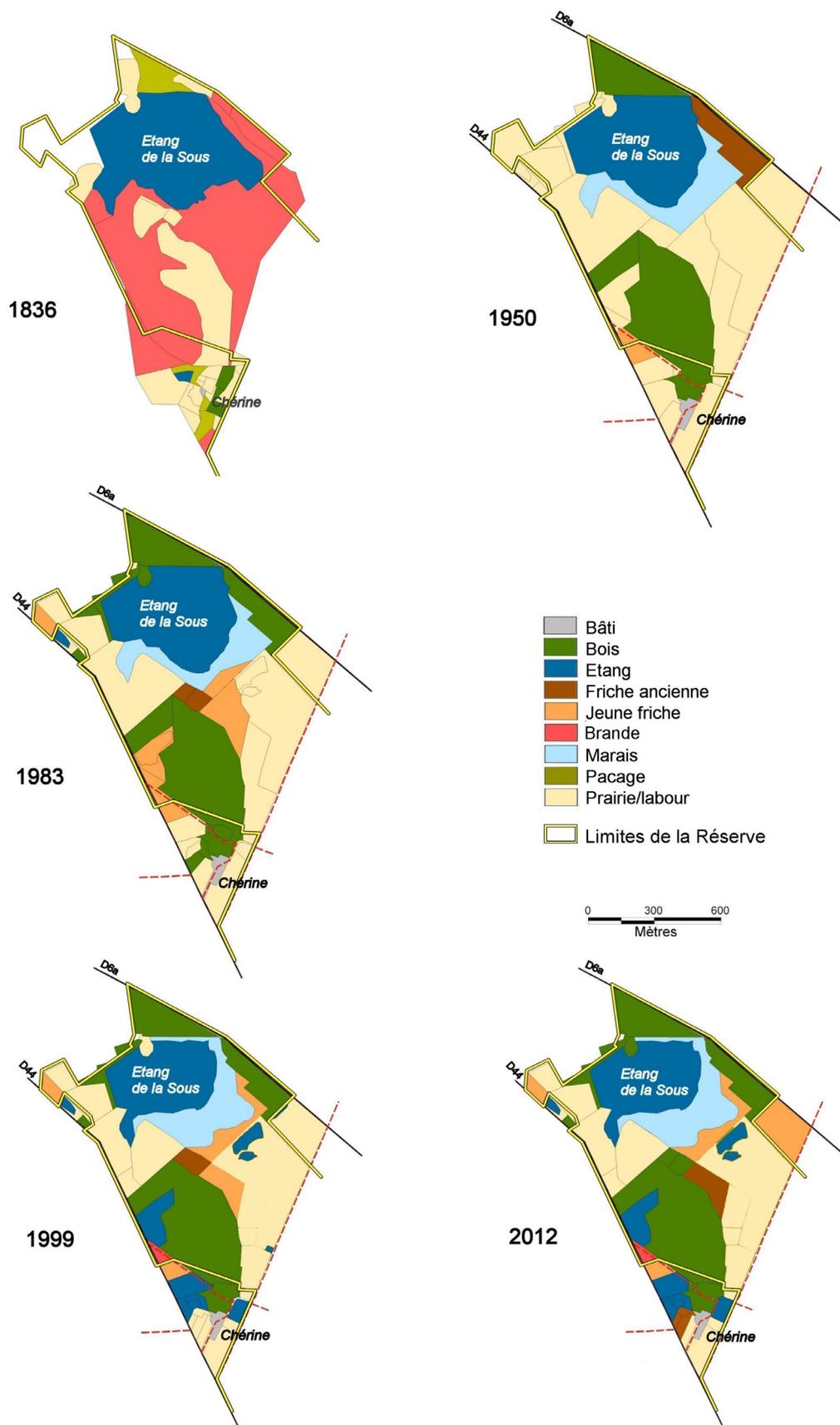
**S.C.E.A. :** Société civile d'exploitation agricole

**U.G.B. :** Unité gros bétail

# Annexes

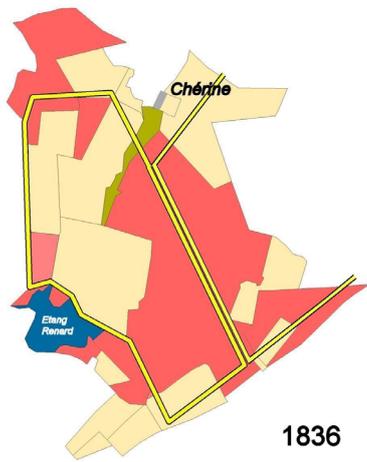


—◇— Lingé    —■— Saint-Michel-en-Brenne



Carte 12. Evolution du paysage de 1836 à 2012 sur le secteur du bois de Chérine et de l'étang de la Sous (Saint-Michel-en-Brenne)  
 – Gros plan de la zone d'étude.

Cartes Joël Deberge



1836

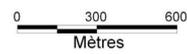


1950



1983

- Bâti
- Bois
- Etang
- Friche ancienne
- Jeune friche
- Brande
- Marais
- Pacage
- Prairie/labour
- Limites de la Réserve



1999



2012

Carte 13. Evolution du paysage de 1836 à 2012 sur le secteur des Terres de Renard (Saint-Michel-en-Brenne) – Gros plan de la zone d'étude.

Cartes Joël Deberge



Les brandes et, au fond, l'étang de l'Ardonnière, en 1981, vus depuis le chemin communal de l'étang de Beauregard. Un paysage aujourd'hui disparu du fait du développement considérable de la végétation (Saint-Michel-en-Brenne).

*Ph. Jacques Trotignon*

## Remerciements

Je tiens à remercier bien vivement Monsieur et Madame Jean Demars, Monsieur et Madame Jean-Claude Collin, Madame Lucienne Dion, Monsieur et Madame André Vioux, Monsieur et Madame Jean-Claude Jambier, ainsi que Messieurs Jérôme Beauvais, Eric, Jean-Pierre et Laurent Bidault, François Bourguemestre, André Delavent, Hubert Fadeau, Christian Larverdan Godin, Sébastien Heslouis, Jérôme Jambier, Marc et Hubert Lebaudy, Roger Leblanc, André Marchais, André Mauduit, Marc Paré, Louis Richer, Roger Riboton, Jean-Luc Roy, André Sinault, Maître Yves Steiger, Rémy Vioux, habitants de la Brenne, pour le temps qu'ils ont accepté de me consacrer, pour les précieux éléments qu'ils ont apportés à mon enquête.

Et aussi,  
Monsieur et Madame Beaudouin, de Prissac (fonds photographique Perrot de Chaumeux),  
Mesdames Jacqueline Gaillard et Françoise Arniaud (fonds photographique Chabaneau),  
Madame Valérie Baud, des Archives départementales de l'Indre,  
pour les photos inédites qu'ils ou elles ont gracieusement mises à notre disposition.



mage de mélancolie pour certains, vues sauvages et fascinantes pour d'autres, unique pour les amateurs de nature... Chacun interprète le paysage de la Brenne selon ses propres représentations.

S'il touche chaque individu d'une manière qui lui est propre, que révèle-t-il du collectif, de la vie sociale et économique? Que dit-il du présent et surtout de l'avenir du territoire?

C'est de la comparaison avec le passé que viendra la réponse: 1850, 1950, 1980, 2010, quatre époques qui impriment leurs marques, radicalement différentes, à ce paysage. Pour saisir les évolutions, les expliquer, les comprendre, il faut dépouiller, fouiller, interroger, comparer, analyser les données du passé... Ce travail minutieux, mené sur près de 5 000 hectares en cœur de Brenne, nous livre une étude très documentée qui met en évidence les tendances sociales et économiques en jeu.

Aujourd'hui en perte de diversité car abandonné à la friche, le paysage de Brenne pourrait à nouveau s'ouvrir – comme le montrent les expériences de pâturage sur de jeunes friches dans la Réserve naturelle de Chérine – et remettre au centre une pratique agricole contemporaine, inspirée de l'histoire, compatible avec la chasse et le maintien de la biodiversité.

D'image, le paysage devient enjeu. A l'heure où, à l'échelle planétaire, se dessine un horizon de terres agricoles manquantes, la Brenne n'a-t-elle pas – à sa manière, certainement modeste – un rôle à jouer pour promouvoir une agriculture adaptée, à la fois productive et respectueuse de la nature, fabricante d'un paysage attractif?



Maison de la Nature et de la Réserve • 36290 Saint-Michel-en-Brenne  
Tél. 02 54 28 11 02 • Fax 02 54 38 03 71 • E-mail: rncherine@wanadoo.fr